

Les trois glorieuses
Le premier congrès international de liturgie
Le secret de Léon Bloy
Familles nombreuses et justice fiscale
L'art d'être Pape
Des amis de Mozart
L'enseignement des écoles Saint-Luc
Horizons chimériques
La mystique de saint Bernard

Les idées et les faits : France. — Afrique du Sud.

Louis Madelin
Dom B. Capelle, O. S. B.
Paul Jury
Pierre Ryckmans
Mgr Louis Picard
Henri Ghéon
Mgr J. Schyrgens
Jean Maxence
Paul Mitterre

◆ *Vive la Belgique et Vive le Roi!*

Les fêtes nationales ont été célébrées, et continuent à se célébrer, avec un éclat, un enthousiasme et une unanimité, peut-on dire, qui autorisent les plus belles espérances quant à l'avenir de notre chère Patrie!

Non pas qu'ils aient raison ceux qui prétendent, parce que la « Flandre est tricolore » et que le pays flamand fait à la Famille royale un accueil triomphal, que la question flamande est bien moins grave que d'aucuns se l'imaginaient! N'avons-nous pas entendu d'éminentes personnalités s'écrier, à la vue de l'admirable et émouvant défilé des anciens combattants: « Mais alors, ce vibrant loyalisme contredit tout ce qu'on veut nous faire croire au sujet d'une Flandre plus ou moins ouvertement antibelge! »

Belges, qui voulez épargner à la Patrie des divisions néfastes, ne vous illusionnez pas, car il n'y a plus de faute à commettre! Oui la Flandre est encore très loyaliste dans son fond, et c'est parce que les récents débats sur l'Université flamande ont fait éclore une immense espérance; c'est parce que « l'un après l'autre les anciens adversaires du relèvement flamand rendent hommage aux idées qu'ils combattaient hier et déclarent vouloir réparer ce tort fait à la langue flamande et au développement du peuple » (1); c'est surtout grâce à l'attitude décidée d'un Souverain qui entend que tous ses sujets se sentent heureux dans son royaume, que les fêtes du Centenaire rendent, en pays flamand, cette note si consolante. Mais que plus rien ne vienne décevoir cette espérance et que tous règlent leur attitude sur celle de leur Roi!

Ah! les théoriciens de la Monarchie pourront bientôt citer un exemple de plus à l'appui de la thèse qui célèbre les bienfaits de a Royauté! C'est elle, en effet, qui est occupée à résoudre notre merelle linguistique et à consolider notre unité nationale. La Belgique qui doit tant déjà à sa dynastie, lui devra aussi d'être débarrassée du plus grave problème qui se soit posé depuis 1830. Ce n'est, en effet, un secret pour personne que l'intervention personnelle et énergique du Souverain a voulu que la langue flamande occupât, dans les cérémonies commémoratives en pays flamand, la place qui lui revient, c'est-à-dire la première. C'est au Roi que les Flamands sont redevables u « ton » même, si nouveau en un sens, de ces festivités. Aussi voyez le résultat! Est-il possible d'imaginer explosion plus sincère plus enthousiaste de loyalisme dynastique et de patriotisme belge que celle dont Anvers donna le merveilleux spectacle? Et pourtant, c'était-ce pas à Anvers que 83.000 électeurs votèrent un jour pour le aître Borms? C'est que la presque unanimité des Flamands ne demandait qu'à donner libre cours à leur amour de la Belgique et de son Roi, pourvu qu'ils puissent espérer que leur Belgique et leur Roi comprennent leurs aspirations, et applaudissent au renouveau marche.

Certes, ceux qui croient connaître les possibilités que renfermait l'année du Centenaire peuvent regretter que l'on n'exploite pas mieux encore cette occasion unique de tuer à jamais tous les ferments séparatistes, mais comment ne pas se réjouir vivement de l'immense chemin parcouru! Que M. Max ait discouru en flamand le 21 juillet — M. Max! — que l'on n'ait parlé qu'en flamand aux fêtes de Gand à Gand! la ville des irréductibles! — comme à celles d'Anvers, si donc eût osé prédire d'aussi significatives manifestations? Quant aux différents discours du Roi, quelle leçon de haute politique et de patriotisme éclairé! Ah! puisse la Belgique n'oublier jamais que sans sa dynastie elle n'eût peut-être pas résisté à l'épreuve! On a perdu bien des années et compromis bien des choses, si les yeux ne se sont ouverts que trop lentement et trop tardivement, l'action la Couronne sauve en ce moment ce qu'avaient compromis la courtoisie des gouvernants et des partis, l'aveuglement des officiels et surtout l'improbable carence de la presse. Cette intervention décisive du Souverain auréolé de gloire, et entouré d'un universel respect d'une profonde affection, que souhaitaient ardemment et qu'attendaient les meilleurs patriotes, l'année du Centenaire l'aura vu

susciter un enthousiasme dépassant les plus optimistes prévisions.

Vive le Roi, non seulement symbole mais artisan et gardien de l'unité nationale! Vive le Roi, qui veut son royaume plus beau et plus prospère par une Flandre, sa Flandre, plus flamande et donc plus belge!

Et vive la Belgique centenaire, à la veille d'être, si la Couronne trouve les serviteurs à la hauteur de ses conceptions politiques, plus unie qu'elle ne le fut jamais!

◆ Mais que, si bien des choses ont changé déjà et si un long chemin se trouve heureusement parcouru, nous soyons encore assez loin de compte, rien ne le prouve mieux qu'un incident que nous voulons rapporter ici, car il a la valeur d'un symbole.

La scène se passe au Cinquantenaire le 21 juillet, à quelques mètres de la tribune royale. On attend les Souverains. Les voici. De toutes parts les cris éclatent. Le Roi et la Reine vont prendre place sur l'estrade. Leve de Koning! crient, débordants d'enthousiasme, là, à quelques pas du Roi, de braves gens parvenus à se faufiler tout près. Et un monsieur important de se retourner, rouge d'indignation et de riposter: Vive la Belgique, Messieurs!...

Qu'en 1930, à Bruxelles, un Leve de Koning puisse encore être pris pour un cri séditieux, n'est-ce pas... toute la question flamande?...

◆ Belges catholiques, méditez ce fait rappelé ces jours-ci au Congrès international de l'Enseignement catholique libre tenu à Bruxelles: les cinq sixièmes des élèves qui font leurs humanités gréco-latines en Belgique les font dans des établissements catholiques libres. Quand on réfléchit à la valeur de l'élite intellectuelle d'un pays et au rôle essentiel des humanités anciennes dans la formation de cette élite, il n'y a qu'à se réjouir sans réserve de cette brillante victoire du catholicisme chez nous, le plus beau résultat de cent années de liberté d'enseignement.

◆ M. Camille Huysmans en a parfois de bien bonnes. Certes, en démocratie politique, la presse quotidienne c'est le journalier bourrage de crâne et... le papier supporte tout; mais on a beau être blasé, comment ne pas trouver que M. Huysmans va un peu fort quand il écrit (nous citons d'après le Peuple): « Dans un article de la Volksgazet, notre collaborateur Camille Huysmans signale à juste titre le double jeu du catholicisme, qui appuie le Labour Party en Angleterre, mais soutient la réaction en Hollande, qui a soutenu le dictateur en Espagne, en Hongrie et en Pologne et s'est vendu à Mussolini. Le Centre allemand se trouve dans la situation ahurissante d'être allié à la réaction pour le gouvernement du Reich et allié aux socialistes pour le gouvernement en Prusse. La même situation se présente en Belgique lors du gouvernement Poullet ».

Mais comment M. Huysmans ne voit-il pas que le socialisme fait exactement comme le catholicisme: tirer le meilleur parti possible des circonstances données dans un pays. Car enfin ce socialisme accepte donc de collaborer en Prusse avec un parti qui ne veut pas de lui dans le Reich, comme il accepte, soi-disant, en Angleterre l'appui (?) de ces mêmes catholiques qui refusent de collaborer avec lui en Hollande?...

Inutile, d'ailleurs, d'aller chercher des exemples de double jeu au delà des frontières et de risquer de se tromper lourdement en comparant des situations issues de génératrices différentes et en raisonnant comme si les mêmes mots couvraient partout des réalités identiques. En Belgique, le socialisme pratique partout ce que M. Huysmans appelle un double jeu. Dans telle commune il s'allie aux catholiques contre les libéraux, ailleurs il fait bloc avec les libéraux contre les catholiques, là où il est majorité il combat catholiques et libéraux. Idem en matière de politique provinciale. Critère: l'intérêt du Parti Ouvrier Belge. L'Eglise fait de même, M. Huysmans; elle cherche à utiliser la situation politique d'un pays au mieux de ses intérêts, c'est-à-dire du salut des âmes. Elle peut se tromper, c'est entendu, mais quelle duplicité de lui reprocher ce que vous faites vous-même, M. Huysmans, qui êtes au pouvoir à Anvers et dans l'opposition à la Chambre.

1) Comme l'écrivit aujourd'hui même, notre ami M. Daniel Ryelandt dans l'Historial de... La Libre Belgique!... Il y a plus de joie au ciel...

Les trois glorieuses⁽¹⁾

Les 27, 28 et 29 juillet 1830, Paris a, d'un violent coup d'épaule, jeté bas un trône. Cela lui était déjà arrivé le 10 août 1792; cela devait lui arriver encore en 1848, en 1870. Paris, pendant un siècle, a pris l'habitude d'imposer à la Province ses révolutions, comme il lui expédie ses pièces de théâtre, ses modes, ses bons mots et ses refrains.

Mais on a l'impression qu'en 1830 Paris a répondu au vœu de la Province, alors qu'en 1792, en 1848, en 1870, il en a très évidemment contrarié l'esprit. Deux mois avant la révolution de juillet, Charles X ayant, fort légalement d'ailleurs, dissous une Chambre hostile à l'esprit général de son gouvernement, la Province venait de renvoyer au Palais-Bourbon une assemblée deux fois plus hostile. La France, manifestement, se prononçait contre l'état de choses existant. Le gouvernement entendit la juguler. Paris s' alarma, s'émut, se fâcha, se souleva, mais, en fait, la révolution qui en résultat était déjà faite dans les esprits et les cœurs. Paris a, en juillet 1830, fracassé un régime qui craquait. Quelques mois auparavant, ce régime ayant fait des avances à l'abbé de Lamennais, alors tenu pour un des représentants les plus hauts de l'opinion catholique, celui-ci avait répondu par un mot terrible, emprunté à l'évangile de la résurrection de Lazare : « Jam factet ».
(Déjà le mort sent mauvais.)

La France a qualifié les journées de juillet : *Les Trois Glorieuses*, et le mot est resté dans la langue. Un acte de guerre civile ne devrait jamais être tenu pour glorieux. Mais, à tort ou à raison, la France eut l'impression que ce n'était pas une faction, que ce n'était pas un parti qui avait triomphé en juillet 1830, mais qu'il n'y avait là qu'une réaction victorieuse de la nationalité bafouée et vaincue en 1814 et tenue depuis lors pour opprimée. La Révolution de 1830, qui fut faite par des républicains poussés par des bonapartistes et qui aboutit à mettre sur un trône nouveau le duc d'Orléans, parut, en réalité, à tous comme un second retour de l'île d'Elbe, un geste peut-être fou, mais qui était dans la fatalité des circonstances. Le drapeau tricolore, proscrit en 1815, hantait les rêves de la France, symbole plus encore de la gloire que de la liberté; lorsque, aux toutes premières heures des journées de juillet et quand tout était encore incertain, Paris le verra flotter, planté par une main restée inconnue, sur une des tours de Notre-Dame, ce morceau d'étoffe éclatant donnera, plus que toutes les proclamations des députés et journalistes libéraux, au peuple de Paris le courage de braver la mort pour qu'il redevint le drapeau de la Nation. Il l'est redevenu en ces heures de 1830, et n'a plus cessé de l'être, cimé tout à tour du coq orléaniste, de l'aigle impériale et de la pique républicaine. Ce n'est pas le centenaire d'une révolution politique que 1930 nous amène : c'est le *Centenaire des trois couleurs* devenues définitivement celles de la Nation.

La Révolution de 1830 s'est faite sous un ciel radieux; pendant les trois journées de juillet, le ciel resta d'un bleu ardent et le soleil splendide. Les survivants ont longtemps associé ce souvenir éclatant à celui des idées qui, trois jours, parurent transformer en héros de pauvres gens. C'est que la Révolution de juillet apparaissait comme une subite trouée de lumière dans un ciel morne. Elle répondit non pas à une situation qui n'était pas très dangereuse, mais à un état d'esprit de la France qui est extrêmement curieux et que, avec votre permission, je voudrais d'abord tâcher de caractériser. Si on ne le connaît pas, les Journées de 1830 perdent, en effet, leur sens vrai, et on ne comprend pas comment on a pu, par la suite, sans distinction de parti, les appeler « les Trois Glorieuses ».

(1) Nous devons à la grande obligeance de notre confrère et ami M. Antoine Redier, directeur de la *Revue Française* de Paris, la publication dans nos colonnes, de cette belle conférence. Nous l'en remercions ici-bien cordialement.

Seize ans auparavant, l'Etranger que, pendant vingt ans, la France n'avait cessé de vaincre, avait pris sa revanche. La France avait été deux fois envahie, cruellement malmenée et finalement écrasée. Après l'avoir refoulée en deçà des limites naturelles du Rhin et des Alpes que nous avions pu croire définitivement acquises, l'Europe avait, par surcroît, au Congrès de Vienne, enfermé la France démantelée dans un cercle de fer. Tel était bien le caractère des fameux traités de 1815 qui, depuis quinze ans, pesaient sur le cœur de tous les patriotes. Lorsque, le 30 juillet, Louis-Philippe arrivera à l'Hôtel-de-Ville en quête de la couronne, des gens du peuple crieront qu'il faut lui demander, avant tout, ce qu'il pense des traités de 1815.

Le malheur des Bourbons revenus en 1814 et 1815 était qu'ils paraissaient avoir été réinstallés à Paris pour être, vis-à-vis de l'Europe, les garants des traités qui avaient dépouillé et jugulé la France.

Je dis : *le malheur* des Bourbons. C'est qu'ils étaient, eux aussi, les victimes d'une situation qu'ils n'avaient pas créée et que, au fond, ils détestaient. Ces petits-fils de Louis XIV étaient de bons Français. Comment, avec le sang qui coulait dans leurs veines, n'eussent-ils pas chéri ce pays que leurs ancêtres avaient, on peut le dire, fait de leurs infatigables mains? Mais la fatalité avait voulu qu'ils eussent été restaurés avec l'appui de ces étrangers qui, à la même heure, mutilaient et garrottaient la France. Un Louis XVIII, un Charles X aiment la France et souffrent de son abaissement vis-à-vis de l'Europe; ils ont travaillé à la relever à l'intérieur, à lui refaire des finances prospères, une armée solide, une situation en Europe; tandis que le drapeau français a été promené de l'Espagne à la Grèce, le roi Charles X vient de le faire planter sur la terre d'Afrique où la prise d'Alger va être le point de départ d'une magnifique fortune pour le pays. Mais le pays se désintéresse de ces succès. Les yeux fixés sur la frontière du nord et de l'est, il ne pardonne pas à la dynastie d'avoir été réinstallée aux Tuileries par l'ennemi, d'être, suivant la formule qui a cours, « revenue dans les fourgons de l'Etranger ».

Ce qui est vrai, c'est qu'elle a été restaurée contre le gré de la Nation. Une poignée de royalistes a persuadé au tsar Alexandre, d'abord hostile, que la France n'aspirait qu'à ses rois légitimes, alors qu'elle n'aspirait qu'à la paix, mais en gardant le régime impérial issu de la Révolution. Voilà où était le second péché originel de la Restauration. Elle n'avait pas été désirée; elle avait été imposée à la lassitude et au désarroi de la Nation — le retour de Napoléon en mars 1815, accueilli avec un délire insensé l'avait déjà prouvé une fois.

La Nation n'avait pas voulu toute la Révolution opérée de 1789 à 1792; mais elle avait fini presque tout entière par s'accommoder du nouveau régime fondé sur les principes qui, en 1789, avaient été proclamés.

Cette Révolution, elle attachait encore la Nation à de bien autres titres. Certes, elle avait, pendant des années, été souillée par les désordres les plus affreux et élaboussée du sang des grands massacres. La France gardait certes un souvenir horrifié de ces années tragiques où la guillotine avait fonctionné et même de celles où, la guillotine abattue, on avait connu le plus infâme désordre. Mais, dès cette époque, elle avait été empoignée et presque transportée par les grandes luttes que la Révolution attaquée par l'Europe entière avait soutenues pour la défense du territoire, puis pour la conquête des nouvelles frontières. Et puis était venu Napoléon qui, en restaurant l'ordre, avait accru la gloire. La France avait, avec lui, trouvé ce à quoi, depuis 1789, elle aspirait : les principes essentiels de la Révolution conservés sous un gouvernement bien constitué, une autorité fondée sur l'égalité des droits, mais, en outre, tout en désirant ardemment la paix, elle avait

bu si largement à la coupe des victoires qu'elle s'y était habituée et parfois s'en était grisée.

Vaincu, déchu, exilé, Napoléon était resté d'autant plus populaire dans une Nation généreuse pour laquelle le martyr a toujours ajouté le rayon le plus magnifique à l'aurole d'un héros. Mort dans l'île lointaine, il restait deux fois plus prestigieux qu'aux Tuileries. Or, ses souvenirs étaient proscrits et son nom même, jadis insulté par les amis du roi, était banni par eux des fastes même de la Nation. Les anciens soldats, qui l'avaient bien servi, mais avec lui la France, avaient été malmenés, réduits à la pauvreté qu'ils supportaient d'ailleurs mieux que le dédain. Et, associant dans un même amour la Révolution et Napoléon, ils accusaient les Bourbons, qui, déjà, avaient abandonné les frontières conquises au prix de tant de sang et méconnu la gloire, de vouloir abolir les principes de 1789 et rétablir l'ancien régime.

La bourgeoisie, que la Révolution avait portée au pouvoir et que Napoléon avait affirmée dans sa jouissance, n'avait cependant pas vu d'un œil défavorable la Restauration des Bourbons. Ayant arraché à Louis XVIII la Charte constitutionnelle de 1814, elle y voyait une garantie suffisante. Le régime parlementaire, que la Charte instituait, avait séduit les hommes de loi, les avocats, les professeurs, à qui il faisait une tribune, et le régime électoral — très étroitement censitaire, — plaisait assez aux hommes d'affaires qui, par ailleurs, s'étaient réjouis de la prospérité financière rétablie. Mais, outre que la faveur accordée par les princes aux nobles d'ancien régime les blessait et parfois les inquiétait, s'en restait, au fond de l'âme, des libéraux. Si la Charte les rassurait, ils avaient une tendance à y enfermer le souverain comme dans une prison et le moindre indice qu'il inspirât à s'en évader suffisait les assombrir. Conservateurs, ils ne voulaient plus de révolution; mais, libéraux, ils ne voulaient pas de réaction. Le régime de Louis XVIII leur avait plu. Mais ils devaient constater que, depuis l'avènement de Charles X, le gouvernement, loir de consolider le régime constitutionnel, semblait, sans le violer encore, essayer de le tourner.

En 1827, M. de Villèle avait dissous la Garde Nationale, mécontent et ainsi blessé toute la petite bourgeoisie qui en remplissait ses cadres. Les inquiétudes et mécontentements s'étaient traduits par les élections nettement libérales de 1829 et de 1830, portant au Palais-Bourbon une majorité de gauche, dont Guizot, Casimir Périer, Laffitte étaient les chefs. Ils entendaient en garder le roi en imposant à lui; mais certains pensaient qu'à défaut de ces Bourbons, suspects d'aspirations contre-révolutionnaires, on pourrait faire appel au duc d'Orléans, Louis-Philippe, chef de la branche cadette, qu'on tenait pour libéral.

Mais ils étaient débordés par tout un groupe de jeunes journalistes qui, animés tout à la fois de l'ardeur de la jeunesse et des souvenirs déjà légendaires de 1789, n'aspiraient qu'à faire du nouveau. C'était le petit Adolphe Thiers, rédacteur au *National*, et, avec son magnifique accent de la Cannebière, avait dit : Enfermons les Bourbons dans la Charte; fermons exactement les portes; ils sauteront inmanquablement par la fenêtre ». Et tant par la fenêtre, on s'arrangerait pour qu'ils vissent se lever sur le pavé. Et alors, on ferait du nouveau.

Du nouveau! La France, au fond, aspirait à du nouveau. Et c'est le dernier élément (et non des moindres) de l'état d'esprit dangereux qui se créait.

La France, depuis 1789, avait vécu dans le drame, pendant vingt-six ans. Notre pays ne déteste pas le drame, disons même qu'il s'y passionne. Il pardonne bien des choses à un régime, mais il ne pardonne pas à un régime de l'ennuyer. Pendant l'Empire, la gloire, je l'ai dit, avait enflammé les cœurs, mais elle avait été aux enfants en particulier des âmes de feu. Ils en rêvaient et s'écouaient quand ils dépassaient l'adolescence, le rideau avait été tiré sur ce drame passionnant. Les aspirations de ces enfants de la vie intense s'étaient muées en un magnifique état d'esprit romantique et romanesque : Vigny, Hugo, Balzac, Dumas, Musset, et mille autres, étaient issus de cette génération qui fit le romantisme.

Notons, qu'au début, le Romantisme a été royaliste. Passionnés par l'âge gothique, par réaction contre le classicisme, il ne leur plaisait pas de revoir un arrière-neveu de Philippe-Auguste peigner les vieilles pierres de Reims en s'y faisant sacrer, sous le drapeau fleurdelisé. Mais il était fatal que ces âmes exaltées fussent à la révolution. Les insurrections sont sœurs : les romanesques étaient des insurgés, des révolutionnaires; et puis ces esprits excités trouvaient plate cette époque où l'événement du jour

était un discours au Palais-Bourbon de M. de Martignac; eux aussi voulaient du nouveau. On se rappelle la phrase des *Confessions d'un Enfant du Siècle* où Alfred de Musset dit des aspirations de l'enfance née sous le signe de Napoléon, et que les Bourbons avaient roulé « dans le grand linceul blanc ».

La jeune France de 1829 était déjà toute romantique; elle s'ennuyait et voulait du tapage. Après une heure d'engouement, elle abandonnait les Bourbons et c'était chose grave pour eux quand déjà tant d'éléments se conjuraient secrètement contre eux, que, l'âme de la France en restant aliénée, l'esprit à son tour se fût séparé d'eux.

* * *

Tel était l'état général quand, par ses fautes, Charles X semblait précipiter la fatalité qui déjà le guettait.

Personnellement, le roi était séduisant : le délicieux comte d'Artois qui avait été l'enfant chéri, l'enfant gâté de la Cour de Versailles, s'était mué, au cours de l'émigration, en un galant chevalier, suprêmement élégant, que l'épreuve n'avait jamais semblé devoir changer ni surtout murir. Léger, souriant, franc, loyal, incapable de rancunes tenaces ni de haine tragique, il avait toujours été dépourvu d'intelligence. Des ennemis le disaient imbécile; le mot était trop fort; mais, étroit de cerveau, il avait une propension visible à voir tout de travers.

Passé, après la mort de sa maîtresse, M^{me} de Polastron, de l'extrême galanterie à l'extrême dévotion, il avait apporté dans la religion l'étroitesse naturelle de son cerveau...

Se vantant lui-même de « n'avoir rien appris ni rien oublié », il en était encore aux idées de sa jeunesse : la Révolution, fille de l'enfer, était venue tout bouleverser alors que tout allait bien; il avait désapprouvé son frère Louis XVIII d'avoir, en 1814, accordé une Charte constitutionnelle et, devenu roi, il aspirait très réellement à la détruire pour revenir au bon plaisir. Après avoir subi, quelques mois, un ministère du centre droit présidé par Martignac, il avait, en 1829, appelé au pouvoir le prince Jules de Polignac, son plus vieil ami et l'homme le mieux fait, à cette heure-là, pour perdre le trône.

Représentant parfait de cette cour de Versailles qui avait déjà perdu la monarchie, un des premiers émigrés et un des plus actifs, contre la France de la Révolution, compromis dans le complot Cadoudal contre la vie du Premier Consul Bonaparte, Polignac avait suivi le comte d'Artois dans la galanterie, puis dans la dévotion, devenu si pieux qu'il se croyait favorisé d'apparitions et de révélations du Ciel, — si bien que railleusement des royalistes l'appelaient *Jean d'Arc*. Resté partisan de la monarchie du bon plaisir, il avait été tenu avec soin loin des affaires par Louis XVIII qui le considérait comme un sot doublé d'un fou.

Le prince Jules était certainement le personnage le plus odieux à tous les éléments de l'opposition et le plus propre à les souder. Les royalistes les plus fervents le considéraient comme un dangereux infatué que l'illuminisme achevait de détraquer. Et comme si on voulait tout faire pour surexciter l'opinion déjà aliénée, on lui avait, avec cinq ou six collègues aussi compromis les uns que les autres dans la croisade contre la Charte, adjoint à la Guerre le maréchal de Bourmont. Or, cet ancien chef de Chouans qui, après avoir feint de se rallier à l'Empire, était devenu général de l'armée napoléonienne, avait, à la veille de Waterloo, passé à l'ennemi et contribué, en livrant les plans qu'il détenait, à la perte de la campagne. Quand l'armée entière le qualifiait de traître, il était assez difficile de se récrier. Et on le donnait comme chef à l'armée. Comme il voulait se refaire un prestige, il s'était lui-même désigné pour commander l'expédition d'Alger, ce qui avait fait chanter aux opposants :

*Alger est loin de Waterloo.
On ne déserte pas sur l'eau.*

Il n'avait d'ailleurs pas voulu sacrifier à cette mission son portefeuille et s'était fait donner un vague sous-secrétaire d'Etat, Champigny, qui expédiait les dépêches tandis que Polignac prenait l'interim.

Le roi, d'ailleurs, n'était pas plus heureux quand, faute du ministère donné à Bourmont, il avait appelé à la tête de la Garde royale le maréchal Marmont, duc de Raguse, plus odieux encore s'il se pouvait à l'armée et à la nation. C'était encore un illustre transfuge; ami et camarade du jeune Bonaparte, ce soldat avait été étrangement favorisé par l'Empereur qui, plus qu'aucun autre,

l'avait comblé; c'est cependant lui qui, en 1814, lui avait porté le coup de grâce — et à la France; passant avec son corps d'armée dans les lignes alliées, il avait brisé le dernier effort de Napoléon pour rétablir sa fortune; les Bourbons avaient payé d'honneurs la défection du duc de Raguse, depuis cette heure, le peuple disait d'une trahison « une ragusade ».

On ne peut s'étonner que, devant de tels événements, l'opinion eût pris une attitude d'opposition plus prononcée et que la situation fût, au commencement de juillet, extrêmement tendue. Le moindre incident un peu sérieux, quand les collèges électoraux venaient d'élire une Chambre de gauche, pouvaient amener une explosion. Or ce n'était pas un incident qui allait se produire, mais l'événement le plus grave : Charles X, exaspéré par la réélection des députés de l'opposition, était résolu à une nouvelle dissolution, ce qui n'avait rien d'illégal, mais une nouvelle manifestation du corps électoral étant certaine en faveur des opposants, il avait décidé de frapper un grand coup.

Se fondant sur l'article 14 de la Charte reconnaissant à la Couronne « le droit de faire toutes Ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'Etat », il rendrait deux autres ordonnances, l'une suspendant la liberté de la presse, l'autre remaniant le système électoral de telle façon que la liberté des collèges devenait illusoire. C'était un coup d'Etat. Le gouvernement l'avouait. « Le moment est venu, lira-t-on dans le préambule, de recourir à des mesures qui rentrent dans l'esprit de la Charte, mais qui sont en dehors de l'ordre légal. »

Le 25 juillet, le Conseil étant réuni, Polignac, qui avait tout préparé, donnait lecture des ordonnances aux ministres, en présence de Charles X et de son fils, le duc d'Angoulême, — le Dauphin. Ils gardèrent le silence : seul le ministre de la Marine, M. d'Haussy, dit : « Combien avez-vous d'hommes sous les armes à Paris? » et le mot trahissait ses inquiétudes. « 42,000! », répondit Polignac avec une stupéfiante assurance. — « Je ne vois que les effectifs de 13,000, ce qui ne fait guère que 7 à 8,000 disponibles. Où sont les 29,000 autres. » — « Dans les environs, mais ils seront ici en dix heures! » D'Haussy se tut et les ministres signèrent après le roi les fatales ordonnances. Il fut décidé qu'elles paraîtraient le 26 au matin au *Moniteur*.

Qu'elles dussent soulever une sérieuse opposition, Charles X ne le croyait pas. Il était joyeux comme un prisonnier qui vient de briser ses fers, fier de son courage : il avait toujours dit que Louis XVI n'avait péri que pour avoir fait trop de concessions et il répétait sans cesse un mot qui, évidemment, lui plaisait beaucoup : « J'aime mieux monter à cheval qu'en charrette ». Malheureusement, il ne saura justement pas monter à cheval et s'il évitait la charrette, ce sera pour fuir sur un bateau vers un nouvel exil, ce qui ne vaut pas beaucoup mieux. Certains ministres étaient moins optimistes; ils craignaient un mouvement. La question de d'Haussy en témoigne. Ils avaient raison et j'ajouterai aux causes générales qui préparaient la Révolution que tout semblait fait pour favoriser l'émeute.

L'été a toujours été la saison la plus propre aux révolutions : le 14 juillet 1789, le 10 août 1792, les journées de juillet 1830, le 4 septembre 1870 en témoignent, les journées de février 1848 n'ayant été qu'un accident fortuit presque inexplicable. Les esprits se surexcitent plus sous un ciel ensoleillé que sous un ciel brumeux et les journées plus longues laissent plus de champ à l'émeute que la nuit seule éteint. J'ajouterai que le Paris d'alors n'était pas celui que nous connaissons; pas une seule voie large en dehors des quais et de la ligne des boulevards; mais, entre les quais et les boulevards, un lacs de trois cents rues dont la rue de Richelieu était la plus large; véritables défilés et défilés peuplés où les troupes engagées ne peuvent faire un mouvement sans être lapidées des fenêtres, écrasées sous les projectiles lancés des étages, arrêtées par la plus modeste des barricades.

Si, tout de même, une masse de troupes avait pu être jetée, en juillet 1830, sur Paris, peut-être leur apparition eût-elle suffi à en imposer. Mais Polignac s'était beaucoup avancé en parlant des fameux 42,000 hommes : il n'y en avait que 9,000 à peine à Paris et on n'avait pas alors, pour transporter les garnisons voisines de camions automobiles ni de chemins de fer; ce sont ce 9,000 hommes qui supporteront seuls la lutte puisqu'on n'a pas eu la prévoyance de grossir d'avance la garnison. Ces hommes, par surcroît, sont peu surs : les Suisses sont d'une fidélité au roi à toute épreuve, la Garde royale, très favorisée depuis quinze ans, presque autant; mais, précisément, la jalousie que soulève dans

les troupes de ligne la faveur de ce qu'on appelle les corps d'élite, dispose mal cette armée de ligne; elle répugne à tirer sur le peuple dont elle partage les sentiments et les officiers eux-mêmes, presque tous issus de la bourgeoisie hostile, ne commanderont le feu que d'une voix incertaine.

* * *

Les ordonnances parurent le 26 au *Moniteur*. Elles semblaient si nettement génératrices fatales de trouble grave que Rothschild qui jouait à la hausse, en parut atterré. Le 18 brumaire, le financier Ouward, voyant Bonaparte s'acheminer à cheval vers le coup d'Etat, avait écrit à ses agents : « Achetez ». Rothschild écrit le 26 juillet : « Vendez ». Et ce sont là des mots très intéressants pour l'historien. Des royalistes furent très troublés. Le vieux Sauvo, rédacteur en chef du *Moniteur*, en recevant le texte des ordonnances des mains du ministre, M. de Montbel, s'était écrié : « Dieu sauve le Roi! J'ai vu toutes les journées de la Révolution et je me retire avec une profonde terreur! »

Les premiers instruits, les journalistes, au nombre de quarante, se réunirent au *National*. C'est à cette minute que le jeune Adolphe Thiers entra dans l'histoire où il va jouer, quarante-cinq ans, un si grand rôle. Tandis qu'on délibère sans conclure, le petit Marseillais saute sur un escabeau et crie : « Une protestation à afficher et des signatures dessous ». Il fut chargé de rédiger la protestation, mais on ne trouva personne pour les signatures, y compris Thiers lui-même. On décida pourtant qu'en dépit de l'ordonnance suspendant la liberté de la presse, les journaux paraîtraient le lendemain.

La bourgeoisie se montra indignée. A la Bourse, selon la prévision de Rothschild, le 3 pour cent baissa de 4 points. A l'Institut où il y avait séance, Arago, qui prononçait un éloge, fit acclamer tout ce qui pouvait prêter à allusion. Des magistrats en pleine audience protestèrent.

On tournait les yeux vers les députés; mais la Chambre, dissoute très légalement, ne pouvait se réunir. Quelques députés se rencontrèrent chez M. de Laborde, l'un des leurs. On y parla d'adresser un appel au peuple. Casimir Périer, dont l'autorité était grande, redoutait de déchaîner le monstre; les manifestations de la journée lui persuadaient que, sous la pression des « forces sociales » bourgeoises, le roi prendrait peut-être peur et retirerait les fâcheuses ordonnances. On se donna rendez-vous pour le lendemain.

On était venu dire à ces députés que « le peuple ne bougeait pas ». De fait, le peuple, lisant peu le *Moniteur*, n'avait été instruit que dans la soirée : des jeunes gens avaient, au Palais-Royal — comme Desmouliens le 14 juillet 1789 — prononcé des discours exaltés, mais on ne savait sur quelle Bastille il fallait se jeter. Comme la soirée était chaude et belle, les cafés regorgeaient de monde et on se passait les nouvelles sans commentaires violents, — avec inquiétude simplement.

Le Roi était parti pour Saint-Cloud. Il avait chassé toute la journée, comme Louis XVI le jour où le peuple avait pris la Bastille. Mais la chasse n'avait pas marché. Le cerf s'était dérobé : « C'est un jour de malheur », avait dit avec mauvaise humeur le Roi en rentrant. Il ne croyait pas si bien dire, mais il ne pensait qu'au cerf. Or le peuple, pas plus que le cerf, ne se laisserait forcer. En ce qui concernait Paris, Charles X continuait à montrer une complète sécurité.

Dans la nuit du 26 au 27, le président du tribunal, M. de Belleyme, avait, à la requête des journalistes, fait un geste très grave : il avait rendu une ordonnance contraignant les imprimeurs à imprimer les journaux, « attendu que les ordonnances royales n'avaient pas été publiées dans les formes légales ».

En conséquence, trois journaux parurent le matin du 27 : *Le Globe*, *Le National* et *Le Temps*. Mais, à midi, les gendarmes se présentèrent pour saisir les formes et briser les presses du *Temps*. Le rédacteur en chef, Baude, ayant fait fermer les portes, reçut le commissaire de très haut, déclara qu'il se refusait à ouvrir au nom de la loi et, au moment où le serrurier requis s'avançait pour forcer la porte, lut à haute voix l'article 341 du Code, punissant le vol avec effraction. Le serrurier intimidé s'étant alors retiré, le commissaire eut toutes les peines du monde à en trouver un autre. Il finit, par accomplir sa mission, mais les imprimeries ayant alors toutes cessé le travail, leurs ouvriers se répandirent partout, allant débaucher d'autres ouvriers. D'ailleurs, vingt-six industriels, réunis ce jour-là à l'Hôtel-de-Ville pour procéder à l'élection du tribunal de Commerce, entendirent s'associer à la protestation qui s'élevait de tous les milieux bourgeois et déci-

dèrent de fermer leurs maisons. Bientôt les 60,000 ouvriers mis ainsi, pour un jour, en chômage, parcoururent Paris. Et, entendant des étudiants crier : « Vive la Charte! » ils se mirent à crier à l'unisson.

Des électeurs de la Seine s'étaient réunis : des protestations très violentes se formulèrent; Thiers, qui en était, semblait désabusé : « Le peuple ne bouge pas », dit-il. « Que ferez-vous contre des canons? »

On attendait toujours un geste des députés. Mais ceux-ci étaient incertains : réunis chez Casimir Périer et sur ses conseils, ils décidèrent... de ne pas prendre de décisions. Impatients de ne rien voir venir de ce cénacle, des étudiants y vinrent frapper dans la soirée. Mais ils trouvèrent les portes closes et les députés partis. Comme ils se fâchaient, criant : « Vive la Charte! », des gendarmes les dispersèrent. La Révolution bourgeoise avait de la peine à se mettre en branle, faute de chefs. Le banquier Laffitte qui, de tous les opposants de marque, s'était montré naguère un des plus ardents, était en voyage depuis plusieurs jours et revenait en toute hâte, mais il n'était pas encore rentré à Paris, non plus que La Fayette, également absent. Quant à Thiers, dont le courage physique sera toujours très intermittent, il s'était éclipsé, satisfait d'avoir parlé et laissant les autres agir.

Cependant, les ouvriers commençaient à s'échauffer. Des attroupements se formaient : au Palais-Royal, un cortège, descendant la rue de Richelieu, en criant : « Vive la Charte! A bas les ministres! », se heurta aux soldats sortis du poste; l'officier commanda le feu; les soldats ne tirèrent pas; mais des projectiles leur ayant été jetés, des pierres d'une maison en démolition, ils firent feu et tuèrent un homme. On avait le cadavre nécessaire aux révolutions, le cadavre qu'on promène, sanglant, le cadavre, hélas! désiré par les émeutiers au début d'une émeute dont on veut faire une révolution. Comme la foule s'était amassée au carrefour des rues Saint-Honoré et de Richelieu, elle se mit à élever une barricade, la première. Mais les lanciers de la Garde, accourus des Tuileries, chargèrent, nettoyèrent la place et démolirent la barricade. Ça et là, cependant, d'autres s'élevaient, mais timidement; il est vrai que la troupe réagissait peu. Comme, vers 4 heures, la foule était revenue plus nombreuse autour du Palais-Royal, on y envoya des forces plus sérieuses : deux compagnies du 5^e de ligne. C'était un des régiments les moins sûrs. La foule, très excitée, entourant les soldats, ceux-ci paraissaient gênés. Soudain le commandant du bataillon, craignant d'être débordé par le peuple, le somma de reculer. Se tournant vers la première compagnie, il commanda : « Joue!... », mais le capitaine, qui sans doute était un libéral, cria : « L'arme au bras! » et les soldats abaissèrent leurs armes. La foule, enthousiasmée, cria : « Vive la Ligne! » Le commandant, sans oser réagir, donna aussitôt aux compagnies l'ordre de se replier sur le reste du régiment occupant la place Vendôme. Cet incident était terrible; il laissait tout présager. A la même heure, le 15^e léger, remontant la rue Saint-Denis pour la nettoyer, était entouré, acclamé d'ailleurs, ce qui ébranlait les soldats : plusieurs de ceux-ci quittèrent les rangs pour se mêler au peuple avec leurs fusils.

Les émeutiers s'enhardissaient des évidentes hésitations de la ligne; mais ils ne pouvaient espérer trouver partout des adversaires si faciles à ébranler. On prévoyait une lutte avec d'autres forces; il fallait des armes : on se mit à piller les armureries; puis on vit les gardes nationaux paraître avec leur uniforme et leur fusil, soigneusement gardés depuis le petit coup d'Etat de Villèle, pour le jour de la revanche. Quelques coups de feu ayant encore fait quelques victimes, on promenait les cadavres.

Mais tout était chaotique, l'émeute comme la répression, l'attaque comme la défense. Ce 27 au soir, pas plus que les bourgeois, les ouvriers ne trouvaient de guides, de chefs qui les grossissent. C'est pourquoi, dans la soirée, tout paraissait s'apaiser; on avait fait rentrer les troupes et la foule, n'ayant personne en face d'elle, tourbillonnait un peu.

Mais déjà, les partis de gauche, d'abord surpris par les événements, délibéraient de se jeter dans la bataille incertaine pour en faire la grande bataille contre les Bourbons. Les bonapartistes qui, depuis 1815, rongeaient leur frein, presque tous entrés dans les loges de « carbonari », se cherchaient. On savait que le général Gourgaud, un des compagnons de Napoléon à Sainte-Hélène, réunissait d'anciens officiers supérieurs, ses camarades. Les demi-soldes y coururent et on décida d'entrer dans le bal et même de le conduire. Dans la soirée, pour la première fois, quai de l'Ecole,

ont vit un homme agiter un drapeau tricolore; c'était la première fois que l'emblème, tenu pour séditieux, flottait en plein air depuis quinze ans. Il y a gros à parier qu'il sortait des officines bonapartistes. Mais cette entrée en scène des vieux soldats était d'importance. Si l'émeute avait manqué de chefs, elle allait, au moins, trouver des sous-chefs, des entraîneurs, car ces vieux soldats savaient comment on gagne des batailles. En même temps, les élèves de l'Ecole polytechnique, où régnait un esprit plutôt républicain, délibéraient de forcer leur consigne; ils s'apprétaient à fournir de jeunes chefs à la Révolution.

Mais ce n'étaient là, ce 27 au soir, que des menaces. A Saint-Cloud, le Roi se montra, ce soir-là, très joyeux. Polignac lui avait écrit que tout s'apaisait. Pour rassurer certains courtisans inquiets, Charles X leur lut la lettre du premier ministre. « Si je me trompe dans mes prévisions, ajoutait Polignac, j'offre en holocauste ma tête à Votre Majesté. » La comtesse de Goutaui, gouvernante des enfants de France, ne put se retenir de murmurer : « Ce sera un médiocre présent! »

* * *

Le 28, à l'aube, la journée s'annonçait magnifique, très chaude, une vraie journée de thermidor. Paris entier s'éveilla au son du tocsin. Qui avait pu s'introduire dans les tours de Notre-Dame? On ne le sait pas; mais le bourdon était mis en branle auquel répondaient plusieurs clochers, en particulier celui de Saint-Séverin, et sur le ciel d'un bleu déjà vif, aux premiers rayons du soleil radieux, on vit, chose incroyable, un immense drapeau flotter sur une des tours; c'était le drapeau de Valmy et d'Austerlitz, le drapeau de la République et de l'Empire, le drapeau tricolore. Paris entra en ébullition : soudain des bandes qui, cette fois, semblaient organisées, se jetèrent sur l'Hôtel-de-Ville, l'Arsenal, la poudrière des Deux-Moulins et la Banque, et s'en emparèrent sans coup férir. Et, l'ivresse de cette victoire exaltant les âmes, le mouvement se faisait plus hardiment séditieux. On ne criait plus seulement : « Vive la Charte! », mais : « A bas les Bourbons! », parfois : « Vive la République! » et parfois : « Vive l'Empereur! » Partout on abattait les drapeaux blancs des mairies; Paris se drapait de tricolore. Arsenaux et poudrières saisis fournissaient des armes et des munitions. On voyait, d'autre part, à la tête des bandes d'émeutiers, de vieux sous-officiers et officiers de l'Empire et les polytechniciens qui, ayant arraché de leur bicorne la cocarde blanche, se servaient pour commander, n'ayant pas alors d'épée, des fleurets enlevés la veille à leur salle d'armes, démouchetés et aiguisés.

Marmont avait, la veille au soir, enfin reçu le commandement des troupes, avec ordre d'en finir. Dès 6 heures du matin, il se rendait compte que l'événement devenait sérieux et il se sentait le cœur serré à l'idée que lui, le duc de Raguse, déjà marqué d'infamie par les patriotes pour avoir trahi son maître et son ami en 1814, allait tacher ses mains du sang du peuple. Avant d'avoir engagé la bataille, il eût voulu la rendre impossible : « Sire, écrivait-il à Charles X, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne les moyens de pacification. (Il entendait le retrait des ordonnances.) L'honneur de la Couronne peut encore être sauvé. Demain, il ne serait plus temps ».

Cependant, il préparait à tout hasard sa bataille, mais il eût fallu la livrer immédiatement et il attendait la réponse de Saint-Cloud. Or, l'officier revint à 10 heures sans réponse : le Roi avait lu la lettre avec un sourire d'incrédulité, l'avait mise dans sa poche et n'avait rien dit. Quant à Polignac, resté à Paris, il prit un arrêté déclarant l'état de siège. Ce pauvre homme était si infatué qu'il disait encore : « Quand on voudra agir, quatre hommes et un caporal suffiront ». Jamais homme n'avait été si aveuglé, — sauf le Roi lui-même.

Marmont entendit prendre l'offensive. La prise de l'Hôtel-de-Ville par l'émeute lui donnait un objectif; il voulait l'en déloger; ce serait, en réalité, le prétexte à un grand déploiement de troupes. Marmont faisait de la stratégie comme s'il eût encore à prendre les hauteurs de Wagram. Deux colonnes s'avanceraient vers l'Hôtel-de-Ville, comme deux bras qui, après s'être élargis, se resserraient pour l'embrasser.

La première colonne, sous les ordres du général Talon, partant des Tuileries, suivrait les quais de la rive droite, traverserait la rivière au Pont au Change et, par la Cité et le port Notre-Dame, tomberait après ce crochet sur la place de Grève et l'Hôtel-de-Ville; la seconde, commandée par le général Saint-Chamans, partirait

de la Madeleine, suivrait la ligne des boulevards jusqu'à la Bastille et aboutirait derrière l'Hôtel-de-Ville. Entre les deux, le général Quinonnas chercherait à établir une liaison par la rue de Richelieu et la rue Saint-Denis. La place des Victoires resterait occupée par le 5^e de ligne qu'on croyait raffermi : en tout une dizaine de mille hommes.

Les colonnes s'ébranlèrent vers midi seulement ; à cette heure, trois cent mille Parisiens s'agitaient, se massaient, se dispersaient : les soldats entrèrent dans la fournaise. C'était bien une fournaise : la chaleur, à cette heure, était déjà intolérable.

La première colonne s'avança sans difficultés le long des quais : on ne comprend pas pourquoi elle ne les enfilait pas jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le détour par la Cité était une faute. La foule, alertée, courait déjà au secours de l'Hôtel-de-Ville par les quais et quand le général Talon voulut faire franchir l'eau à ses troupes au pont Notre-Dame, il le trouva barré par les émeutiers. L'infanterie de la Garde, qui marchait en tête, s'ouvrit alors et démasqua les canons promptement mis en batterie : ceux-ci, crachant la mitraille, nettoyèrent le pont d'une seule volée, car, par-dessus les corps couchés par elle, les autres défenseurs s'enfuirent affolés. Les défenseurs de l'Hôtel-de-Ville, impressionnés par les cris, abandonnaient déjà l'édifice. Cependant, quelques émeutiers tentèrent de reprendre le pont : on vit un jeune homme, à la figure inspirée, se précipiter en avant, un drapeau tricolore à la main, en criant : « Si je suis tué, souvenez-vous que je m'appelle d'Arcole ». C'était un romancier. Il fut tué, et le pont franchi par les troupes. Mais, des maisons, des fenêtres, des toits, partaient sur elles des feux plongeants meurtriers. Sur la place, un élève de l'Ecole polytechnique renvoyé récemment, un jeune républicain qui fera son chemin, Charras, dirigeait la résistance, un fusil à la main. Les soldats parvinrent cependant jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

Cependant, la deuxième colonne rencontrait une résistance plus consistante. Entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, le boulevard était entièrement barré par une énorme barricade : il fallut un rude combat pour l'enlever. Mais d'autres, pendant le combat, s'étaient édifiées ; les arbres du boulevard abattus gênaient le passage de la cavalerie et de l'artillerie. Néanmoins, la colonne, surmontant péniblement les obstacles, arriva à la Bastille. Mais, derrière elle, les barricades se relevaient, fermant la retraite. Les soldats s'en inquiétaient ; ils étaient épuisés de chaleur, et de soif, et leurs munitions diminuaient dans des proportions inquiétantes. Quand on voulut s'engager dans la rue Saint-Antoine, on y trouva de nouvelles barricades : ce n'étaient plus les boulevards, mais une voie étroite : or, des maisons pleuvaient des bouteilles, de la vaisselle, des meubles, des pavés même, montés de la rue aux étages supérieurs. A la hauteur de Saint-Gervais, on trouva une sérieuse barricade, que les voltigeurs purent tout juste enlever, mais ne purent démolir, ce qui arrêta net la cavalerie et l'artillerie. Alors, Saint-Chamans, découragé, lâcha ses objectifs, se détourna de l'Hôtel-de-Ville et, par le pont d'Austerlitz, gagna la rive gauche, les Invalides et revint place de la Concorde.

Quant aux troupes de Quinonnas, chargées d'assurer la liaison entre les deux colonnes, elles subissaient un pire sort encore. Perdus dans le lacet des rues étroites du quartier des Halles, elles se disloquèrent sous une avalanche de projectiles jetés par des fenêtres et finirent par se réfugier dans le marché des Innocents, rue Saint-Denis, où la foule les bloqua. Il fallut qu'un bataillon de la Garde les vint dégager avec de grosses pertes pour les ramener au Louvre. Place des Victoires, où la foule versait du vin aux soldats du 4^e de ligne, ceux-ci fraternisaient carrément avec elle.

Le plan Marmont avait échoué ; le général Talon, qui avait occupé l'Hôtel-de-Ville, y était assiégé ; à la fin de la journée, n'étant pas secouru et n'ayant plus quarante cartouches à brûler, il s'estima heureux de pouvoir, à la faveur de la nuit, s'en évader avec ses soldats. A minuit, toute la petite armée Marmont, très diminuée par les pertes et les défections, était repliée sur le Louvre, le Carrousel, les Tuileries et la place Vendôme. Paris, avec l'Hôtel-de-Ville, restait aux mains de l'émeute, ce 28 au soir.

Les députés étaient poussés par les événements à des décisions. Ils s'étaient réunis à six ou sept, le matin, chez Guizot ; ils étaient encore inquiets ; la Révolution les effrayait, allant trop vite. Pourquoi ces drapeaux tricolores, ces cris d'« A bas les Bourbons » ? Le cri de : « Vive la République ! » surtout les alarmait. Casimir Périer disait encore : « Ce qui convient le mieux à la France, ce sont les Bourbons sans les ultras », — ce qui pouvait se traduire par : les Bourbons avec Casimir Périer à la présidence du Conseil. Mais, à midi, on s'était réuni chez le député peut-être le plus

hardi, Audry de Puyraveau et on y avait vu arriver les deux revenus de la nuit, le banquier Laffitte et le général La Fayette, tous deux partisans d'une action plus vive. Ils firent admettre l'idée de brûler les vaisseaux, de constituer un pouvoir provisoire. Casimir Périer insinua à Laffitte qu'avec quatre millions, on achèterait Marmont. C'étaient deux hommes d'argent, ils étaient inexcusables cependant de croire qu'on achetait un maréchal de France, mais Raguse ! Et c'était le plus dur opprobre pour le malheureux soldat. Laffitte ne pensait déjà plus qu'à frayer les voies au duc d'Orléans ; il s'en ouvrit à Casimir Périer ; on pourrait faire de Marmont le soldat de la combinaison. On députa vers le maréchal. Déjà Arago essayait d'ébranler celui-ci, tout à fait désemparé : mais les ministres étaient au Quartier Général et délibéraient dans la salle voisine. Polignac était imperturbablement confiant. Comme on lui disait que la ligne avait à plusieurs reprises refusé de tirer sur le peuple, le prince disait : « Eh ! bien, qu'on tire sur la ligne ! » Marmont était tenu par ce voisinage. Quand les députés arrivèrent, ils trouvèrent un homme au visage de marbre et n'osèrent formuler leurs offres. Ils se réunirent chez leur collègue Bérard à 4 heures. Mais on n'aboutit qu'à une proclamation qui, rédigée cependant par Guizot, parut si révolutionnaire que personne ne voulut la signer : on imprimerait en dessous les noms de tous les députés opposants, même absents de Paris. « Bon, ricanait le gros Laffitte. Si nous sommes vaincus, personne n'aura signé. » Les parlementaires jouaient vraiment dans cette journée le rôle le plus pitoyable. Le soir, à une quatrième réunion chez Audry, malgré les objurgations de La Fayette, de Laffitte, ils ne purent rien décider encore : on verrait le lendemain.

A Saint-Cloud, la journée incitait à la chasse : le Roi fit un gros sacrifice en y renonçant. Dans la journée, il reçut deux lettres de Marmont le conjurant de retirer ses ordonnances. A la seconde, dont le porteur, un colonel, exigeait une réponse, il en fit une, orale : « Dites au maréchal qu'il remette ses troupes, qu'il tienne bon et qu'il attaque par masses ». Ce roi de France semblait n'avoir jamais vu un plan de Paris de son époque. D'ailleurs, souriant, il refusait de se laisser alarmer ; M^{me} de Goutaut ayant voulu l'entraîner à l'étage supérieur d'où l'on apercevait, avec un télescope, le drapeau tricolore flottant sur Notre-Dame, il déclina l'offre en souriant encore. Le soir, le général Pajol veut apporter les nouvelles les plus alarmantes. Le peuple était tout entier dans la rue. « Mon cher, répondit le Roi, les Parisiens sont dans l'anarchie. L'anarchie les ramènera nécessairement à mes pieds. » Pas un instant, quoiqu'il se proclamât très aimé de son peuple, il ne songea à aller à Paris, se montrer à cheval.

Henri IV n'avait cependant reconquis son royaume qu'en montant à cheval et en montrant son panache blanc dans la fumée de la poudre. Des soldats venaient de se faire tuer sous ses couleurs. Le soir de ce jour, Alfred de Vigny, si royaliste un an avant, écrivait dans son journal intime : « Ils ne viennent pas à Paris. Et on meurt pour eux. *Race de Stuarts!* » Ce soir-là, le Roi fit son whist ; son partenaire, le duc de Duras, se faisait couper. « Vous n'êtes pas à votre jeu ! » lui dit le Roi. Hélas ! c'était lui qui n'était pas à son jeu, — à son vrai jeu de roi...

* * *

Le soleil se leva, le 28, radieux, éclairant 6,000 barricades élevées pendant la nuit. C'était bien inutile. Marmont avait décidé de ne pas reprendre l'offensive, de se tenir sur la défensive autour du Louvre. Mais l'émeute avait décidé, elle, à l'aller chercher, forcer et mettre en déroute.

Des polytechniciens rassemblaient de petites troupes, prenaient partout des fusils et, brusquement, se jetant sur la caserne de Babylone, s'en emparaient, y prenaient encore des armes et formaient une colonne d'assaut qui, par la rue de Sèvres, la rue du Bac et le pont Royal, marchait sur les Tuileries.

Le Louvre était attaqué de quatre côtés. Une colonne, arrivant de l'Odéon, fut, à la vérité, couchée par terre sous la mitraille lorsqu'elle voulut franchir le pont des Arts. Un second assaut, donné par la colonne des polytechniciens sur les Tuileries, fut repoussé. Une troisième colonne, débouchant du Palais-Royal, fut tenue en respect. Venant de l'est arrivait une quatrième colonne qui s'abrita derrière Saint-Germain-l'Auxerrois, n'osant s'avancer vers la colonnade défendue par les Suisses qui tiraient bien. Marmont, au centre du Carrousel, dirigeait la défense de ce grand flot du Louvre et des Tuileries, le seul où flottait encore le drapeau blanc.

On vint le prévenir que le fameux 5^e de ligne, place Vendôme, venait, tout entier cette fois, de mettre la crosse en l'air et de passer à l'ennemi, que le 53^e avait immédiatement suivi l'exemple rue de Castiglione et que deux autres régiments voisins s'en montraient ébranlés. « Faites-les retirer sur le Louvre », dit-il; mais comme il fallait couvrir les Tuileries de ce côté, il eut l'idée malheureuse d'arracher une partie des Suisses de la Colonnade, sans prendre la précaution de les faire relever. Le duc de Raguse avait évidemment perdu la tête et Napoléon n'eût pas reconnu son élève.

La troupe populaire qui guettait derrière Saint-Germain-l'Auxerrois s'aperçut que le feu de la Colonnade s'affaissait; elle se rua sur le Louvre; certains parvinrent à pénétrer dans le Palais par les fenêtres, coururent aux pièces de la Cour et se mirent à tirer sur ce qui restait des Suisses. Ceux-ci, croyant le Palais pris derrière eux et saisis de panique, s'enfuirent à travers le Carrousel et, entraînant avec eux toute la défense, jetant leurs armes, leurs uniformes, enlevant Marmont lui-même et son état-major, abandonnant les Tuileries et la Concorde, ne se reformèrent à peu près qu'aux Champs-Élysées.

Le vieux prince de Talleyrand, embusqué à sa fenêtre, au coin de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Florentin, vit passer cette déroute: elle le vengeait de la disgrâce dont les Bourbons avaient payé ses services de traître en 1814. Il se retourna vers son secrétaire, et, avec ce sourire froid qui avait tant crispé Napoléon, il dit: « Notez que le 29 juillet 1830, à midi 5, la branche aînée des Bourbons a cessé de régner ».

La foule s'était ruée sur les Tuileries sans autres défenseurs. On vit y entrer le vieux général Bertrand, le compagnon de Napoléon, qui revoyait avec des larmes le cabinet de l'Empereur tandis que l'on essayait sur le trône un cadavre ensanglanté et qu'affublés des robes des princesses, des ouvriers singeaient un quadrille au milieu de cris de joie.

L'armée royale, tête basse, se retirait des Champs-Élysées vers Saint-Cloud. Le duc d'Angoulême la recueillit à Boulogne. Marmont arriva l'un des derniers chez le Roi. Celui-ci, toujours bienveillant, ne lui fit pas de reproches. Mais le duc d'Angoulême prit prétexte d'une proclamation adressée par le maréchal aux troupes, pour l'accabler d'un mot affreux: « Vous nous avez trahis comme vous avez trahi l'autre! » Napoléon n'avait pas imaginé une si complète vengeance. Et, comme Marmont ripostait, en portant d'instinct la main à l'épée, le Dauphin appela: « A moi, gardes du corps! Qu'on saisisse ce traître! » Hélas! ces pauvres princes n'avaient été trahis réellement que par eux-mêmes!

Et maintenant, le drapeau tricolore flottait sur les Tuileries comme sur l'Hôtel-de-Ville.

Les Trois Glorieuses étaient closes. Vous savez de quels événements elles furent suivies et comment, dès le 30, la Révolution était escamotée par ces parlementaires qui, les marrons tirés par le peuple, s'en saisissaient. Ne nous en lamentons pas. La République était impossible en 1830; elle n'avait pas de chef: La Fayette, sollicité de la proclamer et de s'en faire le président, n'était qu'un vieillard sans génie et sans volonté; il eût sombré et, avec lui, la République après un mois. Le tour de passe-passe qui, à cette République, acclamée par des bonapartistes sans prétendant sérieux, substitua le duc d'Orléans, Louis-Philippe, ne peut être regretté. Tandis que Charles X s'acheminait, avec une sérénité stupéfiante, vers son troisième et définitif exil, Louis-Philippe inaugurait, dans le trouble, un règne qui bientôt devait assurer au pays une ère de prospérité magnifique qui n'est pas niable. Un jour viendra où lui-même sera renversé par la rue et c'en sera fini des Bourbons. Mais des journées de février 1848 où ce roi Louis-Philippe, si supérieur à son cousin Charles X, sombrera, je ne dirais pas autant que des journées de juillet. Le pays ne les comprendra pas. Or, dès le 30 juillet 1830, à la nouvelle de la chute des Bourbons de la branche aînée, on vit la France entière acclamer la Révolution parisienne. Les drapeaux tricolores sortirent des greniers où ils attendaient, au milieu d'une explosion unanime de joie. De grands rêves reprenaient leur essor. Seuls, la plupart des hommes qui, les 27, 28 et 29 juillet, s'étaient jetés dans la bataille des rues, se montraient mécontents — républicains ou bonapartistes. Ils n'avaient pas encore entendu la grave et amère parole du vieux Blanqui qui, après s'être deux fois exposé, de 1830 à 1848, au feu des révolutions victorieuses qui l'avaient mené en prison, écrivait, sans amertume d'ailleurs et avec philosophie: « Il y a deux sortes d'hommes, ceux qui font les Révolutions et ceux qui en profitent ».

LOUIS MADELIN,
de l'Académie française

Le premier Congrès International de Liturgie

A Anvers, du 22 au 27 juillet 1930, s'est tenu le premier Congrès international de Liturgie. Les circonstances semblaient peu favorables: congrès eucharistique national à moins d'un mois de distance, pléthore de réunions de toutes sortes dans la fastueuse métropole, d'autres choses encore pouvaient faire craindre un demi-échec.

Ce fut un magnifique succès. On s'en rendit compte dès la séance d'ouverture, dans la grande salle du Palais des Fêtes à l'Exposition — car tout doit se tenir aujourd'hui à l'Exposition si l'on veut réussir! Il y avait là réunies plus de deux mille personnes, tandis que le cortège des quelque vingt-cinq évêques et prélats, S. Em. le cardinal Van Roey en tête, faisait son entrée. C'était vers 6 heures du soir; la séance, commencée aussitôt, se prolongea pendant près de deux heures et demie sans que personne songeât à partir.

C'est que, dès l'abord, la haute valeur religieuse de cette réunion s'était imposée aux âmes. Mgr Grente, évêque du Mans, leur avait commenté avec force et distinction l'incisive parole de Pie X: « A la messe, plus de spectateurs muets! » D'une éloquence aussi vive et plus saisissante encore, M. Van Cauwelaert, bourgmestre d'Anvers, leur avait dit ce qu'est la vie liturgique pour le laïc d'aujourd'hui. Sa voix frémissante évoquait le troupeau sans pasteur, les brebis errantes, esseulées, livrées à tous les hasards et à tous les dangers, la fatale dispersion des âmes, inévitable si l'Eglise n'était là, maternelle, les recueillant toutes, les nourrissant et les abreuvant, les groupant dans son chaud bercail, les menant toutes ensemble vers les verdoyants pâturages. Par elle, le Pasteur les conduit. D'elle comme de Lui sourdent les sources éternelles. Vivre de sa vie — avant tout de sa vie liturgique — c'est vivre de Lui, car elle est l'Épouse et le Corps même du Christ...

Dans l'affolante clameur terrestre d'une Exposition universelle, ce cri de foi, où la détresse se mêlait si éloquentement à la sécurité, devenait empoignant. On le comprit. Pour les uns, acquis déjà à la cause liturgique, la joie fut profonde; pour les autres, c'était la révélation de notre « mouvement » et de son esprit.

* * *

Le « mouvement liturgique » ne date pas d'hier.

A prendre les choses à leur naissance, il n'est que juste de reconnaître que c'est l'admirable restauration de dom Guéranger, en France, qui est au principe de l'œuvre entière. Il avait compris, ce dont peu d'esprits s'avaient alors, l'incomparable valeur de la prière de l'Eglise. Homme d'action, il a réussi à faire rayonner son idéal, tant par la publication de l'*Année liturgique* — première grande borne milliaire sur notre route —, que par l'institution vivante de Solesmes, bien plus importante pour nous puisque c'est de Solesmes que, par les fondateurs de Beuron qui s'en inspirèrent, parvint en Belgique cette lumière, le matin d'octobre 1872 où l'humble colonie de moines noirs s'établissait en Belgique sur la colline alors solitaire de Maredsous.

Or, dès 1882, dom van Caloen publiait là son *Missel de jidèles* et commençait finalement, deux ans après, la revue *le Messager des Fidèles*.

L'œuvre avançait lentement lorsqu'en 1909, sous l'impulsion hardie et vigoureuse de dom Lambert Beauduin, moine du Mont-César, elle fit soudain des pas de géant. On se souvient du prodigieux succès des fascicules de la *Vie liturgique* d'avant-guerre,

qu'on a nommée spirituellement « le missel de la démocratie ». En quelques mois, cet original périodique comptait 70,000 abonnés.

D'où venait pareille frémissante exubérance? Du besoin immense que ressentait alors les âmes de cette nourriture fortifiante. Le cardinal Mercier, qui présidait en 1909 ce Congrès de Malines où l'idée, lancée par dom Beauduin fut aussitôt appuyée par G. Kurth, a raconté comment, tandis que l'éloquent historien avouait son regret que le Missel fût tombé des mains de la plupart des fidèles et son espoir de le leur voir reprendre, « un frémissement sympathique » parcourait l'assemblée. « Les âmes de ses auditeurs, a écrit le Cardinal, étaient préparées à ce reproche, et sentaient monter en elles ce désir. Elles prenaient directement conscience d'un devoir longtemps négligé, et d'une obligation sourde de se reprendre à le remplir. »

Le « mouvement » ainsi déclenché se poursuivit énergiquement. La guerre marqua un temps d'arrêt. Il a repris depuis, fidèle à l'esprit de ses origines : il est et reste essentiellement religieux.

Qu'on le sache bien, le mouvement liturgique ne procède ni du désir d'augmenter la pompe des cérémonies, ni d'un culte méticuleux des prescriptions rituelles, ni d'un souci de beauté esthétique, ni d'un goût d'archéologie, ni de préoccupations d'historien.

Non. Il veut n'être qu'un retour convaincu, ardent, à la prière de l'Eglise. Frappés de la criante contradiction que présente trop souvent la piété des chrétiens qui, instruits de la grandeur doctrinale de la Messe et de leur stricte obligation de l'entendre, y assistent néanmoins avec parfaite indifférence, méconnaissance pratique de sa valeur, lamentable ignorance de ses rites, les apôtres de la liturgie entendent faire cesser ce scandale. Ils veulent rendre au peuple l'intelligence des actes rituels qu'il doit poser. Poussant plus avant encore, et plus à fond, ce qu'en dernière analyse ils s'appliquent à restaurer, c'est la foi intégrale et vivante en l'Eglise. Epouse et Corps mystique du Christ, Mère de tous les chrétiens, priant pour ses enfants et avec eux, les menant par ses sacrements à leur Père commun. L'individualisme avait rongé peu à peu dans les âmes, la conscience de ce dogme, essentiel pourtant et si magnifique! Il faut le rapprendre.

Un généreux et persévérant effort pour faire s'épanouir, sur le terrain de la piété, la grande théologie de l'Eglise, tel est le « mouvement liturgique ». Tous ceux qui — adversaires ou partisans — y ont vu autre chose, se sont lourdement mépris.

* * *

Aussi bien, si la liturgie n'était pas esprit et vie, quelle ne serait pas la vanité de sa prétention à conquérir les âmes? L'émotion soulevée à l'assemblée d'ouverture, par les vibrantes paroles du bourgmestre d'Anvers, n'a qu'un secret : *Parvuli petierunt panem!* L'auditoire très mêlé qui entendait ces accents a faim du Pain de vie. On lui rappelait — et par lui on le criait à la foule chrétienne, innombrable — que seule l'Eglise a mission de rompre ce Pain qui est le Christ, et donc qu'à elle il faut courir comme à sa Mère. Quel évangile de joie pour des cœurs affamés!

Les journées de travail du Congrès lui-même ne firent qu'accroître cette impression. On entendit successivement quatorze délégués des pays d'Europe et d'outre-mer, chargés, chacun, de résumer l'état du « mouvement » dans les diverses nations. Il fut évident que là où l'on a accentué la note religieuse, là où un apôtre au verbe éloquent a su dégager et faire saisir la substance vivante de ce retour à la piété de l'Eglise, le peuple s'est porté avidement vers elle.

Parmi les rapports eux-mêmes, celui de dom Hammerstedt, de Maria-Laach, fut un des plus applaudis. Or il était exclusivement un exposé d'idées. Le rapporteur ne pouvait présenter au Congrès

qu'une rapide esquisse de la thèse, particulière au mouvement rhénan, du « mysterium » et de la « présence » du Christ. Ce n'est pas à ces vues que s'adressait l'ardente adhésion des congressistes, mais à la doctrine de ferveur qui enveloppait la relation entière, appliquée à montrer le Christ dispensant par l'Eglise ses trésors de grâce.

Les réunions intimes entre délégués, entre professeurs de liturgie, etc. ont achevé de montrer quel commun idéal ranime les ouvriers du mouvement et combien il est vrai que cet objectif est essentiel à la vie chrétienne. Cette unanimité de vues est l'un des plus précieux enseignements du Congrès.

* * *

Les conclusions furent dégagées brièvement au terme de la dernière séance.

La première est une constatation infiniment consolante : partout où l'idée liturgique lui est révélée, le peuple en devient avide, à proportion de la qualité et ferveur religieuse de cette initiation. De là la seconde conclusion : c'est à préparer l'action du prêtre, seul artisan qualifié pour cet enseignement, que doivent aller aujourd'hui les efforts : il faut gagner le prêtre à l'idée liturgique, il faut équiper le prêtre pour le travail liturgique.

Grâce à Dieu, la génération montante des prêtres de paroisse et des collègues est plus convaincue et mieux armée que ses devancières. Une tâche les attend, belle mais lourde. L'œuvre liturgique est dure, en effet, dès qu'on dépasse l'action superficielle pour travailler en profondeur.

Sed confidite! Une chose est de nature à entretenir tous les courages, car elle garantit que jamais le mouvement ne s'arrêtera. C'est qu'il s'agit ici non pas d'une action discutable ou d'une œuvre dont on pourrait à la rigueur se passer.

Non. La vie liturgique du peuple, c'est sa vie religieuse authentique. Dès lors, tant que le christianisme vivra, il faudra, sous peine de périr, conduire toutes les âmes vers ces seules sources de la Vie divine.

Dieu le veut!

† Dom B. CAPELLE,
Abbé-coadjuteur du Mont-César,
Président du Comité interdiocésain
d'Action liturgique et paroissiale.

Le secret de Léon Bloy

Le problème

Le 24 septembre 1889, Léon Bloy écrivait à M^{lle} Jeanne Christian-Molbech, qui allait bientôt devenir sa femme :

« Il me fut donné par surcroît d'être le dépositaire et le confident d'un secret inouï, que je ne puis communiquer à personne, fardeau écrasant, épouvantable, qui m'a souvent jeté par terre ivre de douleur et suani la mort (1). »

Quel est ce secret? a-t-on demandé dès l'apparition de ce singulier avenu.

Candidé, dès 1923, rappelle que M. Elie Feyron, qui s'est, comme on sait, fait une spécialité de la question Bazaine, et d'une façon qui donne singulièrement à réfléchir (2), concluait, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, qu'il s'agissait de son héros dont Bloy aura connu l'innocence.

(1) *Lettres à sa fiancée*, 6, Stock., édit., Paris, 1923, p. 25.

(2) ELIE FEYRON, *Bazaine est-il un traître?* 1904; *Ma requête en révision*, 1911; *Bazaine devant ses juges*, 1912; *Le revirement de Bazaine; A propos du siège de Metz*, 1923, etc., Stock édit.

Ecartant cette solution, l'enquêteur de *Candidé*, qui semble être M. Léon Treich (un fureteur, s'il en fût), voit plutôt là une allusion à Naundorff, ou, « mieux encore » à Notre-Dame de la Salette, ou enfin « à des prophéties qui auraient été faites à Léon Bloy sur le règne du Saint-Esprit sur la terre et sur la doctrine des Paracletistes ».

Il paraît, toujours selon le même curieux, qu'un correspondant de l'*Univers*, qui signe Fromm, aurait, en son temps, signalé l'existence de « deux octogénaires habitant, l'un Paris, l'autre Versailles et qui auraient su la vérité sur le secret si bien gardé jusqu'ici ».

Me permettra-t-on d'apporter mon témoignage?

Je ne prétends pas tout savoir de cette affaire, loin de là; mais j'ai reçu de Léon Bloy lui-même plus d'un renseignement qui me permettent de situer le problème et de le résoudre, pour l'essentiel, en toute certitude.

Très probablement, les héritiers de Léon Bloy tireront, après ce que je vais dire, des nombreux papiers inédits qui sont entre leurs mains, des détails que j'ignore, des compléments circonstanciés qui ne peuvent manquer d'être très intéressants et d'étoffer utilement ce que l'on trouvera ici. Je suis assuré qu'ils ne pourront que me confirmer.

Déclarons tout de suite que ce secret n'est pas un simple incident, un épisode étrange ou émouvant, voire un chapitre inattendu et tragique de la vie de Léon Bloy. Non, il ne s'agit pas ici d'une confidence reçue par rencontre, à la vérité lourde à porter, mais sans autre effet que d'ébranler dououreusement son dépositaire.

Nous avons affaire à un de ces événements qui changent une vie, la fixent du moins à jamais. Dès lors, l'activité de Bloy, son énergie, ses pensées prendront une direction qui ne fléchira pas.

Le secret, quitte à en déterminer la nature, devient la clé, l'unique clé qui permet d'ouvrir, de déchiffrer, de lire l'œuvre entière de Bloy, cette œuvre n'étant que le secret affirmé, commenté, sous mille formes.

On voit si, pour les lettrés, la question devient importante.

Une chose est évidente à qui lit Léon Bloy sans se laisser détourner par la magnificence du style, l'ensorcellement des images, c'est que l'auteur des *Propos d'un Entrepreneur de démolitions*, des *Belluaires et Porchers* n'est pas un critique; que l'inventeur du *Désespéré*, de la *Femme pauvre*, des *Histoires désobligeantes*, ou de *Sueur de sang* n'est pas un romancier ni un conteur; que le peintre de *Byzance*, de *Napoléon*, de *Jeanne d'Arc* n'est pas davantage un historien, en un mot n'est pas un littérateur. L'art, qu'il a aimé passionnément, cela va sans dire, n'est pour lui qu'une fatalité de sa nature et de sa vocation, un pis-aller, un appau pour attirer un auditeur récalcitrant, qui s'effraie de la vérité et ne la supporte qu'affublée de mensonges.

Il l'a dit sans repos, avec monotonie, il est catholique, il n'est que cela.

Mais, catholique, il a pris soin de se séparer de ses frères avec une insistance infinie, naïve et offensante. Il est « l'homme du moyen âge » et des « Catacombes », le « Pèlerin du saint Tombeau »; c'est-à-dire tout, sauf un catholique d'aujourd'hui. Ce serait se méprendre que de voir là des hyperboles d'une ferveur de feu ou d'un simple mépris. Non. Bloy se prétend isolé, mieux que cela, unique. Il est « le seul qui ait quelque chose à dire aujourd'hui pour la Gloire de Dieu ».

Le seul.

Appelé à annoncer à son tour quelque chose d'aussi énorme que ce que Jean-Baptiste déclarait au peuple choisi :

« Celui que vous attendez est enfin venu! Il est déjà parmi vous et vous ne le savez pas! »

Les fausses hypothèses

BAZAINE ?

Comme un Français qui a subi 1870, en particulier comme quelqu'un qui, parti volontairement, a payé de sa personne dans les rangs du corps franc de Cathelineau, et pour qui l'armée et la Patrie sont toujours restées des valeurs essentielles, Bloy n'a pas été indifférent à la reddition d'abord, au procès ensuite, de l'homme de Metz.

Mais il lisait peu, ne voyait personne; l'occasion ne se présentait pas de se faire une opinion originale. Ce qui est plus fort, on peut assurer qu'il n'y a jamais songé. Au moment des débats, il lisait

les journaux dont on ne voit pas qu'ils disent, à cette époque tout comme aujourd'hui, autre chose que ce qui agréa au pouvoir. Bloy, sans rien qui l'amenât à douter, s'en tint, c'est certain, à ce qui s'imprimait tous les matins. Comme le public, il croyait savoir.

En 1888, le comte d'Hérisson publie le *Mystère de Metz*, où il prend résolument la défense du condamné et plaide devant l'opinion la réhabilitation. Le livre eut un vrai succès.

A quel moment vint-il sous les yeux de Bloy, qui n'était pas de ceux à qui les éditeurs ou les auteurs font des « services », ni, non plus, de ceux qui ont le loisir et l'argent pour suivre ce qui paraît? Ce qui est sûr, c'est qu'au début de 1891, Bloy a en mains un autre volume d'Hérisson, *Le Prince impérial* (Ollendorff, 1891); il en adopte les idées, et donne le *Prince noir* à la *Plume* (15 mars 1891), joint plus tard en annexe à la *Chevalière de la Mort* (I). Il lit aussi — avant? après? — le *Mystère de Metz* et cela change son avis sur Bazaine. Voilà qui ne peut faire de doute.

Pour Hérisson, Bazaine est un soldat brave et désintéressé, mais un chef sans génie; n'ayant pas ce qu'il faut pour surmonter une situation exceptionnelle, il se contente d'y faire face loyalement. A une opinion irritée, à des intérêts coalisés, qui réclamaient une victime, il sert de bouc émissaire. D'autres généraux que lui ont été au-dessous de leur tâche et avec une autre responsabilité. Ils sont trop heureux de se faire oublier, de laisser croire que, si tout a mal tourné, ils n'y sont pour rien, que, seul, le maréchal en est cause.

Voilà désormais l'opinion de Bloy.

C'est le sens, que dis-je? c'est le texte de la dédicace de *Sueur de sang*.

Un de ceux qui, dans le livre d'Hérisson, déposent en faveur du condamné, Archibald Forbes, écrit page 114 :

« C'est ainsi qu'on en fit un bouc émissaire, emportant avec lui, à Sainte-Marguerite, les péchés de toute cette horrible époque. »

Bloy écrit le 22 juillet 1893 :

« Les dernières feuilles de *Sueur de sang* s'impriment. Je me suis demandé quel pouvait bien être, parmi les vivants ou parmi les morts, l'homme assez universellement, assez injustement et assez lâchement mécrié, pour que je lui dédiasse mon livre. Je n'ai pas trouvé mieux que Bazaine.

» Dédicace de *Sueur de sang* (1870-1871)

» A la mémoire diffamée

» de

» FRANÇOIS-ACHILLE BAZAINE

» Maréchal de l'Empire,

» qui porta les péchés de toute la France

» Et fut condamné

» par une injustice épouvantable

» sur le témoignage de tous les lâches

» Et de tous les désobéissants

» qu'il avait en la faiblesse ou l'héroïque générosité

» de ne pas flétrir.

» L'éditeur ne veut pas aller au delà du mot France.

» Evidemment cela peut marcher encore. Peut-être même est-ce mieux ainsi. En tout cas, on ne dira pas que je néglige les moyens d'assurer l'insuccès complet de mes livres. (2) »

Quoi qu'en disent ces derniers mots, cette dédicace n'avait qu'un but : attirer l'attention des plus distraits, provoquer des réactions violentes, et, à la faveur des polémiques, assurer le succès. Bloy s'enrageait de voir l'un après l'autre ses ouvrages sombrer dans le vide : silence de la presse, ignorance du public.

Quand ses contes paraissaient au *Gil Blas*, il avait imaginé de faire envoyer à la direction du journal par Montchal (3), qui résidait à Dresde, des lettres comminatoires de soi-disant officiers allemands. La démarche n'avait donné d'autre résultat que de flatter les Albiot et les Desfossés qui se voyaient observés, discutés au delà du Rhin!

Il ne pouvait venir à l'esprit de Bloy de mettre ses idées et sa manière à la portée du gros public; c'eût été pourtant le vrai

(1) M. René Martineau, dans son *Léon Bloy* cite une lettre à G. Landry (25 février) et dit à tort qu'elle se rapporte au *Mystère de Metz*. Non, c'est au *Prince impérial*.

(2) *Mendiant ingrat*, pp. 158 et suiv.

(3) Le dédicataire de la première édition du *Désespéré* et le « *Leverdier* » dudit roman.

moyen de forcer le succès. Il chercha donc par un autre truc — qu'on me passe le mot — à frapper un grand coup.

Son livre traitait de la guerre, pourquoi ne pas le couvrir du fanion diffamé du maréchal en qui se symbolisent les désastres et les douleurs de l'année terrible? C'était de quoi faire cabrer ce fou de Deroulède, lui faire crier partout qu'on vient de gifler la France. Que craindre, puisqu'il suffira d'ouvrir le livre pour constater qu'il est chauvin — le talent en plus — autant que les *Chants du soldat*.

Et de son écriture lente et magnifiquement décidée, notre lutteur balance son texte!

Il voit déjà les journaux rompant, sous le coup de l'indignation, la consigne du silence, les badauds s'arrachant les éditions.

Dans cet espoir, il se fait appuyer par le *Mercur de France* (1) où il a des amis dévoués et qui ne craignent pas le tapage; et, puisque Dentu trouve la dédicace compromettante, la revue paradoxale l'étalera, complète!

La manœuvre n'aboutit pas. Silence universel, immobile et noir. Rien ne devait réussir à Bloy. Il faudra étudier un jour les raisons de ce singulier et si constant échec.

Ce que nous avons cité suffit à établir que Bazaine n'avait passé par son esprit que par rencontre, quand le livre était fini et sans que son innocence lui importât autrement.

Si Bloy avait cru que de son témoignage dépendait l'honneur de cette mémoire, il ne s'en fût pas tenu à un mot lancé même d'une voix forte. Pour réduire les préjugés, il aurait au moins tenté un chapitre, une préface. Quand il croit tenir des preuves, il les étale : exemple Naundorff. Il n'a jamais gardé sa langue, surtout quand il savait devoir faire sursauter. Même obligé à des réserves, il avait mille façons de se faire entendre. Ici il laisse son affirmation en l'air; il supporte même, lui qui défend ses textes *unguisibus et rostro* qu'on en supprime le plus clair.

Mais continuons de dépouiller ses notes d'alors.

« 13 septembre. — Carte de Georges Bazaine et ses frères, me remerciant de l'hommage à la mémoire de leur oncle. »

» Réponse en leur envoyant la dédicace complète.

« ... Je suis parfaitement heureux, Messieurs, d'avoir eu l'occasion de protester contre l'une des iniquités les plus effroyables du siècle, quelles que puissent être pour moi les conséquences d'un acte que les lâches trouvent audacieux. Ainsi ai-je toujours fait, ainsi ferai-je toujours.

» J'ai l'honneur d'être l'écrivain le plus redouté, et par conséquent le plus calomnié de ce temps. N'était-il pas naturel que j'allasse pieusement, de tout mon cœur, au plus malheureux des hommes et que la mémoire de votre oncle fût honorée devant tous par un artiste que les microbes de la plume ont cherché depuis dix ans à faire crever de misère, pour son châtimement d'avoir démasqué sans peur la sottise et la turpitude contemporaines? »

Voilà une famille disposée certainement à faire quelque chose pour une réhabilitation qui la touche presque autant que le mort dont elle n'a pas renié le nom, et Bloy ne lui communique rien. Il sait comment rendre l'honneur à un soldat malheureux, et il ne parle que de soi! Qui ne croira que c'est parce qu'il ne sait rien? Voici plus fort.

Henri Mazel, directeur de l'*Ermitage*, et collaborateur du *Mercur*, publie sous la signature « Saint-Antoine », une note véhémement tout entière consacrée à la dédicace (septembre 1893) et qui porte ce défi :

« Au lieu d'une dédicace bruyante et qu'il n'ose achever, que l'auteur de *Sueur de sang* nous apporte ses raisons (j'ose croire qu'il ne trouve pas suffisantes celles de M. Hérissou)... »

Aussitôt l'écrivain riposte :

« ... 2) Saint-Antoine me pose dix-sept (!) questions qu'il croit accablantes sur Bazaine, dont la prétendue trahison est une légende opportuniste, orléaniste et Mac-Mahonnienne, que les gens instruits ou simplement attentifs ont abandonnée depuis longtemps au populo.

» Un seul mot me paraît ici plus que suffisant. Voici : *A défaut même de toute autre preuve, l'innocence de Bazaine serait démontrée surabondamment par l'épouvantable canaillerie de ses accusateurs et de ses JUGES!* (2) »

(1) Septembre, 1893.

(2) C'est Bloy qui souligne.

Ce texte fût inséré dans le numéro de novembre, avec cette addition :

« Saint-Antoine se borne à faire remarquer, en réponse à la lettre ci-dessus, que la triste fin du général d'Andlau (1), à qui il est sans doute fait allusion, ne détruit nullement la condamnation, ratifiée par l'histoire, de Bazaine comme traître. »

« Ratifiée par l'histoire! quelle histoire? », riposte Bloy, qui n'ajoute rien, justement parce que de cette affaire il ne sait que ce qu'il tient de la lecture d'Hérissou.

Ce qui prouve, si c'était encore nécessaire, combien le cas de Bazaine est secondaire à ses yeux, c'est qu'il observe lui-même que l'article de Saint-Antoine lui eût été plus agréable, et lui « aurait paru plus littéraire », si se fût intéressé à *Sueur de sang* même au lieu de s'acharner sur la dédicace.

En 1905, quand triomphait la série : *Une Epoque* (1870-71), des frères Marguerite (dont l'un, Victor, depuis...), Bloy, enquêté par G. le Cardonnel et Charles Villey, répondait :

« Il y a cependant une chose que j'ai mal digérée : j'ai fait *Sueur de sang* dont personne ne parle, et les Marguerite sont les seuls qui ont le droit d'écrire sur la guerre de 1870!... En dehors de la supériorité du talent sur ces gens-là, qui se mettent à quatre pattes pour écrire un livre, moi, j'ai fait cette guerre et j'ai pu sentir des choses dont ils n'ont aucune idée. »

L'affaire est jugée, Bloy n'a rien connu de particulier sur Bazaine et ses malheurs.

Le fin mot de son attitude en toute cette affaire est ceci que reconnaîtront ceux qui l'ont fréquenté ou simplement l'ont bien lu :

Centre et mesure de tout, Bloy, insulté, méconnu, et d'ailleurs généreux comme pas un, court à tous ceux qui soulèvent la tempête et font, comme lui, l'unanimité contre eux. Il dit équivalement aux neveux de Bazaine : « La sienne, la mienne, notre cause est commune ». Il n'a jamais parlé autrement. C'est par ce côté de la question qu'il décidait de l'innocence de quelqu'un! On le vit bien pour Dreyfus. Lisez *Je m'accuse* et voyez comme il se f... des discussions sur le bordereau et autres preuves.

Edgar Poe, Quincey, Baudelaire, Hello, Villiers de l'Isle-Adam, Verlaine, Barbey d'Aureville, sont d'assez magnifiques raisons de se méfier de l'ostracisme des contemporains. Bloy en avait tiré une loi : Toute personnalité puissante, ou se séparant du commun, dresse le commun contre elle. N'être pas comme les autres, voilà le crime inexpiable. La grandeur, cape rouge, incite le troupeau à foncer cornes basses.

Si nous ajoutons, comme il convient, le cas de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il nous paraît évident que c'était plus qu'il n'en fallait à Bloy pour qu'il se crût autorisé, sans rien savoir de plus, à pavoiser pour un lapidé.

NAUNDORFF?

Naundorff a davantage occupé Léon Bloy. Voyons si le secret le concerne.

Bloy lut le plaidoyer de Jules Favre et, s'il avait été étonné, n'en avait pas été convaincu.

En mai 1885, un pauvre homme que, « depuis, le néant a avalé », (Landry? Buet?) lui prêta le livre d'Otto Friedrichs, *Un Crime politique* (2) qui le conquit.

Villiers, depuis longtemps rallié à Naundorff, sur lequel il écrivait vers cette époque une nouvelle saisissante, *Le Droit du Passé* (3), lui présente des partisans et l'amène, après bien des résistances, à rencontrer le prétendant en 1888.

Bloy nous a donné ses impressions horribles sous ce titre significatif : *Le Fumier des Lys*. Que Naundorff soit Louis XVII, le fait pour lui n'est pas douteux, et il se contente de référer son lecteur à Friedrichs. Mais, qu'est-ce que cela fait? La race des Bourbons est rejetée et, si l'on n'en avait cent autres preuves, il suffirait d'en connaître l'ultime rejeton!

L'histoire poignante de ce misérable finit cependant par ébranler son mépris. Il s'adoucit un peu et s'engage à ne pas rééditer le *Fumier des Lys*. Henri Provins et Otto Friedrichs, persuadés que l'auteur du *Désespéré* et de la *Femme pauvre* doit faire davan-

(1) Ce général sénateur, compromis dans une affaire d'escroquerie, se réfugia en Amérique où il mourut bientôt à l'hôpital.

(2) Bruxelles, 1884.

(3) Recueillie dans l'*Amour suprême*, Brunhorf, édit., Paris, 1886.

VOYAGES EDGARD DUMOULIN 137 et 139, Rue Royale
- - BRUXELLES - -

VOYAGE EN GROUPE A
LOURDES

en concordance avec les grands pèlerinages.

Le confort d'un voyage de **GRAND TOURISME**

avec tous les avantages spirituels d'un **PÈLERINAGE**

UNE ORGANISATION DE TOUT PREMIER ORDRE POUR UN PRIX TRÈS MODESTE

PROGRAMME

Premier jour. — Après-midi, départ de Bruxelles en rapide pour Paris. — Fin de l'après-midi, arrivée à Paris. Visite de Paris en auto. — Le soir, dîner; ensuite, départ de Paris en rapide pour Bordeaux.

Deuxième jour. — Le matin, arrivée à Bordeaux. Petit déjeuner. — Dans la matinée, départ de Bordeaux en express pour Pau. — Déjeuner à Pau. Ensuite, visite de Pau. — Fin de l'après-midi, départ de Pau en train pour Lourdes. — En arrivant à Lourdes, conduite à l'hôtel en autobus; dîner et logement.

Troisième jour. — Séjour à Lourdes. — Visite de la ville, de la Grotte miraculeuse et des Sanctuaires.

Quatrième jour. — Séjour à Lourdes. — Excursion facultative en auto-car à Caunterets et à Gavarnie (supplément de 40 francs français pour l'excursion en auto-car).

Cinquième jour. — Séjour à Lourdes. — Excursion facultative en auto-car à Bayonne et à Biarritz (supplément de 80 francs français pour l'excursion en auto-car).

Sixième jour. — Séjour à Lourdes. — Ascension en funiculaire du Pic du Jer.

Septième jour. — Le matin, départ de Lourdes en express pour Bordeaux. Déjeuner à Bordeaux. — Après-midi, visite de Bordeaux. — Le soir, après le dîner, départ de Bordeaux en rapide pour Paris.

Huitième jour. — Le matin, arrivée à Paris. Petit déjeuner (dernier service).
Dans la journée, retour facultatif vers la Belgique.

La durée de la validité des billets de chemin de fer étant de trente jours, les touristes ont la faculté de prolonger, à leurs frais, leur séjour à Paris au retour.

PRIX : Au départ de Bruxelles jusqu'au retour à Bruxelles.

1,700 francs, 2^e classe train, hôtel de tout premier ordre.

1,475 francs belges, 2^e classe train, hôtel de premier ordre.

1,300 francs belges, 2^e classe train, hôtel grand confort moderne.

1,000 francs belges, 3^e classe train, hôtel grand confort moderne.

DATES DES DÉPARTS EN GROUPE : Mardi 20 mai, mercredi 4 juin, mercredi 25 juin, mercredi 16 juillet, mercredi 30 juillet, mercredi 13 août, mercredi 27 août, samedi 6 septembre, mercredi 24 septembre et mercredi 8 octobre.

CHAQUE VOYAGE EST ACCOMPAGNÉ PAR UN DE NOS DÉLÉGUÉS

NOTES

Arrangements spéciaux pour les personnes qui désirent effectuer ce voyage **sans nuit en chemin de fer.** Demandez prix et renseignements.

Au retour du voyage à Lourdes, excursion supplémentaire d'une journée à Lisieux pour la visite du célèbre Carmel, où vécut sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Demandez prix et renseignements.

POUR INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AUX

Voyages Edgard Dumoulin

137 & 139, RUE ROYALE, BRUXELLES

VOYAGES HANCIAU FONDÉE EN 1911. — TÉLÉPHONE 177,84
 22, Rue de la Bourse - BRUXELLES
Voyages Particuliers - Voyages de Noce - Excursions collectives
 PROGRAMMES GRATUITS ENVOYÉS SUR DEMANDE
OBERAMMERGAU : Jeux de la Passion 1930
 enseignements gratuits TOUS SERVICES DE VOYAGES

TOUT POUR LES ARTS ET L'INDUSTRIE

M^{on} Raph. DAMMAN
 71, Rue Berckmans, 71, BRUXELLES
 Téléphone : 175,26

MATÉRIEL COMPLET pour Dessin, Peinture, Pyrogravure, Pyrosculpture, Cuirs et Métaux, Repoussage, Velouté, Sculpture Architecture, Tarso-Plastima, Peinture lumineuse en relief.

La seule maison outillée pour la fourniture des Couvents et Pensionnats
 PRIX SPÉCIAUX. — EXPORTATIONS.
 Le plus grand choix. — Toutes les nouveautés. 589

Société Anonyme des Palaces d'Ostende

Kursaal d'Ostende
 Saison 1930. — Mai-Septembre

MUSIQUE

Le grand orchestre de cent musiciens sous la direction de MM. François Rasse, J. Toussaint De Sutter et Mouqué.
 Les concerts symphoniques.
 Vedettes du chant.
 Quatre concerts extraordinaires dirigés par MM. Gaubert, Alpaerts, Rabaud et Rasse.
 Les concerts classiques du vendredi.
 La musique du 1^{er} régiment de guides se fera entendre en août au Kursaal d'Ostende.
 Tous les jours concert d'orgue par M. Léandre Vilain.

ATTRACTIONS

Les Galas de la Salle des Ambassadeurs. Vedettes de la danse à chaque week-end.
 Les meilleurs jazz.
 Un spectacle par le corps de ballet du théâtre de la Monnaie.

POUR LES ENFANTS

Bal tous les Jedis : jouets, cotillons, attractions.
 Spectacles féeriques.
 Tournois sportifs sur la plage.

MONDANITÉS

Thés de gala aux Ambassadeurs.
 Défilés de couture.
 Election de Miss Flandre Occidentale : 26 juillet.

BEAUX-ARTS

Exposition permanente de peintures et sculptures en la salle d'expositions et au Salonnet.

CONFÉRENCES

Le R. P. Sanson, le 24 juillet.

Pour le Centenaire de notre Indépendance

Histoire de la Belgique Contemporaine

Vient de paraître chez A. Dewilt, 53, rue Royale, à Bruxelles, le tome II de l'Histoire de la Belgique contemporaine.

TOME I (408 pages, deux cartes hors texte).

Formation du Royaume de Belgique, par le vicomte Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain.

La Belgique et les Puissances européennes, par A. DE RIDDER, directeur général au ministère des Affaires étrangères.

Histoire économique de la Belgique, par F. BAUDHUIV, professeur à l'Université de Louvain.

Nos Institutions représentatives, par G. EECKHOUT, professeur à l'Université de Gand.

TOME II (600 pages, dix croquis).

Histoire politique interne, formation et évolution des partis, par Ch. TERLINDEN, professeur à l'Université de Louvain.

Histoire sociale, les faits, les idées, la législation, par M. DEFOURNY, professeur à l'Université de Louvain.

Les institutions militaires belges, par le major b. e.-m. baron VERHAEGEN.

Histoire de l'église catholique en Belgique, par le P. E. DE MOREAU, professeur d'histoire au Collège théologique de Louvain.

Le **TOME III**, à paraître prochainement exposera l'histoire de l'enseignement; le mouvement scientifique, littéraire, artistique, philosophique et historique; la création de notre empire colonial ainsi que l'œuvre de nos rois.

CAPSULERIES et LAMINOIRS de CHAUDFONTAINE

SOCIÉTÉ ANONYME TÉLÉPH. : TROOZ 25

COMPTE CHÈQUES POSTAUX 28219 Adresse télégraphique :
 CODE A. B. C. 5^e EDIT. CAPSULERIES CHAUDFONTAINE BELGIQUE

BANQUE GÉNÉRALE DE LIÈGE ET DE HUY A LIÈGE

CAPSULES EN ÉTAIN pour surbouchage des bouteilles, flacons, etc.;

Tubes en étain, plomb étamé, plomb pour produits pharmaceutiques, pommades, colle, dissolution, etc.)

Plomb et étain laminés en feuilles minces pour emballage, thé, chocolat, fromage, etc.

F. LIMPENS & C^{IE}

INGÉNIEURS CIVILS

71, rue Bara, BRUXELLES Téléphone : 236,15
 24, Longue rue du Vanneau, ANVERS Tél. 117,89

Chauffage Belge

B.L.

CHAUFFAGE

CENTRAL

tage, que son immense talent est de force à attacher mieux qu'un grelot, une cloche, font son siège et l'emportent. Ce n'était pas difficile. Bloy écrit le *Fils de Louis XVI*.

Jusqu'ici nous ne voyons pas, et nous sommes en 1808, qu'il détienne la moindre pièce de lui seul, connue, ni aucun témoignage jusque là secret. Il drape d'images ce qu'ont déjà dit ses deux informateurs. Si ceux-ci lui ont ouvert leurs dossiers, leurs collections, ils ne lui ont, en fait, rien fourni de sensationnel ni de mystérieux.

À la vérité, ce qui a conduit Bloy en cette affaire, c'est surtout la fringale de justice, le besoin de courir aux causes perdues. En veut-on le témoignage?

Écoutez ce cri (1) :

« J'ai parlé de Louis XVII, bien ou mal, comme j'ai pu le faire, pour me séparer une fois de plus des imbéciles, des lâches, des domestiques; pour accomplir en une façon spirituelle le précepte évangélique de visiter les captifs et de recueillir ceux qui ont besoin d'hospitalité; enfin pour délivrer ma conscience, qui me fatiguait de ses cris, et ne pas mourir comme les canailles sans langue ni cœur qui se sont tus, même au moment de paraître devant Dieu.

« Ah! il y a beaucoup d'années que je voulais jeter hors de moi cette dameur! Mais c'était difficile pour des raisons générales déjà dites et pour une autre, très particulière, qui me reste à dire encore! (2).

« Tenez, voulez-vous savoir comme j'ai pu m'en tirer?

« Écartant toute autre pensée que celle des souffrances de cet homme qu'il avait plu à Dieu de piler dans un mortier en expiation des crimes de sa race, j'ai posé devant mon âme les petits cerueils de mes enfants morts de ma misère et j'ai songé à mon exil — à moi — à mon abandon, à la haine diabolique dont les contemporains rétribuèrent en ma personne, depuis tant d'années, le seul écrivain qui ose dire quelque chose... Alors, je me suis trouvé au diapason. »

Ce n'est pas d'ailleurs que le souvenir de Naundorff ne soit mêlé au secret, mais c'est d'une façon si indirecte. L'étrange aventure d'un maudit, qui aurait perdu non seulement le plus beau royaume qui soit sous les cieux, mais jusqu'à son nom; cette vie de damné errant et anonyme n'offre pas un simple champ à la pitié. Elle devient, pour celui qui prête l'oreille à tous les pressentiments venus du ciel ou de l'abîme, une préfiguration impressionnante d'un mystère autrement profond, celui du Vagabond des derniers temps qui doit en inaugurant le règne du Saint-Esprit parachever la Passion du Sauveur.

Le voilà, le vrai secret de Léon Bloy : Quelqu'un doit venir dont on ne sait pas Qui il est, dont l'apparition provoquera l'indicible dégoût des peuples et leur irréductible opposition. Pourtant il traînera derrière Lui la Justice, la Toute-Justice couronnée de flammes. C'est cette étrange conviction qui pousse Bloy vers tous les maudits! Tous les rejetés, tous ceux qui soulèvent l'écume des crachats sur leur passage lui apparaissent comme l'ombre portée de Celui qui heurte à nos portes et dont la seule approche fait déjà voler les battants. On le voit, rien de propre à Naundorff. Son cas ne constitue pas le secret, il n'est qu'un prétexte à en parler, de le faire pressentir, de le commenter ou de l'illustrer paraboliquement.

Écoutez Bloy le dire avec une force qui fait pâlir tous les commentaires.

« Maintenant le siècle va finir (*Le Fils de Louis XVI* paru en 1900 fut commencé en 1898, cf. p. 205). Tout présage qu'il finira dans une apothéose de massacres et d'incendies. C'est à peine s'il aura le temps de pousser un cri et de tomber mort. Lorsqu'il ne sera plus et que les nouveaux temps auront commencé, — quels temps? ô Seigneur — à qui pourrait-on parler encore de cet effrayant malheureux (le fils de Louis XVI)?

« Il appartient tellement au XIX^e siècle que l'on ne peut l'en arracher et qu'il est forcé de partager son destin. Quand ce siècle bronchera, le dernier porteur des grands lys pâles de la France bronchera de même dans l'oubli profond, c'est infiniment probable, — à moins que le Dieu de tous les miracles ne ramasse la goutte de sang que le Prince lugubre laissa sur la terre pour en faire un Globe dans Sa Main... Mais cela c'est le secret du Maître et du Père et les plus grands Anges l'ignorent. (Pp. 10, 11.)

« Ne fallait-il pas qu'il y eut, en l'étrange XIX^e siècle, cette préfiguration mystérieuse de quelqu'un qui doit, aux temps révolus, se cacher sous l'affreuse guenille des hommes, au ras de leur fange, en plein cloaque de leur purulence ou de leur malice, pour en être mieux outragé, et que les plus viles canailles regarderont avec horreur, en lui disant : « Il ne reste plus en toi un atome de la ressemblance de Dieu » — jusqu'à l'heure irrévéléable où cet étranger fera palpiter le cœur des morts en criant Son NOM?

« Je vais à mon Père céleste... il me couronnera » exhala en mourant Louis XVII.

« Ce jour-là, Dieu dit à Noé : « Construis une arche, le déluge » de feu va commencer ». (*Ibid.*, p. 25.)

« Le déluge de feu! C'est aujourd'hui qu'on le sent venir! Toutes les forces de la nature ne sont-elles pas réquisitionnées par une science démoniaque, en vue, semble-t-il, de préparer un atlantique de flamme au pèlerin de la Très Haute Trinité qui va descendre (1).

« Esprit-Saint, descendez », chantent les enfants. *Veni Sancte Spiritus*, dit la Liturgie par des millions de lèvres machinales et sans amour, orifice « béant comme des sépulcres »! A l'exception d'un petit nombre de solitaires conspués, qui donc, jusqu'à ce jour, a osé croire que quelque chose pouvait arriver?

« Jusqu'à ce jour... Et maintenant voici l'angoisse. Beaucoup se demandent comment finira ce siècle inouï; la détresse des âmes est devenue si excessive qu'il est impossible de trouver une réponse aussi longtemps que l'idée de cataclysme ne se présente pas à l'esprit, et quel autre s'imaginer sinon le cataclysme par le feu?

« Naguère encore des loqueteux au désespoir avaient rêvé de faire éclater le monde. Ils parurent si impuissants ou si bêtes, ces plagiaires anticipés de la Foudre, que c'était vraiment à faire pleurer, et que le ridicule éteignit leurs pauvres engins plus sûrement que la répression. Ils n'étaient, au juste, que des prodromes, des signes univoques de la Présence effroyable, des Fumerolles du Volcan; des avertisseurs très humbles et très imbéciles, mais expressément envoyés pour annoncer que le Vagabond dont tous les Rois sont palefreniers allait s'asseoir à la mappemonde et manger son peuple à la lampe des conflagrations.

« Eh! pourquoi le feu? » disent les sots. Parce qu'il a plu à Dieu de le révéler, tout simplement, et qu'il est sans exemple que Dieu se soit trompé. Quant à l'échéance, elle est surabondamment indiquée par ceci qu'il n'y a presque plus moyen d'attendre, et que l'holocauste va empuantir l'univers s'il n'est pas bientôt consumé.

« Cet holocauste, c'est la France détronquée, privée de son chef, depuis qu'elle-même l'a lancé du pied dans les lieux obscurs. C'est un corps mort que le seul grouillement de ses entrailles fait paraître encore vivant et sur lequel pleure silencieusement la Mère de Celui qui ressuscita Lazare. Les Lys sont morts, les Lys travaillent et filent moins que jamais, puisqu'ils sont morts, et leur vêtement n'est plus de gloire ou de lin candide comme celui de Salomon, mais de pourriture. »

« Un peu plus de treize mois après la mort de Louis XVII, le 19 septembre 1846, eut lieu l'événement extraordinaire de la Salette... » (*Ibid.*, pp. 29-32.)

(A suivre.)

PAUL JURY.

(1) Bloy au lendemain d'une visite aux catacombes de Paris m'exposait un projet de poèmes en prose sur ce sujet : « Les hommes acharnés à leur perte et innervant le sol de nos cités de mille fils où l'électricité, sur un signe de Dieu, ferait un jour passer la foudre. »

(2) Cf. ici chap. IV, *Le Secret et le Désespéré*.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique

des idées et des faits

(1) Ch. XIII, pp. 208-209.

(2) Les théories religieuses, absurdes et blasphématoires de Naundorff.

Familles nombreuses et justice fiscale

Réduire un impôt risque fort de le rendre techniquement plus mauvais, si mauvais qu'il en devient indéfendable. Car le lourd appareil de calcul, de perception, de vérification demeure aussi compliqué. Les vexations sont les mêmes, les frais de recouvrement aussi — pour un rendement plus faible. Avant de réduire de moitié deux taxes dont les rendements se valent, il faut voir s'il n'y aurait pas moyen de maintenir l'une et de supprimer l'autre en licenciant le personnel devenu inutile par suite de cette suppression.

Voilà une première vérité.

En voici une autre :

Un impôt frappant une catégorie peu nombreuse de citoyens n'est guère recommandable, parce qu'il ne rend pas grand'chose et fait crier. Par contre, quand il s'agit d'exemptions, une exemption favorisant un petit nombre de citoyens méritants fait beaucoup d'effet et ne coûte pas cher.

* * *

Ces vérités ont été méconnues en ce qui concerne les dégrèvements fiscaux en faveur des familles nombreuses.

Sans doute, l'allègement est appréciable pour les contribuables chargés d'enfants. Mais, précisément parce qu'il est appréciable, il finit par rendre l'impôt ridicule et odieux ; il lui donne un caractère de vexation pure, de brimade, que n'excuse plus son dérisoire rendement.

Mon ami Polygène a quatorze enfants : une famille bénie. La Providence lui est clémente : il parvient à élever son petit troupeau dans une honnête aisance. Une fois par an, à la date marquée par le Destin, il ferme son bureau pour trois jours, disperse ses enfants chez leurs grands-parents, oncles ou marraines, se met en robe de chambre et s'attable devant les feuilles de contributions. Les colonnes s'alignent, les chiffres s'additionnent, le total des revenus est assez beau : l'impôt dû serait effrayant, si le législateur, indulgent aux belles familles, n'avait permis de le grignoter. Et Polygène grignote. Il grossit la tranche exonérée à la base. Il déduit des pourcentages : tant pour Joseph, Marie et Catherine ; tant pour Charlotte et Félix ; et tant pour chacun des petits, à partir de Marguerite. Si bien qu'à la fin, à force de déduire, il ne doit plus rien. Cette découverte lui donne un moment de joie, vite flétrie quand il comprend qu'il a travaillé pour rien.

A quoi bon ces monceaux de brouillons, cette orgie d'additions, de déductions, de colonnes, de règles de trois, cette sarabande de chiffres qui lui dansent dans la cervelle ? Pourquoi le législateur, qui l'exonère des paiements, n'a-t-il pas poussé la mansuétude jusqu'à le dispenser des calculs ? Et quel triste plaisir le fisc peut-il prendre à les vérifier ? Il reste à mon ami la consolation de se dire que le percepteur, quand il enfilera ses manches de lustrine pour aborder le dossier n° 4317 : Polygène (Antoine-César-François), travaillera pour rien, lui aussi...

* * *

Réduit à un taux dont la modicité ne justifie plus les ennuis et les frais de sa perception, l'impôt frappe encore trop lourdement les familles nombreuses. Les dégrèvements n'atteindront jamais, pour le travailleur intellectuel indépendant que le Ciel gratifie

d'un nouvel enfant, le montant de l'allocation familiale que le même événement assurerait à un fonctionnaire gagnant le même revenu. Quant à la supertaxe, qu'on l'ait voulu ou non, trois de ses indices sur quatre doivent normalement grossir à mesure que s'élargit la famille. Le ménage qui doit changer de maison parce que le *home* est devenu trop petit s'appauvrit de la charge de loyer accrue ; cependant il paiera davantage. Les braves gens qui s'empilent, aux vacances, dans une bicoque de banlieue où leurs enfants jouiront d'un jardin, paieront pour une deuxième demeure ; leurs voisins qui sont libres parce qu'ils n'ont pas d'enfants préféreront partir en croisière et ne paieront rien. On pourrait multiplier les exemples.

Au total, il faut bien reconnaître que les allègements d'impôts directs consentis en faveur des familles nombreuses sont loin d'atteindre la diminution réelle de capacité contributive qu'entraîne la charge de nombreux enfants. Rien que par les contributions indirectes qui s'incorporent à toutes leurs dépenses, les grandes familles abandonnent à l'Etat une part de leurs ressources infiniment plus importante que celle qu'on demande aux petits ménages. Il faut reconnaître aussi que l'Etat n'a pas de « politique de familles nombreuses ». En dehors des familles qui jouissent des allocations, l'Etat ne favorise pas la natalité. Avec le régime actuel, jamais un père de famille hésitant entre le devoir et l'égoïsme ne se décidera pour le devoir à raison des avantages d'ordre fiscal que l'accomplissement du devoir lui assure. Or, c'est cela qu'il faudrait pour qu'on pût parler d'une « politique de familles nombreuses » : *Prendre en leur faveur des mesures telles qu'elles soient de nature à en faire augmenter le nombre.* Les mesures prises jusqu'ici soulageront peut-être quelque peu la gêne des familles qui, *même sans cela*, auraient eu beaucoup d'enfants ; elles ne nous donneront pas une grande famille de plus.

* * *

Et pourtant, certaines de ces mesures seraient si faciles à prendre ! Par exemple, que diriez-vous d'une loi conçue comme ceci :

« Loi portant exemption fiscale en faveur des familles nombreuses :

» ART. 1. — Les contribuables ayant ... enfants en vie sont exempts de tous impôts directs et de tous droits de succession.

» ART. 2. — Les successions en ligne directe partagées entre ... enfants au moins sont exemptes de toute déclaration. »

Hein ? Est-ce court et bon ? Et simple, et net, et clair ! Une formule que tout le monde comprend : « Grande famille, plus d'impôts. » Un geste : « Pour lui avoir donné tant d'enfants, le pays vous tient quitte. » Fini du casse-tête chinois, des calculs d'autant plus compliqués et d'autant plus bêtes que le résultat final en est moins élevé. Finie l'inquisition fiscale... quand on a huit, ou sept, ou six, on peut-être même cinq enfants.

Les résultats ? Je puis toujours vous en garantir un : quel que soit le chiffre inscrit dans la loi — huit, sept, six — les statistiques établiront que les familles de cinq, six ou sept ne s'arrêteront pas en si bon chemin et passeront à la catégorie des exemptés dans un délai minimum. L'expérience vaut au moins d'être tentée.

* * *

Les objections ?

D'aucuns diront qu'on va trop loin, qu'on pille le Trésor. D'autres, au contraire, que cette formule n'est qu'une formule et ce geste qu'un geste.

Je n'ai pas sous les yeux des statistiques complètes. Combien sont-elles, en Belgique, les familles de plus de cinq enfants,

de plus de six, de plus de sept? — Voici toujours une indication. Il y a 105,000 employés du chemin de fer qui représentent, avec leurs femmes et enfants, une population de 300,000 âmes. On ne compte parmi eux que 78 familles de huit enfants et plus; 311 de sept enfants et plus; 720 de six enfants et plus; 1,700 de cinq enfants et plus — contre 103,253 agents célibataires ou mariés avec moins de cinq enfants! Que peut payer au fisc, chaque année, cette infime minorité de très grandes familles? Quelle est la proportion des successions à partager entre six enfants au moins? Monsieur le Ministre des Finances, Messieurs les Députés, le geste ne coûterait pas bien cher!

* * *

Pourtant, il ne serait pas stérile. Il aurait une valeur de symbole. Sans doute, la plupart des familles nombreuses — familles d'ouvriers, de paysans, de gagne-petit — n'en profiteraient pas, parce qu'elles ne sont, hélas, pas assez riches pour payer l'impôt. Mais à tous, il ouvrirait un espoir. Pour tous, il affirmerait un principe : l'hommage de la Patrie à ceux qui lui donnent sa meilleure richesse. Et au profit de quelques-uns tout au moins il rétablirait la justice fiscale.

* * *

Peut-être quelques optimistes incorrigibles craindraient-ils que pareille loi se révèle trop efficace, que les familles exemptes se mettent à pulluler. Et puis? Puisque c'est cela qu'on désire! Tant mieux si tous les contribuables — ou même seulement tous les contribuables aisés — ont désormais sept enfants! Si, éblouis par l'espoir d'échapper au percepteur, ils accueillent tous les enfants que leur envoie la nature; s'ils acceptent de payer, pour toutes ces petites bouches à rassasier et tous ces petits corps à vêtir, les lourds impôts de consommation, le Fisc y retrouvera largement son compte. D'ailleurs, je puis vous le dire en confidence : le remède est là que tous les ministres des Finances connaissent. Quand toutes les familles seront devenues nombreuses, il suffira de changer un mot dans la loi pour rétablir l'équilibre compromis : on remplacera six par sept ou sept par huit — et le Budget sera sauvé!

PIERRE RYCKMANS,
Ancien résident de l'Urundi,
membre associé de l'Institut Royal Colonial.

L'art d'être Pape

Les successeurs de Pie XI s'inspireront heureusement de ses discours d'audiences. Les œuvres oratoires du Pape actuellement régnant comporteront plusieurs volumes d'une grande variété et du plus haut intérêt.

Mais nous doutons qu'il soit jamais aperçu plus délicieusement paternel que le soir du 1^{er} juin 1930, à l'audience de l'oratoire de Saint-Pierre; le grand patronage est abrité dans les locaux spacieux qui furent offerts peu de temps après la guerre au Souverain Pontife par les Chevaliers de Colomb des Etats-Unis. Quinze cents garçonnetts et fillettes, le patronage au grand complet, furent reçus par Sa Sainteté le premier dimanche de juin. Ils étaient conduits par les maîtres et les maîtresses du patronage et présentés par leur président, S. Exc. Mgr Borgongini Duco, nonce de Sa Sainteté auprès du gouvernement italien.

Vous supposez naturellement qu'une audience de quinze cents gosses ne peut consister qu'en acclamations filiales et en bénédictions paternelles. Détrompez-vous, Pie XI leur a fait un grand discours, à ces enfants, et ses enfants l'ont écouté. Deux porte-parole et deux porte-oboie s'avancèrent d'abord au pied du trône pontifical pour offrir au Saint-Père les hommages et le fruit

d'innombrables sacrifices de cette foule enfantine. Notre cadeau jubilaire, affirmèrent les petits interprètes, sera le plus modeste, le plus petit que vous ayez reçu en cette année jubilaire. Mais notre amour filial, notre dévouement sont déjà grands et ils veulent grandir tous les jours de notre vie.

Ces centaines d'Italiens et d'Italiennes, dont la nature est une des plus remuantes qui soient en ce monde, étaient fixés dans l'attention et dans l'émotion de voir leurs petits camarades parler au Souverain Pontife et le Souverain Pontife les écouter avec une bonté souriante et rayonnante.

Mais l'attention redouble. Le Pape, le chef du monde catholique, va leur parler. Ravissement de l'entendre parler comme le meilleur et le plus aimable des pères.

« Ce n'est pas vrai, mes chers enfants, que votre offrande soit la plus petite que Nous ayons reçue en cette année de Notre jubilé. Hier même, Nous en avons reçu une plus petite. Nous pouvons bien vous dire de qui. Un petit garçon appelé Niccolò Niccolini, Nous a envoyé une lire en nous disant que c'était tout son avoir et qu'il Nous le donnait bien volontiers. Nous ne savons pas ce que contient la cassette que vous venez de Nous offrir, mais vous ne direz plus que de toute l'année jubilaire c'est vous qui avez apporté le don le plus humble et le plus petit. Tous ces dons sont accueillis avec reconnaissance à cause de l'affection filiale et de l'intention apostolique qu'ils présentent.

« Quel beau jour vous avez choisi, mes chers enfants, pour faire votre visite au vieux père de tous les chrétiens. Hier, nous avons reçu les félicitations de toutes les parties du monde à l'occasion du septante-troisième anniversaire de notre naissance. Car Nous avons eu hier septante-trois ans accomplis et Nous sommes entré dans notre septante-quatrième année. Mais aujourd'hui, c'est un anniversaire bien plus précieux. C'est l'anniversaire de Notre baptême. Vous avez choisi ce grand jour anniversaire pour Nous apporter vos félicitations.

« Le jour de Notre baptême, c'est le plus grand jour de Notre vie. De même que le jour de votre baptême restera le plus grand jour de votre vie.

« Qu'étions nous, mes chers enfants, vous tous et Nous même, avant le baptême? Des malheureux! Pauvres déshérités exilés. Nos premiers parents, par leur faute, avaient été dépouillés de tous leurs droits et de tous leurs biens les plus précieux. Et nous sommes nés dans cette condition misérable de nos premiers parents.

« Mais, par le baptême, nous recouvrons nos droits, Nous redevenons les premiers héritiers du royaume de Dieu. La vie de Jésus-Christ recommence à circuler en nous. Dans une main coupée, le sang et la vie ne circulent plus. Mais dans une main attachée au corps on peut sentir battre le sang et la vie. Par le baptême, nous sommes attachés au corps mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous faisons également partie de l'Eglise. Nous pouvons recevoir les sacrements par exemple, la Pénitence, la Confirmation, l'Eucharistie. Et de même qu'avec la vie humaine et naturelle, nous recevons des facultés, telles que l'intelligence et notre volonté, qui nous permettent d'agir et de faire de grandes et belles choses, de même la vie du Christ, la vie surnaturelle et divine a aussi ses facultés, qui sont, la foi, l'espérance, la charité et toutes les vertus. Que faites-vous, mes chers enfants, de la vie du Christ et de ses facultés surnaturelles? Tâchez-vous de les développer et de les faire grandir, comme vous tâchez de faire grandir les forces et les facultés de votre vie naturelle? Comment étudiez-vous le catéchisme, le livre de la foi? Votre catéchisme est petit parce que vous-mêmes êtes petits. Mais au fur et à mesure que vous grandirez, le livre de la foi devra se développer et s'amplifier. Avez-vous les grandes aspirations et les grandes ambitions de l'espérance chrétienne? Qu'est-ce que vous voulez devenir, en cette vie, et en l'autre?

« Etes-vous bien des frères et des sœurs, enfants d'un même Père, rachetés par le même Rédempteur, membres de la même Eglise et du même corps mystique de Notre-Seigneur Jésus-Christ? »

Cet entretien paternel se prolongea une demi-heure. Les petits auditeurs jusqu'au bout, restèrent immobiles, médusés. Mais quelle détente et quel enthousiasme quand le Pape eut fini cette sublime leçon de catéchisme et qu'après leur avoir donné sa bénédiction il voulut parcourir leurs rangs et les combler de manifestations affectueuses, comme le Christ faisait jadis aux enfants de Palestine.

Que nous voudrions avoir fait passer dans l'âme de nos lecteurs le charme de cette scène d'Évangile!

LOUIS PICARD.

Des amis de Mozart

Je ne me donnerai pas le ridicule de découvrir Mozart : il est pourtant encore à découvrir. On le salue, de loin. On l'admire, de confiance. Encore ai-je entendu naguère un compositeur puissant et notoire se demander tout haut ce qu'on peut bien y admirer. On dit : prodige, enfant prodige, — mais enfant. Trop enfant pour notre maturité — ou trop jeune pour notre vieillesse. Nous sommes de grandes et sérieuses personnes. Les enfants, au lit!

Ce qu'on connaît de lui? (superficiellement) trois ou quatre opéras, deux ou trois symphonies, quelques sonates pour piano que tapotent les commençants. Pour le reste (six cents numéros), on s'en remet à un prestige séculaire, consacré par Chopin, confirmé par Wagner qui voyait en lui « la musique même » et nul ne songe à y chercher ni une règle, ni un plaisir. Quand je dis nul, j'entends presque personne.

Pour moi, je n'oublierai jamais le soir, — il y a bien trente ans, — où Gide s'assit au piano, à mon pauvre piano du quai du Louvre qu'écrasaient les partitions entassées de la *Tétralogie*, de *Tristan* et de *Parsifal* et joua pour moi, comme il sait jouer, les premières mesures d'une de ces sonates enfantines, dans lesquelles moi non plus je ne trouvais rien et dont la moindre cependant renferme autant de musique, plus peut-être, que certains drames lyriques ambitieux. Un air véritable, oui! un air facile, un air qui va et semble aller tout seul, et dans la trame consonante — banale — de l'harmonie qui le soutient, une discrète altération, le déplacement subtil d'une seule note : alors, l'arôme qui se dégage, le paradis qui s'ouvre, l'âme qui sort.

La révélation de la *qualité dans la simplicité*, c'est à Mozart que je la dois, par Gide. D'autres musiques ont pu me transporter ou me séduire; celle-ci a gardé dans mon cœur la place de choix. Je puis dire qu'elle m'a formé : si j'écrivais une esthétique, je parlais de cette petite sonate pour enfants.

« Spontanéité, perfection, jeunesse, clarté, agrément, j'accorde tout cela, me répond un mozartien — ou qui croit l'être. Avouez cependant, *Don Juan* mis à part, que cela manque un peu de profondeur... »

Je connais la rengaine : Beethoven, les derniers quatuors, la Neuvième, le cri par delà la musique, l'homme par delà le musicien... Mozart répondra seul, le jour où l'on voudra l'entendre.

J'ai à Paris une amie, une grande amie, malade depuis de longs mois, privée de tout. Une fois par semaine, je vais la visiter; je lui fais la lecture et je lui donne le concert : sur un phonographe discret, les disques les plus délicats, les plus intimes. Il en existe quelques-uns de Mozart; trop peu, hélas! mais plusieurs adorables. C'est grande fête pour elle lorsque j'en rapporte un nouveau. Or, un jour, pressé par le temps, ne voulant pas priver ma malade de sa surprise, j'entre en trombe au *Bon Marché*, bondis au rayon des disques, exige dans l'instant un comprimé de notre cher Amadéo. *Quelconque*; il m'en faut un. De la case aux rebuts, la vendeuse m'en tire deux, dépareillés; un mouvement de quatuor, un de quintette. J'emporte, sans même essayer.

Le quatuor — *ré mineur* — un des plus connus, passe à juste titre pour un chef-d'œuvre. Là n'était pas ma découverte malgré la joie que j'y trouvai. Sur l'autre disque Columbia (mais ne cherchez pas, il est épuisé; un « rossignol », le mot n'aura jamais été plus juste) je lis l'indication : quintette à cordes (deux altos) en *sol mineur*; premier mouvement, *allegro*. Ni numéro d'œuvre, ni date. Je le pose sur le plateau. Je tremble. Que va-t-il en sortir?

Je ne prétends pas imposer mon goût qui est d'un ignorant en

technique musicale proprement dite. Mais j'ai le droit de dire — et par conséquent le devoir — que c'est le plus beau chant que je connaisse, celui qui réussit, tout en restant musique, à en dire le plus selon moi (le plus que la musique puisse dire) sur l'homme et sur le mystère de l'homme, sur la vie, sur la mort.

Ré sol sib ré ré ré... Les notes égales qui s'élançant, partant toujours d'en bas, comme pour donner l'impulsion redescendant en degrés chromatiques, n'ont pas d'autre souci que d'être des notes de musique, de chanter, de danser. Mais leur point de départ, leur course et leur mouvement de retour prennent, comme malgré elles, une valeur passionnelle tragique plus déchirante que tous les aveux. C'est un homme souffrant qui chante, pour s'étourdir ou pour se surmonter. Il ne pousse pas sa douleur à l'avant-plan il nous la cache. Le cri qui monte de son cœur, il ne s'efforce pas de le livrer tout cru, mais de le transmuier en harmonie. Il exerce avant tout son métier de musicien. Le cri perce pourtant, par deux fois, par trois fois, sur une note toujours plus aiguë, mais se résout soudain en un soupir; il est repris par la vaillante mélodie qui ira son chemin jusqu'au bout et du même train, voilée de « mineur » et pourtant serène.

Ah! cher Wolfgang Amadéo, qui manquez de sérieux et de profondeur!

Je vous ai retrouvé, l'autre semaine, avec ce même *Quintette*, cime des cimes, devinez où, si vous ne le savez, si désormais la musique seule des Anges (qui doit ressembler à la vôtre) vous occupe et vous intéresse? — A Paris? Que non pas. Paris ne s'inquiète pas de vous; vous n'êtes pas assez « voyant », vous n'êtes pas assez moderne, vous n'êtes pas assez pédant, vous n'êtes pas assez obscur. A Reims, oui, cher Mozart. Ouvrant un journal, j'ai eu la surprise de voir annoncer à Reims (de Champagne) dans la ville du sacre et de la cathédrale mutilée, un festival en votre honneur. J'ai tout quitté pour vous fêter. J'ai découvert dans la cité rémoise l'existence d'une *Société Philharmonique*, fondée et soutenue par des gens de goût et de bien qui donnent chaque année à leurs compatriotes un festin musical de la plus rare qualité. Au reste, la preuve de leur goût, c'est qu'ils vous aient choisi, vous précisément cette année, et que vous existiez encore pour eux, après Beethoven.

Trois concerts. L'un sacré : messes et motets de votre primesaut, ce « Sancta Maria » dont une de vos admiratrices les plus lucides et les plus ardentes me disait qu'il était « d'un génial enfant de chœur ». Un autre consacré à vos quatuors cordes et vent (flûte ou hautbois mêlé aux violes); cette fois, votre amour du jeu, votre insouciance joyeuse et toujours pure de jeune homme, entre vingt et un et vingt-cinq; quel ravissement! Le troisième concert était destiné à confondre les gens qui vous trouvent mince et frivole : le quintette avec clarinette, le *sol mineur* et le dernier, contemporain de votre mort précoce. Eh bien! la salle — et ceci fait honneur à Reims — presque toute la salle a communiqué dans votre joie, à certains moments jusqu'aux pleurs.

Quelle leçon pour Paris! Mais voici déjà qu'il se pique au jeu. Une société d'*Etudes Mozartiennes* se fonde (1). Elle nous donnera chaque année trois concerts de Mozart inconnu, de Mozart secret. Courons-y, et renforçons-la. Pour Mozart contre le bruitisme, le confusionnisme, le pédantisme, l'ésotérisme, l'inculture! Pour l'expression juste et claire de l'humain, du divin dans l'art!

J'ai eu la curiosité de chercher si le *quintette en sol mineur* ne se rattachait pas à un événement particulièrement grave de la vie du maître. J'ai trouvé qu'il correspondait exactement à la nouvelle de la maladie, dont son père bientôt devait mourir. Il écrivait à celui-ci, la même année :

(1) 34, rue Pasquier, à Paris.

« Comme la mort (à y regarder de près) est le vrai but final de notre vie, je me suis depuis quelques années tellement familiarisé avec cette véritable et parfaite amie de l'homme, que son image non seulement n'a plus rien d'effrayant pour moi, mais m'est très apaisante, très consolante. Et je remercie Dieu de m'avoir accordé le bonheur de saisir l'occasion d'apprendre à la connaître comme la « clef » de notre vraie félicité. Je ne vais jamais au lit sans réfléchir que le lendemain peut-être (si jeune que je sois) je ne serai plus là; et pourtant, personne, de tous ceux qui me connaissent, ne peut dire que je sois chagrin ou triste dans ma conversation. »

Ni dans son art. Et voilà l'anti-romantisme. — Ceci n'est qu'un point de départ.

HENRI GHÉON.

L'enseignement des écoles Saint-Luc ⁽¹⁾

J'ai écouté avec le plus vif intérêt les rapports dont on vient de nous donner lecture et qui témoignent de la vitalité et des progrès de l'Institut Marès. Je suis heureux d'apporter mes félicitations aux maîtres et aux élèves qui, durant ce dernier exercice écoulé, ont si bien mérité de la grande cause de l'art chrétien.

Chargé par la bienveillance du très distingué Frère Directeur de vous adresser les paroles d'usage, je tiens d'abord à saluer dans les Ecoles Saint-Luc l'un des plus purs joyaux de la liberté d'enseignement. J'estime, en effet, qu'en cette année du Centenaire de la Belgique indépendante, c'est un devoir impérieux de rendre un hommage spécial à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Il importe de rappeler que la Révolution de 1830, d'où devait sortir la Belgique affranchie, est fille de l'Unionisme et que l'Unionisme fut scellé entre catholiques, partisans passionnés de la liberté d'enseignement et libéraux, partisans passionnés de la liberté de la presse. Nos pères de 1830 ne pouvaient supporter le régime oppressif de la domination hollandaise qui prétendait administrer l'instruction comme la police, établir le monopole de l'enseignement d'Etat et proscrire les écoles libres. S'ils se sont insurgés contre la Hollande, c'est avant tout pour briser la tyrannie scolaire. Ce qui leur mit au cœur l'indomptable volonté de secouer ce joug, c'est avant tout l'odieux attentat du gouvernement frappant les maîtres des écoles populaires, parmi eux, au tout premier rang, les Frères de Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Le mouvement de protestation qui allait grandir et soulever la Belgique catholique, parti de Tournai, où la famille Dumortier, avait appelé les Frères à la direction d'une école d'où un ukase de Guillaume n'avait pas tardé à les chasser.

Or, le jeune Barthélemy Dumortier qui s'illustra plus tard par son patriotisme, fut l'heureux témoin, à cette époque, au cours d'un voyage en Irlande, de l'opiniâtre énergie avec laquelle ce peuple héroïque se débattait contre le despotisme des lords anglais, sous l'impulsion du célèbre O'Connell. Il fut particulièrement frappé de la forme donnée à leurs revendications par le vaste pétitionnement qu'avait organisé le grand agitateur et qui allait, comme un bélier, battre les portes du Parlement britannique jusqu'à ce qu'elles s'ouvrirent devant le défenseur des libertés irlandaises. De retour au pays, entraîné par cet exemple, Dumortier organisa, à son tour, ce pétitionnement des pères de famille en faveur de l'école des Frères qui, parti de Tournai, ne tarda pas à s'amplifier et à s'étendre à tout le pays avec une telle puissance qu'il fut le prélude de la révolution. Étincelle électrique qui allait produire l'embrasement général.

Représentants attirés de cette liberté d'enseignement qu'ils portaient pour ainsi dire dans les plis de leur robe, les Frères ont joué de la sorte un rôle marquant dans l'émancipation de la

Belgique. Saluons-les, Messieurs, avec fierté et reconnaissance.

Il est si vrai que cette liberté à laquelle nos pères tenaient comme à la prunelle de leurs yeux fut l'âme de la Révolution qu'un des tout premiers gestes du gouvernement provisoire fut de la proclamer et que le Congrès national s'empressa de l'inscrire dans notre Charte fondamentale. C'est l'objet de l'article 17 qui a proclamé indubitablement la primauté de l'enseignement libre. Permettez-moi, en cette fête de la liberté et en ce Centenaire de l'indépendance, de vous en rappeler la teneur et la véritable portée.

L'enseignement est libre. Toute mesure préventive est interdite; la répression des délits n'est réglée que par la loi.

L'instruction publique donnée aux frais de l'Etat est également réglée par la loi.

Sur les ruines du despotisme exécuté, l'alinéa premier érige la liberté d'enseignement à une telle hauteur que la répression même des délits, commis à l'occasion de l'exercice de cette liberté, est soustraite au pouvoir de l'Etat, pour être uniquement livrée à la puissance législative.

L'alinéa 2, en vain dénaturé par l'ignorance et le sectarisme, n'est pas moins clair, précis et catégorique. Après avoir situé à la première place l'enseignement libre, par la disposition suivante, les Constituants ont défini la situation de l'enseignement qui serait éventuellement, si besoin en était, donné par les écoles de l'Etat. Ils repoussent avec une telle aversion l'ingérence de l'Exécutif même dans les écoles dont il fait les frais, qu'il en réserve la réglementation exclusivement à la puissance législative, à la souveraineté du Parlement.

Les mots : *instruction publique donnée aux frais de l'Etat*, ont donné lieu à une interprétation manifestement contraire à la volonté des Constituants, comme il résulte à l'évidence des débats du Congrès. D'après des exégètes de contrebande, ces mots signifieraient que seule l'instruction officielle peut être subsidiée par l'Etat. Or, il appert de tous les contextes, de tous les commentaires les plus autorisés que « instruction publique » vise tout enseignement accessible au public, à la seule exclusion de l'enseignement privé, c'est-à-dire domestique. C'est pourquoi cette expression générique, convenant aussi bien à l'école libre qu'à l'école officielle, est ensuite spécifiquement restreinte à cette dernière par cette addition, qui dans le sens contraire serait un vicieux pléonasm : *instruction publique donnée aux frais de l'Etat*, et, même pour cette espèce aussi nettement déterminée, la Constitution statue son affranchissement du pouvoir exécutif et son unique dépendance à l'égard du pouvoir législatif.

On ne pourrait pas citer un mot, un seul mot d'un membre du Congrès national qui serait en désaccord avec cette interprétation. On en peut citer de nombreuses déclarations qui la confirment avec éclat. Témoin, le vénérable abbé de Haerne qui a tenu ce langage en plein Parlement : « L'esprit de la Constitution et la lettre consistent à donner d'abord à la liberté tout le développement possible et ensuite à faire appel à la loi pour qu'elle vienne combler les lacunes qu'a laissées la liberté, et non pour qu'elle vienne l'étouffer directement ou indirectement. Point de centralisation, mais secours, appui moral et matériel à la liberté. Tel est le sens de la Constitution ».

C'est en pleine conformité avec la Constitution ainsi comprise que de 1830 à 1842 le Gouvernement n'a cessé de ne faire aucune distinction dans l'octroi de ses subsides entre l'école communale officielle et l'école libre.

Prétendre, après cela, que nos pères de 1830 qui avaient la liberté ancrée au cœur, qui s'étaient insurgés surtout pour renverser la prépotence scolaire de l'Etat, ont voulu faire passer l'enseignement de la liberté au second rang et en faire retomber exclusivement la charge sur ceux qui lui donnent la préférence : c'est une hérésie constitutionnelle, un démenti audacieux à l'histoire, un outrage sanglant aux fondateurs de notre indépendance.

La liberté d'abord! La liberté à la place d'honneur! La liberté appuyée, encouragée et non point contrecarrée et combattue! Voilà la vérité, le droit, la justice!

A vous, Messieurs, de prendre hautement et fièrement conscience de vos prérogatives! A vous de les affirmer avec éclat, de les revendiquer avec énergie, en face des administrations publiques assez insolemment oublieuses de la Constitution belge pour exclure des manifestations patriotiques les enfants des écoles libres auxquelles revient la première place, pour refuser à une école comme cet Institut Marès d'une si haute utilité publique les subventions auxquelles il a manifestement droit.

(1) Allocution prononcée à la Distribution des prix de l'Institut Marès, rue des Palais, Bruxelles.

Noble fleuron de la couronne de l'enseignement libre, l'École Saint-Luc, résurrection des écoles d'arts et métiers, réalise l'alliance féconde de la science constructive et de l'art décoratif.

L'une ne va pas sans l'autre. C'est ce qu'avaient admirablement compris les maîtres du moyen âge. Loin de séparer l'art de la science, ils faisaient jaillir comme spontanément la décoration de la structure, l'utilité fleurissant en beauté.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que les maîtres de Saint-Luc retiennent leurs disciples à l'école de l'âge gothique, puisque aussi bien ce style, qui a mis un siècle à s'élaborer, a produit des monuments dont on ne se lassera jamais d'admirer la haute valeur scientifique et l'incomparable splendeur.

Permettez-moi un souvenir qui caractérise à merveille la conception de nos grands constructeurs médiévaux. On sait que les architectes italiens, amis du placage, n'ont jamais bien compris la logique et la franchise du style gothique. La cathédrale de Milan en fournit la preuve. Elle devait être le triomphe de l'école vénitienne, mais ses constructeurs qui rêvaient d'un temple immense, se passèrent huit fois la main sans parvenir à la réalisation de leur plan. Force fut donc de faire appel à des Flamands, au maître parisien Jean Mignot, pour corriger les malheurs des « géomètres » italiens, écrit Abel Fabre, plus préoccupés du décor que de la solidité. Naturellement des discussions s'élevèrent entre Italiens et gens du Nord. Le procès-verbal de ces débats nous a été conservé et il est intéressant de constater avec quelle vivacité s'affrontaient dans ces rencontres le génie constructif et le talent décoratif, l'esprit du moyen âge et l'esprit de la Renaissance. « L'art est une chose, disaient les Italiens, et la science en est une autre. » Et Mignot de leur répliquer par cette énergique affirmation : *Ars sine scientia nihil est. L'art sans la science n'existe pas*. Formule de puissante intellectualité qui justifie le programme des écoles Saint-Luc, héritières de ces maîtres fameux dont les constructions les plus hardies sont des chefs-d'œuvre de probité scientifique et n'ont pas sacrifié les exigences rationnelles à la recherche de l'effet, de la beauté factice. C'est pour n'avoir pas su se plier à ces lois fondamentales malgré l'intervention à Milan des architectes du Nord, contrecarrée d'ailleurs par des intrigues locales, que le Dôme fastueux dissimule en vain sous des dentelles de marbre les défaillances accusées par les barres de fer et les éperons.

Etudiez, au contraire, Messieurs, la genèse et l'évolution du style gothique dans nos contrées et vous serez frappés par ce fait qu'il doit sa perfection à la rationalisation.

Partant de la trouvaille de quelque obscur maçon lombard qui s'avisa de remplacer les cintres de bois provisoires par les cintres de pierre permanents; partant de la croisée d'ogives, arcs de renfort en même temps qu'éléments décoratifs, on en arrive à élaborer ce système logique : la voûte décomposée en voultins reportant la poussée sur les piles qu'il a suffi de contrebuter pour assurer la stabilité de l'édifice.

Et, par l'effet naturel de cette armature d'arcs-boutants et de contreforts, les murs s'aminçissent en cloisons, s'ouvrent aux baies lumineuses des verrières, tandis que fusent les colonnettes des piliers. La matière se dégage, se transfigure, se spiritualise. C'est le triomphe de la verticalité, le défi aux lois de la pesanteur, un prodige d'équilibre et de grâce réalisé par la science du calcul.

Est-il surprenant après cela qu'un tel système constructif qui donnait au problème de la voûte une solution d'une telle sécurité et d'une telle souplesse se soit rapidement généralisé? Dès le XIII^e siècle, le style gothique est devenu le style international, dominant l'Occident, pénétrant même dans l'Orient latin. Cette universelle expansion ne peut se justifier que par une supériorité manifeste, par la satisfaction également donnée à l'esprit géométrique et à l'esthétique.

Et n'est-ce pas aussi, à cause de sa valeur théorique et pratique, reconnue de tous, que l'Église l'a épousé, et, en l'épousant, lui a imprimé son caractère. « La cathédrale, dit Abel Fabre, est le monument type où se cristallise la civilisation chrétienne... Elle a la rigueur dogmatique de l'enseignement chrétien et la ferveur religieuse. Sa structure est raisonnée comme un article de la Somme de saint Thomas, et d'autre part, l'aspiration des âmes vers l'infini, le mysticisme se traduit par l'élanement des flèches, la hauteur des ogives, le mouvement ascensionnel des lignes.

» L'art gothique, conclut le même auteur, est l'image plastique de l'âme du moyen âge. »

En voilà assez pour faire comprendre la fécondité d'un enseigne-

ment, tel que celui des écoles Saint-Luc, qui s'applique à retrouver de préférence dans le style gothique les grandes lois de la construction pour les inculquer à leurs élèves et les dresser à la poursuite de cet idéal.

Est-ce à dire que Saint-Luc enchaîne ses disciples à cette forme d'art, quelle qu'en soit d'ailleurs la supériorité, et les condamne à une sorte de mimétisme, qui serait un principe de décadence? Nullement. Ce serait étouffer la vitalité de l'art, le paralyser que de se borner à pasticher un type d'église et à bâtir en séries. Ce que Saint-Luc demande à l'art médiéval, c'est la forte leçon des principes, la science des lois, la puissance de la méthode, pour parvenir à la formation technique de l'architecte. En possession de cette excellente grammaire de l'art de construire, il demandera aux maîtres du passé l'inspiration qui a le secret d'adapter les règles anciennes, les règles éternelles, à toutes les contingences, sans tomber dans le servilisme étroit de l'imitation. Et je n'éprouverais aucune difficulté à citer à l'appui de ce dire des œuvres signées par d'anciens élèves de Saint-Luc qui allient admirablement la fidélité traditionnelle à l'originalité.

Les visiteurs de l'Exposition de Liège se convaincront de même que Saint-Luc ne boudé pas la technique nouvelle du béton armé. Je voudrais risquer sur ce point, mon sentiment personnel.

Je note d'abord qu'il nous est malaisé d'apprécier cette innovation avec une pure et sereine objectivité. Avouons-le carrément : devant une église, comme Notre-Dame du Raincy, en Seine-et-Oise, la première entièrement bâtie en ce matériau nouveau, où tout est béton, nu et brut, sans revêtement, sans mélange de pierres ou de briques, devant ce rude monolithe dépourvu d'ornement, où tout parle à la froide raison sans rien dire au sentiment, nous sommes désorientés. Ce béton, fer habillé en ciment, nous choque parce que nos yeux n'en découvrent pas la constitution intime. Ce système de charpenterie nous choque parce qu'il adopte le cube comme forme maîtresse et n'utilise logiquement que des lignes droites. Nous voilà si loin de nos belles églises en pierres ou en briques. Cette rigide géométrie et cette industrialisation de l'art de bâtir nous affectent désagréablement.

J'entends vanter d'autre part ces constructions dont Bruxelles nous offre un spécimen intéressant dans l'église Sainte-Suzanne, parce qu'elles réunissent de précieux avantages : simplicité, économie, légèreté, absence de poussées obliques, possibilité de grandes portées, parfaite visibilité de tous les points où l'on se place. Pourquoi l'art chrétien ne tirerait-il pas parti d'un matériau aussi pratique, d'une technique aussi rationnelle, d'un mode de construction aussi avantageux. Pourquoi le sens moderne ne serait-il pas appelé à chanter un nouveau cantique à la gloire de Dieu?

N'est-il pas intéressant, par ailleurs, de constater que la vaste église du Raincy (56 m. de long sur 20 de large) n'a coûté que 600,000 francs et n'a exigé qu'un an de travail?

L'œil s'accoutumera insensiblement à ces nouveautés et l'esthétique d'ailleurs pourra se réconcilier ici avec la technique, car les surfaces de béton sont susceptibles d'être sculptées ou peintes.

Je n'ai évidemment pas qualité pour définir l'attitude de Saint-Luc devant ce problème. Mais il me paraît qu'il appartient à cette grande école d'art d'appliquer ses principes et ses méthodes à cette forme nouvelle. Adoptant le béton armé, elle le traitera comme tel, de même qu'elle enseigne à traiter le bois ou la pierre d'après leur nature. Est-ce que la probité artistique n'exclut pas le revêtement de marbre? Peut-elle tolérer que l'ossature de béton soit recouverte par un manteau de briques? Est-ce qu'il est logique d'imiter sur un mur de ciment des joints de pierre? Est-il admissible que l'on coule en quelque sorte la technique nouvelle dans des formules anciennes?

Vous voulez bétonner? Faites-le avec franchise, avec logique.

Et de ces considérations dont je vous prie d'excuser la longueur je ne veux tirer que cette conclusion. Disciples de Saint-Luc, soyez fiers de votre drapeau, fidèles à vos maîtres, attachés à vos principes. Ne vous immobilisez pas dans la routine. Ne vous égarez pas dans l'extravagance. Tradition et progrès : telle soit votre devise.

J. SCHYRGENS.

Les livres et la vie

Horizons chimériques

Nous pensions parler cette quinzaine du dernier livre de M. François Mauriac — *Ce qui était perdu* — paru aux Cahiers Verts, quand un petit livre de Paul Drouot nous tomba par hasard dans les mains. *Eurydice deux fois perdue* est l'une de ces très rares œuvres où l'on retrouve toute une époque à travers un art consommé et apparemment tout gratuit. On y décèle les échos de cette voix barrésienne profonde qui laisse morts, depuis qu'elle s'est tue, certains accents de vraie grandeur. La grave douceur de l'avant-guerre y transparait comme une sorte de chant pudique. Rien d'appuyé, mais tout est plein comme en une symphonie parfaite. Une langue comme n'en écrivent plus nos confrères de moins de trente ans... Voilà qui suffisait sans doute à retenir notre attention et à nous faire dérober à M. François Mauriac le juste tribut de réflexions et d'analyses auxquels sa dernière œuvre a droit et que nous lui rendrons bientôt.

Eurydice deux fois perdue est la brève histoire d'un amour de poète, d'abord malheureux puis comblé, et enfin malheureux encore. Rien de plus simple comme on le voit, aucune intrigue, nulle aventure, mais des notations bien choisies et composées avec toutes les ressources d'un écrivain qui aime son art et le possède.

Drouot appartenait, en effet, à cette génération sacrifiée qui savait le prix d'une note bien faite, d'un article bien composé, d'un livre longuement construit et mis en œuvre. Il était de cette merveilleuse équipe de l'*Opinion* où, autour d'Henri Massis, alors secrétaire de la rédaction, on vit se grouper Alain Fournier et René Bizet, Psichari et Alfred de Tarde — tous jeunes hommes pour lesquels le journalisme hebdomadaire n'était pas une tâche insipide, hâtivement expétiée pour vivre, mais un moyen de mieux posséder leur métier, une occupation littéraire, l'occasion d'heureuses découvertes!...

Drouot ne nous laisse que les minces feuillets qui forment une œuvre inachevée et le premier chapitre d'un roman *Le Pavillon sur la rivière* où semblaient devoir figurer comme dans les livres de Psichari, des caractères de soldats. Rien ne saurait dire l'impression d'étonnante sûreté que révèlent ces quelques notes. On pourrait certes y relever un ton trop barrésien parfois qui affaiblit la portée propre des accents trouvés par Drouot... Mais quel livre de cette époque est exempt d'un pareil reproche, y compris, peut-être, ceux de M. Gide où Barrès se trouve délayé et perd cette raideur hautaine qui fait sa puissance et son charme? Il est d'ailleurs une note profondément sombre, intense jusqu'à l'affleurement des larmes, sans jamais aller jusqu'au cri qui n'appartient qu'à Paul Drouot. On en juge par ces quelques lignes sur quoi s'ouvre son *Eurydice* : « Je vous ai toujours attendue dans l'obscurité, comme si nous étiez toute la lumière; aujourd'hui, pour la dernière fois, je vous attends. La forêt, autour du pavillon de chasse, étouffe les rumeurs du jour qui finit. Puissent ces intolérables moments, à je crois tout à tour que je meurs et que la porte s'ouvre, se prolonger jusqu'à l'aurore! » Comme tout cela est plus fort, plus dense que les meilleurs passages lyriques de M. Gide; il n'y a rien d'une chose sans doute à quoi l'on puisse penser encore après avoir achevé ces lignes de fluidité et de tristesse, c'est l'invocation à un jeune homme dans *Sous l'œil des barbares* alors qu'il est seul, dans l'attente, comme quelque feu qui semble s'éteindre et se rallumer à tout instant! « De partout le matin naissait. J'étais fragile comme un enfant qui a jeté toutes ses larmes. Je relevais la tête et je vis en face de moi une maison : la lumière d'une veilleuse

clapotait derrière les vitres; une lucarne brillait, sur la toiture brune, comme un miroir tombé. Je pensai qu'il ferait bon la boucher avec de l'étoffe et dormir dans la mansarde qu'elle éclairait parmi les choses de rebut. Alors, de la maison, une petite fumée commença de sortir et je me levai pour me diriger par là. »

Presque tout est de cette qualité, à la fois musical et direct. On a tout d'abord l'impression d'une étonnante facilité. La phrase n'éprouve pas un heurt, elle bifurque sans à-coup, comme mue par un sens infaillible de la valeur du son et du mot. Si l'on fait une seconde lecture, on s'aperçoit du travail dont de si parfaites réussites sont la récompense. Rien n'est ici laissé au hasard, les dons eux-mêmes sont utilisés dans le plus souple et vivant des ordres, aucun dont la prédominance ne devienne une tyrannie, tout est juste jusqu'au miracle d'équilibre harmonique et intérieur. Aussi préférons-nous le ton de cette *Eurydice* à celui des poèmes en vers de Drouot où l'on sent trop, à notre gré, cette imagerie romantique à quoi de moins jeunes et de moins ardents se sont laissés prendre. L'admiration d'Elémir Bourges, qui nous semble trop apparente dans un poème comme *L'Enchantement*, écrit à vingt ans, est dominée dans *Eurydice* (1) par le dégagement plus complet d'un tempérament personnel.

*Je suis prêt : j'ai chanté! Prends ma dépouille vile,
O sépulchrale houle! mon âme dès longtemps
S'est mise à délier les charnelles amarres
Et sans effort se livre à son emportement!*

ne me paraît jamais valoir, pour la profondeur et l'accent, certaines pages d'*Eurydice* où Elémir Bourges et Victor Hugo sont dorénavant effacés et où ne vit plus, seul et beau, comme un rameur animant sa barque, que Paul Drouot!

* * *

Nous voici amenés à parler, comme par un dessein mystérieux, d'un autre poète du même âge que Paul Drouot mais dont le départ est plus proche sans doute de Laforgue et de Francis Jammes que de Hugo et d'Elémir Bourges. Il faut encore prononcer ici le nom de Barrès, car il aime Jean de la Ville de Mirmont comme en témoignent certaines notes de l'*Echo de Paris*...

Comme Paul Drouot, Jean de la Ville laisse quelques vers et de minces feuillets de prose : *Les Dimanches de Jean Désert*. Nulle voix sans doute ne saurait mieux nous définir ce grave poète que lui-même :

*Je suis de ceux dont les désirs sont sur la terre
Le souffle qui vous grise emplit mon cœur d'effroi
Mais votre appel, au fond des soirs, me désespère,
Car j'ai de grands départs inassouvis en moi...*

Nous récitons ces vers sobres et mélancoliques lorsque nous faisons récemment, avec deux très jeunes écrivains, ce pèlerinage de la maison de l'île Saint-Louis où Jean de la Ville habitait. C'était vers cette heure parfaite où se rejoignent le jour qui décline et celui qui vient, avec un double salut d'étoiles. Tout était silence dans l'île, nos pas seuls faisaient résonner les berges indolemment dormeuses. Nous imaginions une veilleuse tardive dans la chambre de Jean de la Ville, et, là haut, penché sur un livre, mi-rêveur et mi-appliqué son beau front promis à la mort. « Voyageur immobile, corsaire condamné à ne pas courir les mers... », comme a dit Mauriac!

Je ne sais si quelque auréole de légende éclaire pour nous ces figures bientôt disparues et nous fait trouver dans leurs œuvres une sorte de mystère pathétique qui répond mieux aux désirs de l'âme que notre époque de débuts bruyants et de lancements

(1) Plon.

prématurés, toujours est-il que nous sommes doucement attirés par un Drouot, un Jean de la Ville; nous les sentons nos frères aînés, à peine effacés par les jeunes ombres de la mort. Ce qu'il y a de grave et d'ardent, d'appliqué même et de consciencieux dans leur art rappelle en nous ces sentiments du fond de l'âme et ces émotions délicates que laissent ignorés et sans voix tant de poètes d'aujourd'hui.

Le réalisme à peine appuyé des *Dimanches de Jean Dézert* reconstruit une atmosphère qui nous est presque familière tant nous la découvrons en nous. « Ce jeune homme, appelons-le Jean Dézert. A moins de le bousculer au passage, vous ne le distingueriez pas de la foule, tant il est vêtu d'incolore. Il porte un faux-col trop large et une cravate quelconque. Les jambes de ses pantalons, ainsi que les manches de ses vestons, se plient d'elles-mêmes aux genoux et aux coudes. Ses pieds tiennent à l'aise dans des chaussures fatiguées... »

Dézert est le type du fonctionnaire. Ses allures et ses démarches nous sont décrites avec une vérité discrète où l'âme surgit de temps en temps en un bref éclair. Jean de la Ville y a mis tout son cœur comme tout son art. Cet effacé s'engage dans la moindre ligne qu'il trace d'une main dolente, car il est poète. Poète jusqu'au dernier jour. En pleine guerre, une dépêche apprend à Mme de la Ville de Mirmont que son fils est mort à l'ennemi. Elle monte jusqu'à sa chambre voulant vivre une fois encore cette ambiance d'amour et de travail où il a passé sa jeunesse. Sur la table déjà poussiéreuse elle trouve un papier où des lignes s'étirent, parallèles; ce sont des vers, les derniers de Jean de la Ville avant de partir — et les voici :

*Cette fois, mon cœur, c'est le grand voyage
Nous ne savons pas quand nous reviendrons
Serons-nous plus fiers, plus fous ou plus sages?
Qu'importe, mon cœur, puisque nous partons!
Avant de partir, mets dans ton bagage
Les plus beaux désirs que nous offrirons.
Ne regrette rien, car d'autres visages
Et d'autres amours nous consoleront.
Cette fois, mon cœur, c'est le grand voyage.*

... Testament discret et intense d'un poète qui devient soldat. Il évoque invinciblement ce testament de silence calme qui fut celui des rédacteurs de la *Revue critique* le jour de la mobilisation. Comme au bas de la courté page où ils donnaient un adieu commun à leurs lecteurs André du Fresnois ajoutait ces simples mots : *Vive la France*. Pierre Gilbert se pencha sur lui, prit un crayon et les biffa. Il n'eut qu'un regard, qu'un sourire et ce mot : « Cela va sans dire... ». Un an plus tard, il n'était plus qu'une capote bleue couchée dans les blés et un visage maculé de terre.

* * *

Pour parler de Maurice Fombeure, j'éprouve ici quelque scrupule, comme éditeur et comme ami (1). Chaque année voit naître une foule de vers. Les plaquettes jointes aux plaquettes, ce sont des vagues de cadences qui vous effleurent, vous lassent ou vous touchent. Rarement, on a cette impression d'un vrai poète qui vous tend une gerbe dorée, fraîche comme une aube. On ne définit pas un poète, on sent sa secrète puissance, il est, visage fraternel, un regard qui plonge dans le vôtre et l'enveloppe de lumière.

A la poésie d'aujourd'hui ne manquent ni l'habileté, ni la luxuriance des images qui s'entrechoquent comme une magie et envoient comme un sortilège. Paul Eluard a de ces rencontres heureuses qui procurent un court instant l'impression de la découverte.

(1) Moins depuis que le *Comité de la Critique Littéraire* a désigné son livre comme le meilleur volume de poésie paru dans le trimestre...

Jouve sait soutenir un élan qui embrasse un monde cosmique et en révèle les retraites pleines d'effroi et le refus fondamental. Chabaneix, d'une cadence subtile fait lever des rêves fugaces et entretient, le temps d'une pensée, une traînée d'argent dans ses yeux. Mais tant d'habileté, de bonheur, une telle richesse d'évocations — un tel brisement même des rythmes qui les renouvelle et les ressuscite plus vivants, ne suppléent pas à un manque d'âme, à un défaut, tout à la fois, de simplicité et de grandeur qui laisse après chaque lecture une partie de l'homme insatisfaite et douloureuse.

Seul, Paul Claudel a su garder, dans la postérité de Rimbaud, l'élan suprême qui arrache le cœur à soi-même et le fait habiter le monde et souffrir de ses turpitudes. Toute poésie est un mélange d'acceptation et de révolte qui se résout en un chant profond. Il est des poèmes de Baudelaire que dicte un seul cri de douleur et qui rendent néanmoins un son aussi parfait, aussi pur — presque aussi serein — que tel distique de Racine où toute l'âme paraît soulevée d'une passion heureuse.

Une sorte de virginité, de fraîcheur de la poésie est la récompense de cet équilibre obtenu de soumission et de révolte. Paul Valéry peut sembler parfois trop soumis aux lois d'une technique rigoureuse pour atteindre ces régions de l'homme où le chant rejoint le désir. L'abstention n'est pas la révolte. Aux surréalistes, il manque cette humilité qui procure une soumission à son objet et à soi-même. A Gide, il manque la chaleur qui est comme le résultat du don et du sursaut intime. Presque jamais, un poète ne donne l'impression de tout tenir dans ses mains humaines et d'embrasser d'un regard unique et fraternel les choses, les âmes, le monde et Dieu — pour rapporter les uns aux autres en des correspondances soudaines que seuls établissent l'amour et la lucidité.

Maurice Fombeure est ce poète. Voilà pourquoi, il faut en parler.

* * *

Silences sur le Toit (1) est une brève plaquette où l'on passe du « pays de la cocarde, de la rose et du tambour » au « village éternel » et aux « fontaines du temps perdu ». On peut permettre d'en témoigner à qui connaît bien le poète — rien chez Fombeure n'est plus semblable à lui que ses vers. Aucune épaisseur de ces chants qu'il nous tend, joyeux, au regard qu'il pose sur nous. « En le dépeignant, écrit Lanoë, dans la préface qu'il a mise à *Silences sur le Toit* je n'ai cessé de rendre compte de son œuvre écrite. Il projette ses poèmes devant lui comme une ombre. Je ne connais pas de filiation plus directe : naissance naturelle de la Poésie, imitant Vénus sortie de la mer. Poésie jaillie tout droit du sol ferme, à la manière des fleurs. Tendre effort de la terre lourde. Equilibre de la grâce. »

Et c'est cette grâce, cette fraîcheur pudique qui vous retient d'abord en lui :

*Une souris blanche
Qui n'a plus de dents
Qui n'a plus de hanches
Qui n'a plus d'amants
Une souris blanche
Dort sous quatre planches*

Ce ne semble être qu'une chanson et un je ne sais quoi demeure qui creuse en vous des gouffres secrets et vous emporte allégrement. Sous certaines strophes, on mettrait le nom de Verlaine (jamais de Samain!) si l'on ne sentait qu'il s'agit ici d'un Verlaine qui a lu et aimé Supervielle et suit une courbe semblable de dépouillement et d'approfondissement graduel.

La musique subsiste partout, même quand le rythme est assoupli

(1) Aux Cahiers 1930 (Ed. Saint-Michel).

et presque aussi léger qu'un souffle, une musique toujours diverse et toujours la même, qui se prête admirablement aux mouvements du cœur.

*Passes votre grâce
Au fond des miroirs
Vous êtes si lasse.
Ma douce ce soir...
— Le nain sur la glace
Cherche des trèfles noirs —*

appelle presque le même brisure et le même allègement final :

*Repoussant les forêts de l'ombre
Où l'on entend bâiller les loups
Pour vous, ce soir, je veux écrire
Un clair poème comme vous*

Mais l'essentiel de Maurice Fombeure est dans son contact immédiat avec les choses de la campagne, les choses des champs. Rien de régional, aucune trace de régionalisme (ceci dit pour ceux qui ne font aucune différence entre Alfred Pestour et Mistral!) mais le sens incommunicable du village type, simple, éternel qui est à la fois ce village français de France dans lequel Fombeure est né et un village de poésie sans noms aux rues, sans bornes aux routes, sans affiches sur les murs épais où les paysans n'ont pas d'âge tant ils paraissent prochains et frères à qui les aborde l'âme ouverte.

Telles images lui semblent si grandes que le rythme s'élargit de lui-même :

*Maison, ô ma maison, bucolique de roses.
... les écluses du vent coulent sur ton sommeil.*

De nouveau la chanson reprend quand l'estampe est moins large que haute, et c'est la même simplicité. Voici évoqué l'*Etang des Godrons*

*Le noyé s'échoue
Au pied des roseaux
Quand le vent dénoue
Ses cravates d'eau*

*La grenouille flaire
Les poches du mort
Mais le fond s'éclaircit
D'aspics à nez d'or*

*Une rive chante
Sur les eaux dormantes
L'autre lui répond...
— Le mort est au fond —*

Si le chant s'établit par strophes, là n'est pas son unique registre. Il y a des beaux vers, chez Fombeure, comme chez tous les poètes nés.

*Dormeurs, tournez vers moi votre dernier adieu
Sans lanternes, sans nuit, sans barques
Vous allez remonter à Dieu
Quand chantera trois fois dans l'aube reposée
Le coq à crête de rosée.*

Et c'est parfois toute une surgie de grandeur où le cadre s'élargit soudain laissant jouer l'ombre des hommes dans des profondeurs inconnues :

*Voici le roi David et ses chanteurs aveugles
Entre les rochers d'ombre et les troupeaux d'étoiles...*

Une telle analyse — hélas! — ne peut donner que des notes

rapides et suggérer les accents majeurs. Il faut revenir sur ce petit livre, en sentir lentement monter la simple caresse sur les yeux, suivre ses détours infinis, garder ses chansons simples et brèves au fond des soirs d'accablement. La poésie, comme la beauté, est un don de Dieu...

JEAN MAXENCE.

La mystique de saint Bernard

Ascèse et mystique dans le christianisme

La vie, l'action et l'expérience mystiques ont leur source, comme leur foyer et leur centre de rayonnement, dans la vie humano-divine du Fils de Dieu sur la terre.

Le *Logos* ou *Verbe* de Dieu, concept consubstantiel, adéquat du Père, est descendu sur terre pour tout s'unir en prenant et faisant sienne notre nature et ainsi, rentrant au delà du Voile au plus intime du sanctuaire, tout ramener à Dieu. Il appartient à la sagesse divine de tout faire avec poids, nombre et mesure. C'est ainsi que le Verbe de Dieu préparant sa venue parmi nous fit plus ou moins participants de sa contemplation mystique les Voyants et Prophètes qui l'annoncèrent jusqu'à saint Jean-Baptiste, le dernier de son peuple élu. Sans quitter le « sein » du Père, il apparaît mystérieusement dans les entretiens intimes de l'Eden, il intime l'arrêt lors de la chute, parle aux Patriarches et contracte avec eux des alliances, se révèle « face à face », promulgue la Loi au Sinaï, inspire les Prophètes, qui lisent l'avenir dans ses décrets divins et l'annoncent aux peuples.

Et le voilà des nôtres, cette fois, à l'heure prédite, à l'endroit prophétisé, au « milieu des temps », se révélant au Thabor, à travers le voile de sa chair, à des témoins « préordonnés » de sa gloire, prêchant le Royaume de Dieu, s'attestant par des miracles, souffrant, mourant pour le rachat des hommes, apparaissant à tous plein de grâce et de vérité.

Dans l'Eglise, qu'il établit pour continuer sa mission sanctifiante, pour réaliser l'œuvre générale du salut, selon la divine économie instituée par lui, il a de même envoyé le Saint-Esprit et déposé, avec une profusion digne de son infinie bonté, qu'il est malaisé de limiter et de restreindre, la richesse de ses *charismes* : discernement des esprits, don des miracles, des langues, de prophétie, de connaissance profonde, tous les dons merveilleux de la vie contemplative ou mystique.

Saint Paul, favorisé de son apparition, est élevé jusqu'au troisième Ciel; il apprend des secrets impossibles à décrire (COR. XII, 4); il donne son enseignement sublime sur le célibat des vierges, sur les charismes, dont il détermine la valeur au point de vue de la sainteté (I COR. XII, 31). L'apôtre saint Jean nous rapporte sa Révélation mystique dans l'Apocalypse; les Actes des Apôtres citent les quatre filles de Philippe, vierges et prophétesses (C. XXI) et les Actes des martyrs sont remplis de faits merveilleux, de révélations et de visions...

Viennent les multiples témoignages des écrits tout à la fois mystiques et ascétiques des Pères. Bornons-nous aux principaux.

Pour l'Orient : Clément d'Alexandrie : le *Pédagogue* et les *Stromates* (Maximes) (195); Origène : ses *Ecrits variés* (254); saint Athanase : *Vie de saint Antoine* (373); saint Basile : *Le Rôle de l'Esprit-Saint; Règle* (373); saint Ephrem : *Ecrits* (379); saints Cyrille de Jérusalem : *Catéchèses* (386) et Cyrille d'Alexandrie : *Ecrits* (444); saint Chrysostome : *Ecrits multiples* (407); le Pseudo-Aréopagite : *Ecrits mystiques* (VI^e siècle); Maxime le Confesseur complète l'Aréopagite et montre le grand rôle de l'Incarnation du Verbe, qui vint non seulement nous racheter, mais encore nous édifier (662); Jean Moschus : *Pré spirituel* (630); saint Jean Climaque : *L'Echelle du Paradis*, qui synthétise la vie spirituelle, le détachement de tout ce qui est terrestre, l'acquisition des vertus et

l'union à Dieu par la prière et par la charité (649); Théodore, abbé de Studium (826).

En Occident :

Hermas : le *Pasteur* (155); Tertullien : *Ecrits* (240). Puis, ce sont saint Cyprien (258), saint Ambroise (317), saint Jérôme (420) qui nous parlent des vierges consacrées; saint Augustin qui nous instruit de tout (430); saint Martin de Tours (400), Sulpice Sévère (406), saint Hilaire d'Arles (449), saint Léon, pape, dans ses sermons (461), saint Benoît (543) avec sa Règle, saint Grégoire le Grand avec ses *Ecrits* et *Morales sur Job* (604), saint Fructueux (665) et Martin de Braga (580), Boèce (480), saint Césaire d'Arles (542), saint Columban (615), les archevêques de Séville, Léandre et Isidore (VII^e siècle), saint Bède (735), saint Benoît d'Aniane (780), tous noms connus et méritants en ascèse ou mystique, qui nous conduisent aux X^e et XI^e siècles, à la grande époque des célèbres fondations religieuses.

Deux noms, rencontrés en théologie déjà, méritent une mention spéciale.

En premier lieu, saint Augustin, qui mit l'ascèse au point dans ses écrits contre les Pélagiens et dans ses appréciations sur l'abstraction purement rationnelle des Platoniciens et autres philosophes.

Pour le grand maître et docteur d'Hippone, l'effort est excellent, mais il n'est rien et ne peut rien sans la grâce. La perfection est dans la justice parfaite, connexe avec la charité. Celle-ci est le mouvement surnaturel, par la grâce, de l'âme vers Dieu et vers le prochain pour Dieu; elle est opposée à la convoitise ou à l'amour-propre, qui est le mouvement inverse de l'âme vers elle-même et vers les créatures au profit de soi (*Doctr. Christ.* I, III).

Un autre nom doit être cité, le Pseudo-Denis ou l'Aréopagite. Le docteur de l'ancienne mystique pose les mêmes principes de l'ascension et de l'union de l'âme à Dieu; bonne la purification des Platoniciens, non pour se perdre dans on ne sait quelle sphère supérieure, peu définie et encore moins située, mais pour atteindre à la vertu vivifiée par la charité, et pour arriver ainsi, sous l'action de l'Esprit, à la ressemblance et à l'union avec Dieu. La Divinité est l'objet de la mystique et l'Incarnation est, parmi les œuvres de Dieu, la plus appropriée pour conduire l'âme à sa connaissance et à son amour.

La Personne du Christ dans l'ancienne ascèse

Petit à petit, nous nous rapprochons de saint Bernard. Quoique toujours influencés par les idées alexandrines de Plotin et des néoplatoniciens, l'ascèse et la mystique chrétiennes avaient dès l'origine donné au Christ, à l'Homme-Dieu, une place d'autant plus large que l'Évangile, qui en est la révélation, en était la base absolue, indiscutée.

Notre-Seigneur avait dit :

« Pour être parfait, il faut tout quitter et me suivre (MATTH. XIX, 21); Je suis la Vigne, le Cep, auquel les sarments doivent adhérer pour en recevoir la vie surnaturelle, bien entendu (JOAN. XV, 1-5). »

Saint Paul reprit et insista :

« Nous sommes son corps (mystique), ses membres; il est notre tête; il est la pierre angulaire, la base et le faite de la structure (Eph. II, 20) il est la vie, c'est en lui que tout l'édifice bien ordonné s'élève pour former un temple saint dans le Seigneur; c'est en lui que, vous aussi, vous êtes édifiés, pour être par l'Esprit-Saint, une demeure où Dieu habite » (*ibid.*).

Les Pères du I^{er} et du II^e siècle soulignèrent :

« Il est présent dans l'Église et dans le cœur des fidèles » (S. IG. D'ANT.); « c'est par notre union avec le Christ que nous obtenons la véritable vie » (S. CLEM., ad Eph. XI); « cette union s'opère principalement par l'Eucharistie, antidote d'immortalité et vie immortelle avec Jésus » (*Id.*). Saint Irénée accentue : « Le Verbe s'est incarné, précisément pour communiquer à la nature humaine l'immortalité et l'incorruptibilité. En s'unissant à notre nature, le Verbe nous a « récapitulés » (Cf. ad Eph. I) et il s'est uni à chacun de nous » (*Adv. Hér.*, III, 16).

Vinrent saint Augustin, cité ci-dessus, qui fut ici encore le grand maître, saint Léon qui précisa magistralement la doctrine dans ses homélies dogmatiques, tirant toutes les conséquences de l'Incarnation. Puis les hérésies ariennes et nestoriennes n'aboutirent qu'à fixer et à faire mettre en relief toute l'importance de l'union hypostatique pour l'Église et pour l'âme des fidèles. Le Christ

à sa place, l'Esprit de même dans l'œuvre sanctificatrice, dans l'efficacité des Sacraments, dans le Baptême, l'incorporation, l'illumination, dans l'Eucharistie, transformante, déifiante (S. Léon, *Serm.* 207, 268; 76 et 79; S. Cyp. *Let.* 69; S. Cyr. d'Alex. in *Joan.*, VI; de Jerus; *Cath.* XXII; S. Aug. *Serm.* 217; *Cité de Dieu*, X, 6; *Conf.* VII, 10; etc.). Jésus est réellement au cœur de la spiritualité chrétienne et la Vierge lui est associée par sa maternité divine, par l'éminence de ses vertus et de sa sainteté, par la plénitude de sa grâce.

Que fera saint Bernard?

Grand rôle de saint Bernard

Nous sommes encore au XII^e siècle. Un peu partout, l'École, ou la philosophie, entreprend le dogme, mais pas l'ascèse, qui est toujours à base de renoncement, de vie austère et rigide. C'est bien celle du Calvaire d'ailleurs, de l'amour crucifié. Y en aura-t-il et peut-il y en avoir une autre? Mais jusqu'à l'époque qui nous occupe, on doit l'avouer, l'élément affectif, qui n'est pas absent, ne prédomine cependant pas. L'ascèse claustrale est traditionnelle. C'est la Règle de saint Benoît avec ses commentaires, ceux de Paul Diacre, de Benoît d'Aniane, de Smaragde, etc., échelonnés de siècle en siècle; ce sont les règles de saint Basile, de saint Pacôme, les Collations de Cassien, les ouvrages et les Vieilles des Pères, des saints, les écrits des grands maîtres et docteurs : Augustin, Ambroise, Grégoire, Jérôme, Bède, Alcuin, Césaire, etc. Cîteaux renonçant à suivre Cluny dans son particularisme, remontant à l'observance de la Règle « à la lettre » aux premiers temps. « La vie du moine, avait dit Pierre Damien (1072), doit mener à la contemplation par la vie de retraite, par l'assiduité à la prière, par la mortification du travail. »

Bernard, moine cistercien, ne renie pas cette ascèse, nous l'avons dit; au contraire, il la renforce, mais il va la faire progresser d'un pas de géant : il s'empare du Christ, non plus par la crainte filiale, mais par l'amour, par-dessus les barrières, peut-on dire, et comme jamais on ne l'avait fait avant lui. Chez Bernard, c'est le Christ qui révèle Dieu, qui est Dieu et mène à Dieu, en tout, partout et toujours. Plus aimant que spéculatif, il contemple amoureuxment les mystères du Verbe incarné, et, par la méditation savoureuse de sa naissance, de sa passion surtout, il veut toucher sensiblement les âmes, les amener, les donner au divin Epoux, dont il ne sépare pas la Mère dans son affection, ni même les Anges ni les Saints.

Certes le fond n'était pas neuf. Le tout du Christ tant recommandé par saint Benoît dans sa Règle date des Évangiles et de saint Paul. Il se continue, d'une façon plus ou moins accentuée, dans les écrits des Pères, de saint Augustin, de saint Léon, etc., qui ont, pour les jours de fête et pour les mystères du Christ, des accents d'une profondeur et d'une tendresse ineffables. Il en est de même de saint Jérôme, le grand ascète et l'homme de Bethléem. N'attribuons pas à l'influence de saint Bernard la belle ascèse anselmienne — qui le précède d'ailleurs — ni à son unique influence, la victorienne, voire la cistercienne de son époque, ou la gracieuse efflorescence franciscaine et gertrudienne qui va suivre. Il en est de même de l'éclat incomparable que lui donneront, au terme de sa lointaine et lente évolution, les écoles thérésiennes de l'oraison et béruillienne du rôle sanctifiant et opérant de la personne et des mystères du Christ. Il faut cependant avouer que le grand et si affectif abbé de Clairvaux lui a donné une *accentuation* (nous voudrions dire plus) à nulle autre pareille dans la piété. Le fait de citer le Christ n'implique pas la dévotion totale au Christ de saint Paul. « La pensée du Verbe incarné, la dévotion à la personne du Christ tient beaucoup moins de place qu'on le croirait dans la vie antérieure des anciens Pères. Rien chez les Pères apostoliques ne rappelle les hautes spéculations de l'Épître aux Romains (cf. *Aux Eph.*, aux *Hébr.*). Ils ne développent pas non plus la théologie du Verbe (*Christus*, p. 1049). Le Christ n'était certainement pas pour les Pères du désert, pour Cassien, ce qu'il est aujourd'hui, grâce aux Béruilliens (à S. Bernard?) pour d'innombrables fidèles. Les savants nous apprennent aussi que, chez Augustin lui-même, l'humanité du Christ reste un peu à l'arrière-plan » (*Christus*, p. 119; Cf. G. BARDY, *En lisant les Pères*).

Nous avons voulu, en matière si grave, citer des autorités. A Dieu ne plaise, cependant, d'accuser saint Augustin, le vengeur de la grâce contre Pélagie, saint Benoît, saint Grégoire, le Pseudo-Denis et les autres maîtres de la vie spirituelle, d'être des « naturalistes, des rationalistes, de glacials tacticiens de vertus ». Bernard, toutefois, détermine un tournant de l'ascèse. Elle sera

moins fondée sur le raisonnement que sur la personne même et les mystères du Christ; je dis du Christ, fondement de l'édifice, porte, sanctuaire, médiateur, cause exemplaire, méritoire, efficiente du salut, en d'autres termes : voie du retour et terme de l'arrivée. Ce n'est pas trop dire que Bernard a « donné » ce point de vue, sinon aux grands maîtres de son temps — et il y en avait! — du moins à tous les docteurs et professeurs d'ascétisme et de mysticisme venus après lui. De son temps, Aristote ou le raisonnement didactique, critique et froid n'avait pas encore droit de cité dans les Ecoles, comme il parviendra à le conquérir, mais avec peine et sainement, cette fois, sous saint Thomas. Bernard, esprit prompt, affectif, allait droit au but; il n'aimait pas les froids, hardis et vaniteux discoureurs et metteurs en doute de son temps. Un écrivain actuel, auteur de nombreux ouvrages non dépourvus de mérite, se pose la question : Sommes-nous théocentriques (tout à Dieu, amour pur) ou anthropocentriques (intéressés, orientés vers nous-mêmes, amour imparfait)? Sommes-nous pour Dieu ou Dieu pour nous? Sans doute, Dieu est notre souverain bien; notre cœur reste en détresse aussi longtemps qu'il ne se repose pas en lui, comme disait déjà saint Augustin, et cependant notre fin suprême n'est-elle pas la glorification de Dieu? Sans prendre sur lui de décider la question, l'abbé Bremond rend un précieux hommage à l'influence de notre saint : « Sans feuilleter les œuvres complètes de saint Bernard, je suis assuré que cet homme extraordinaire, de qui nous vivons encore, aura orienté la conscience chrétienne vers un théocentrisme des plus décidé » (1).

Ce grand cœur, épris du cloître, que la faim de Dieu torture et lance malgré lui dans les orages, reste en tout et partout le mystique, l'affectif, le troubadour, et le héraut du divin Amour. Amour visible, sensible, saisissable dans le Christ. La mystique affective du Christ, cette riche vie de l'âme et du sentiment déborde en lui : « Ce n'est pas tant une science qu'une pratique, une chose d'esprit qu'un sentiment et une expérience du cœur », nous dit-il. Bernard appartient au cloître qui est, d'après lui, le lieu propice à l'éclosion et à l'exercice de l'amour, et partant, les lauriers de la haute science, l'éclat des grands maîtres ne le tentent pas.

Ici encore l'abbé de Clairvaux ne pose pas en docteur. Ce n'est pas, un écolâtre du Bec, de Laon, de Notre-Dame, de Sainte-Beneviève surtout, voire même de Saint-Victor. La science, le raisonnement sans une pratique austère, ne lui disent rien. Il croit trouver plus sûrement la voie à Dieu dans l'éthique des dix commandements que dans la dialectique des savants; il préfère un apôtre et un saint à un philosophe qui n'est que cela. Certes, il n'est pas ennemi de la science, de celle qui porte à Dieu, qui est utile à soi et au prochain, mais il la veut affective et non purement spéculative, non artificielle mais vivante, non d'aride inquisition, mais de foi et d'abandon filial. Aussi, veut-il recueillir cette science, non pas sur le chemin de l'orgueil et de la vaine gloire, mais sur celui de la connaissance humble de soi-même et de la sainteté, dans la méditation de l'Evangile et de la vie du Christ, et non dans les écrits de Platon et d'Aristote; au cours de l'unique et grande affaire, non dans les disputes de l'Ecole. Et cette affaire qui commande toutes les autres, c'est le retour affectif à Dieu, par le Christ, objet unique de son amour comme de sa continuelle recherche!

Chercher Dieu! La seule science qu'il voulait avoir. Le trouver, sa seule joie, son seul bonheur. Et là où il l'apercevait — c'était le cas en la personne du Christ — il se lançait avec l'ardeur du feu qui le dévorait. La laborieuse et sèche spéculation est au second plan : c'est le vol impétueux de l'aigle qui a découvert sa proie et fonce dessus à grands coups d'aile. Parlez alors d'un Aristote, d'un Platon, fût-il baptisé, christianisé par un Augustin, un Clément d'Alexandrie, un Aréopagite, les écolâtres de Laon, de Notre-Dame, qu'il ne méprise cependant pas! Plus haut, plus haut! C'est d'un vol direct qu'il prétend atteindre au plus intime du Sanctuaire, à la Chambre nuptiale, à l'Union mystique du Verbe divin. En magnifiques élans, il dépasse de loin tous ces maîtres du passé. Il est l'initiateur de la mystique des grands siècles qui vivront, et de celle de nos jours : les premiers maîtres n'ont pas dépassé la méditation de la vie humano-divine de Jésus; Bernard goûte à la coupe même du divin amour. Comme un autre Paul, il s'est élevé aux rapports réels, affectifs avec Jésus!

Et ce bonheur mystico-nuptial de l'Epouse, thème et fin de la science et de l'expérience mystiques, aucune bouche ne l'avait encore enseigné et chanté aussi « bellement » qu'il le fit. Mettons-nous à son école; soyons attentifs à la leçon.

Les voies de la mystique

Si intimes et si réels que soient ces rapports, ils ne sont cependant pas la possession immédiate du Ciel; ils restent toujours, comme tout le pèlerinage terrestre, à base de foi.

La foi!

C'est, et elle l'a toujours été, « la substance des choses qu'on espère, la démonstration de celles qu'on ne voit point » (*Hebr.* XI, 1), « le fondement et la racine de toute justification » (Concile de Trente, *Sess.* XI, c. 8), « la condition nécessaire pour plaire à Dieu » (*Hebr.* XI, 6), « la disposition primordiale pour nous mettre en contact vital avec le Christ, pour pénétrer ses mystères ».

A l'Eden, où elle était déjà, c'était la transparente et sereine aurore. Le péché épaissit le voile. Le Christ vint poser la tente dans le soleil, mais c'était et elle est restée la tente; et si claire et si transparente que la grâce divine daigne la rendre, elle ne livrera jamais que des lueurs de la Vision, ne donnera jamais qu'un savoir. Savoir, il est vrai, d'autant plus élevé au-dessus de toute science humaine, qu'il vient de la Vérité même, mais savoir étroit et modeste, faible esquisse, ombre de la réalité, étincelle de la pleine Lumière. La contemplation mystique, malgré sa vive et divine clarté, n'enlève pas la foi : elle l'enracine subjectivement plus profondément, la vivifie et la féconde.

Bernard ne rompt pas avec la saine doctrine; il est un chanteur enthousiaste de la Foi. Nous avons vu ce qu'elle lui fit faire. Avec saint Augustin, il jette dans la chrétienté le cri : *Crois et tu as trouvé* (*In Cant.* 86, 6). Elle atteint l'inaccessible, découvre ce qui est caché, embrasse l'immensité, renferme dans son amplitude l'éternité. Son clair-obscur, si méritoire, répond d'ailleurs à notre force visuelle du moment : la pleine lumière nous aveuglerait. Comme Marie conçut le Verbe divin dans son chaste sein pour n'être pas anéantie par sa sublime grandeur, ainsi nous devons le recevoir dans l'ombre de la foi pour n'en être point abimé (*In Cant.* 31, 9).

Et voici la définition magistrale qu'il en donne :

Praegustatio nondum propalatae Veritatis, Une dégustation de la Vérité non encore resplendissant dans son plein (*de Consid. lib.* V. c. III, 6).

C'est bien Bernard, sublime et profond! Ce n'est pas un acte aveugle, mais un acte de volonté, à base intellectuelle. Elle vient de l'ouïe, c'est un acte d'obéissance envers Dieu, qui se révèle; elle est, non le résultat de l'effort humain, mais l'œuvre de la grâce, un acte sûr, appuyé sur l'autorité de Dieu.

Et le dépôt de cette Foi est dans la Divine Ecriture, dans la Tradition des Pères (*In Cant.* 51, 7). Pierre ou le Souverain Pontife, le champion de la Vérité, le docteur des nations... le modérateur des lois, le dispensateur des Canons de l'Eglise, le sel de la terre, la lumière du monde, le prêtre du Très-Haut, le Vicaire du Christ, le Christ du Seigneur, a charge de l'enseigner; il en est le gardien et l'interprète (*De Cons.* L. IV, 7).

Telle est la base de la mystique de l'abbé de Clairvaux.

Appuyons. Ce serait exagéré de penser que la foi de Bernard exclut le savoir. Le « *Credo ut intelligam, Je crois pour comprendre* » d'un Augustin, d'un Anselme est aussi de Bernard. Mais il y a science et science, la vraie et la fausse, nous répète le grand abbé. Il est moine et parle à des moines; il préfère voir tout le monde dans les cloîtres plutôt qu'aux universités; tout ce qui n'est pas au service de Dieu et ne porte pas à son amour, pour Bernard n'est que vanité et orgueil. Le vin de la science séculière (athée et neutre, dirions-nous) enivre, il est vrai, mais de curiosité, pas d'amour; il remplit sans nourrir, il enfle et n'édifie pas, il grise et ne fortifie pas (*In Cant.* IX, 7). Pour Bernard, c'est du terre à terre et, en définitive, de la fumée, du néant. Il en est tout autrement de la vraie science, qu'ils prône : « Là où la charité (lisez : l'amour) accompagne l'intelligence, et la dévotion la connaissance, on vole et on vole avec sécurité, on vole sans fin parce qu'on vole vers l'Eternité » (*Serm.* IV Nov. II).

Et le plus grand Maître pour lui est l'Esprit-Saint qui apprend, nous a-t-il dit, à bien vivre : ce qui n'est pas peu de chose!

Après la foi, deux autres voies mènent aussi à Dieu, à la contemplation et finalement, à l'union mystique :

La première, tout au bas de l'échelle, est la *contemplation des créatures*.

Nous ne sommes plus ici au lac de Genève que Bernard côtoie durant toute une journée sans le remarquer.

Ce n'est pas une révélation théologique ni mystique : saint Paul ne disait-il pas aux Romains déjà « que la colère de Dieu éclaterait

(1) HENRY BREMOND, *Hist. du Sent. relig.*, t. III, p. 26.

contre toute impiété et toute injustice des hommes qui pouvaient lire la vérité rien qu'en eux-mêmes et connaître Dieu manifestement : ses perfections invisibles, son éternelle puissance et sa divinité étant, depuis la création du monde, rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres » (1, 18-21)?

Les concepts qui ont servi à les créer, sont en Dieu, nous dit Bernard. Et parmi elles, Bernard distingue les anges, et surtout l'âme humaine, image de Dieu. Derrière le reflet, il faut voir l'original.

Mais pour arriver à cette connaissance, telle que la veut le saint, la purification ascétique est nécessaire. Si notre œil n'est pas soleil, il ne peut voir le soleil. L'eau de la pénitence qui lave ne suffit pas : *il faut encore le feu de l'amour*. Dieu n'est connu qu'autant qu'il est aimé; il n'est pleinement connu que s'il est pleinement aimé (*In Cant.* VIII. 9). Croyez indubitablement et embrassez ardemment et volez, volez haut pour atteindre! Le savoir est bon, il le dit, il le redit, mais un savoir sans amour est un vol trompeur. C'est avec les deux ailes de la connaissance et de l'amour que les Séraphins planent autour du trône de Dieu. Avec une seule, ils se précipiteraient.

La deuxième voie ou source de la Connaissance contemplative qui mène à l'union est dans les profondeurs mêmes de Dieu : c'est l'Esprit-Saint.

L'Esprit créateur est le maître de la vie mystique, du côté intellectuel que du côté affectif. Dieu est intelligence et amour. En vain vous interrogez les livres : l'expérience seule la donne. Dieu se révèle et donne l'amour; il éclaire et fait aimer. C'est pour l'âme le baiser des deux lèvres, le baiser mystique complet (*Serm. de Dio.* 89).

Œuvre de la grâce, la contemplation parfaite produit l'estase. Et qu'est-ce? Une lumière extraordinaire, qui inonde l'âme unie à Dieu par sa ressemblance parfaite. C'est le contact vivant, spirituel, sans image; une connaissance voilée, non le face-à-face du Ciel. C'est plutôt un sentiment, une expérience, répète le saint, qu'une connaissance. Et à cette touche divine si légère, l'âme s'enflamme d'amour. (*In Cant.* 23, 16 et 31, 6).

L'amour qui s'empare de Dieu! C'est là le but de la science, de la vie, de tout. Et se donner, c'est le but de Celui qui crée en nous cet amour et qui en est la source; le but de Dieu, l'Amour infini.

PAUL MITERRE.

Les idées et les faits

FRANCE

Louis Veillot.

D'un article que notre collaborateur et ami, le comte Gonzague de Reynold, consacre à Louis Veillot dans la Vie catholique, nous détachons cet extrait :

Il faut tenir pour acquis, nul ne le conteste, que Louis Veillot est un des plus grands prosateurs du XIX^e siècle. Sous ce rapport, il demeurera classique. De deux manières : d'abord parce que beaucoup de ses pages sont dignes d'être rangées parmi les chefs-d'œuvre de la prose française et d'être étudiées comme tels; ensuite, parce qu'il est lui-même un disciple, un continuateur, un rénovateur des grands maîtres de la prose au XVII^e et au XVIII^e siècle.

Tel est le jugement général que nous avons à porter sur l'ensemble de l'œuvre. Il s'agit maintenant de le nuancer, et pour cela de commencer par les défauts.

Le génie de Veillot est assez étroit. Nous voulons dire que la profondeur ne lui manque pas, mais parfois la largeur. Veillot est un homme du peuple : il en a les qualités, les vertus, dont les principales ne sont pas seulement la bonté, l'honnêteté foncières, mais encore le sens commun, la raison, l'ardeur au travail, la conscience mise à ce travail, un amour d'artisan pour « la belle ouvrage », la gaieté, la force, la verdeur, le courage, le goût de la lutte, jusqu'au plaisir à retrousser ses manches et à y aller, et tant pis pour ceux qui écopent, quitte à encaisser soi-même les coups avec vaillance. Ainsi l'artisan, l'artisan français se retrouve à chaque page de cette œuvre dont l'étendue et la variété font penser à un atelier plein de meubles bien faits, qui sentent le beau bois et les fraîches couleurs.

Ces qualités ont leurs revers. Veillot a la pensée parfaitement claire et le jugement parfaitement sain, mais il les a souvent étroits. Il voit les choses, les gens, les idées d'une manière parfois un peu simpliste. Il les met dans des contours bien arrêtés, de façon que les nuances lui échappent, parfois aussi les intentions véritables, parfois encore les causes profondes et la portée de tel mouvement ou de telle doctrine. Veillot est un réaliste qui a beaucoup de peine à dépasser le fait ou à lire entre les lignes du texte. Spontané, impulsif, journaliste de tempérament et de métier, il vit dans l'actualité. Il est vrai qu'il la dépasse très souvent; il arrive même que la clarté de son esprit, la vigueur de sa raison le mènent à des conclusions qui nous semblent aujourd'hui prophétiques; néanmoins, en le relisant, on désirerait, aujourd'hui

encore, qu'il eût eu moins de parti pris, ne fût-ce qu'à l'égard de certains de ses coreligionnaires, et qu'il se fût quelquefois moins donné l'allure d'un chien de garde attaché avec une chaîne un peu courte à la porte de laquelle il entend veiller. Il y a des aspects de son temps, aspects sociaux, politiques, littéraires, que Louis Veillot n'a jamais su bien comprendre.

Nous hésitons à formuler ces réserves, car elles ne nous paraissent pas tout à fait justes. Il est si facile de trouver les bornes d'une intelligence, fût-elle géniale! Dans le cas de Veillot, il ne faut pas oublier ceci : nous avons devant nous, non un historien, non un théologien, non un philosophe, ni même un écrivain, mais un homme d'action. Jamais Veillot n'a écrit pour écrire, sauf quand il faisait des vers, et encore! Il a écrit pour agir. Quand il avait son journal, il s'astreignait à l'article quotidien; quand ce journal lui fut enlevé, il le remplaça par des livres, mais des livres écrits à la même allure que les articles. Considérons-le, et ses œuvres avec lui, pour ce qu'il est : un polémiste, parfois même un pamphlétaire, bien que ce mot ait un sens un peu odieux quand il s'agit de l'homme et un peu court quand il s'agit de l'œuvre; Veillot a tout de même un autre caractère qu'un Paul-Louis Courier, et son œuvre a tout de même une autre ampleur que celle d'un Paul-Louis Courier. Ce que nous devons admettre ici, ce sont les nécessités du métier, les règles du genre. A un journaliste, à un polémiste, vous n'avez pas le droit de reprocher d'être en plein dans l'actualité, dans la lutte, de porter des coups à ses adversaires, quitte à être parfois injuste : demandez-lui seulement la sincérité, le courage, l'indépendance, et le désintéressement. D'un journaliste, d'un polémiste, vous n'avez pas le droit d'exiger la profondeur serene d'un philosophe, ni l'objectivité d'un historien : demandez-lui seulement l'esprit, la vigueur, le style qu'exigent le journalisme et la polémique. Or, toutes ces qualités morales ou littéraires Veillot les posséda, et il les posséda jusqu'au génie. C'est d'ailleurs ce qui va nous permettre de le définir comme écrivain.

Comme écrivain, Louis Veillot est un réaliste de tempérament qui s'est imposé une éducation classique. Là réside son secret, son originalité. Cet homme qui avait dix-sept ans lors de la bataille d'Hernani, n'a au fond rien de romantique, s'il a dû passer inévitablement, au début, par la contagion romantique, laquelle d'ailleurs ne l'atteignit qu'à fleur de peau. Tout le romantisme de Louis Veillot se réduit à une sentimentalité très peuple, celle d'un ouvrier qui chante une romance en maniant ses outils, ou qui s'attendrit à la campagne, en famille, un dimanche. Cela ne va pas plus loin. Tandis que le réalisme est, chez Veillot, foncier. Il voit d'abord l'aspect physique d'un adversaire; et quel carica-

touriste admirable! quelles transpositions en prose de l'art d'un Daumier, par exemple! S'il se trouve en présence d'idées, sa tendance naturelle est de les ramener à des images. Réalisme de veine populaire, qui serait volontiers cru, vulgaire, grossier.

Mais c'est ici qu'intervient l'éducation classique. Une éducation que Veuillot s'est donnée à soi-même, au hasard de ses lectures, car jamais il ne fut en état de faire des études régulières et suivies. C'est en se plongeant dans les classiques, en les feuilletant « d'une main diurne et nocturne », que Veuillot est parvenu à combler peu à peu les insuffisances de son éducation première. Les classiques lui ont remplacé les auteurs grecs et latins, tout comme la lecture des docteurs et des Pères lui a tenu lieu de philosophie. Mais surtout les classiques l'ont raffiné, lui ont donné la « politesse », et ce caractère si aristocratique parfois dont tant de ses pages, esprit, ton et style, portent l'empreinte. C'est par là que Veuillot est devenu un maître de la langue.

Sans doute, il y a des déchets dans son œuvre. Ils se produisent toutes les fois que Louis Veuillot sort de ses propres limites. Lorsqu'il veut être sentimental, lorsqu'il se met à prêcher, il arrive d'être insupportable. C'est le côté romance qui nous gêne un bon tiers de *quod et là*, et c'est le côté sermon qui nous rend illisibles, ses « romans honnêtes ». Alors Veuillot se contracte sur une conception tellement étroite du catholicisme et de la vie chrétienne, une conception que j'appellerais volontiers provinciale, qu'il en devient agaçant. Heureusement, ces contractions sont momentanées, car elles ne correspondent, ni à sa nature, où l'on découvre des affinités avec Rabelais, ni à sa culture, où l'on découvre des affinités avec Boileau et La Bruyère, ni à son style où l'on découvre des affinités avec Voltaire.

Louis Veuillot est donc un des écrivains les plus complètement et purement français du XIX^e siècle. C'est à se demander même s'il n'est pas le plus français de tous. Il l'est, en tout cas, dans ce sens que nulle influence étrangère ne s'est exercée sur lui, à une époque où ces influences étaient si répandues. Veuillot ne semble pas avoir connu les littératures étrangères, ni s'en être préoccupé; l'étranger ne l'intéressait que du point de vue catholique. Sans doute s'est-il étonné et même effrayé, au moment où il se voyait, au secours des catholiques persécutés en Pologne, en Irlande; sans doute suivait-il l'actualité politique extérieure avec beaucoup d'attention et d'intelligence. Mais il n'y avait en lui nulle trace d'internationalisme, de nationalisme, non plus d'ailleurs, et pour cause, car ces deux grandes tendances qui forment une des antinomies les plus redoutables de notre temps où nous vivons, commençaient à peine à se former au moment de Veuillot. Celui-ci est resté traditionnellement, simplement, français et Français. Tout au plus pourrait-on constater chez lui une certaine impuissance à s'adapter à une tournure d'esprit plus française, à la comprendre. Revers inévitable de la médiocrité.

surtout la richesse du pays, ce sont les exportations dont le total a été, pour 1927, de 1,850,000,000 francs-or (1,1 milliard pour les mines et 700 millions pour l'agriculture). Dans ce dernier groupe, le seul chiffre important est celui de la laine qui, à elle seule, atteint 400 millions, mais dont le commerce subit en ce moment une crise de surproduction mondiale.

Viennent ensuite le maïs, le bétail, les peaux de bêtes, un peu de sucre, quelques fruits et pour 1 million de plumes d'autruche. Comme produits miniers, dans une seule année 1927, l'Union sud-africaine a produit plus d'un milliard d'or, 310 millions de diamants, 95 millions de charbon, 83 millions d'étain, 14 millions de cuivre et 8,5 millions d'amiante, auxquels il faut au moins ajouter, pour avoir une idée d'ensemble, 230 millions de cuivre et 46 millions de radium produits par le Katanga, 50 millions d'or extraits de la Rhodesia.

Les chiffres précédents ont assez montré combien la richesse de l'Afrique du Sud est encore surtout une richesse minérale et, en somme, une richesse dans laquelle n'intervient pas ou intervient à peine des corps qui ailleurs tiennent la première place : la houille que l'on se borne ici à utiliser sur place, le pétrole, le fer, le plomb, le zinc, l'argent, les phosphates, la potasse, etc. Nous allons tout à l'heure passer en revue les diverses industries; mais auparavant on ne s'étonnera pas, je pense, si nous nous posons une question géologique, bien que la géologie ait semblé jusqu'ici très étrangère à notre sujet. Pourquoi ici ces substances-là et pas les autres? Nulle ressemblance par exemple entre cette richesse minérale et celle de l'ouest américain, du Pérou, du Chili, ou pour prendre un point de comparaison sur le même continent africain, de notre Afrique française. Le nord et le sud du Continent africain possèdent tous deux de merveilleuses richesses minérales, mais ces richesses ne sont pas les mêmes. Est-ce là un hasard, si tant est qu'on puisse parler de hasard pour un phénomène naturel, ou au moins sans remonter au mouvement premier des atomes? Ou encore est-ce une étape industrielle à franchir, les pays neufs descendant naturellement l'échelle des valeurs pour les produits extraits à mesure que les transports deviennent moins coûteux et les emplois sur place plus abondants? Cette dernière explication peut être valable pour le fer, mais elle ne s'applique pas au reste. Nous sommes en présence d'un fait géologique dont voici, je crois, l'explication.

J'ai montré autrefois qu'il existe à la surface du globe des « provinces métallogéniques », où la similitude de la structure entraîne l'analogie de la métallisation, où des structures différentes provoquent la présence de métaux différents. Cela équivaut à dire qu'il y a une étroite solidarité entre la métallogénie et la géologie, comme entre celle-ci et la topographie ou l'agriculture par exemple. Tout le socle, tout le soubassement de l'Afrique du Sud peut être ainsi assimilé à des « provinces » analogues du Brésil, du Canada, de l'Inde ou de la Sibérie, tandis qu'il présente un contraste absolu avec les pays récemment disloqués et plissés qui forment toute la bordure du Pacifique dans les deux Amériques ou en Asie, l'Algérie et la plus grande partie du continent européen. L'Afrique du Sud nous offre une grande masse primaire depuis longtemps érodée et aplanie, dans laquelle apparaissent des manifestations métalliques très anciennes et des cristallisations très profondes, que recouvrent par places les immenses formations sédimentaires riches en houille du Karoo. Au Transvaal, l'or remonte au début du primaire. Le chrome et l'étain paraissent presque du même âge. Le platine, un peu plus jeune, ne dépasse peut-être pas le cambrien. Le cuivre, le radium, le peu de zinc et de plomb que l'on aperçoit sont également très vieux. Seuls les diamants sont arrivés dans des cheminées éruptives à une époque plus récente, probablement crétacée. Tout cela rappelle singulièrement ce qu'on observe par exemple au Canada où l'on retrouve l'or, le cuivre, le cobalt et le platine, tandis qu'au Colorado, au Nevada, en Arizona, au Mexique, au Pérou, des chaînes de plissements récentes montrent des métallisations en moyenne singulièrement plus superficielles.

A tout seigneur tout honneur! Commençons par l'or, comme le font toujours les premiers pionniers humains qu'attire dans un pays inconnu la « faim sacrée » du métal jaune.

Nulla part encore et dans aucun temps, on n'avait trouvé rassemblé sur le même point un tas d'or aussi colossal que celui du Witwatersrand. Il en est déjà sorti en quarante ans plus d'or qu'on en a extrait depuis l'origine des mines sur toute l'étendue

AFRIQUE DU SUD

La production de l'or.

Un intéressant article de M. Louis de Launay, de l'Institut, sur le prodigieux développement de l'Afrique du Sud, dans le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes, nous détachons ce chapitre sur la production de l'or :

Administrativement, l'Afrique australe anglaise comprend l'Union sud-africaine (province du Cap, Orange, Transvaal et Natal), la Rhodesia, le Bechuanaland et le Sud-Ouest Africain allemand. L'Union sud-africaine, dont la capitale est Pretoria, occupe guère qu'un tiers de ce vaste espace (environ le double de la France), mais constitue de beaucoup la partie la plus développée et c'est elle surtout qui nous intéresse. Au total, les Européens sont au nombre de 1,800,000 contre environ 6 millions d'indiens. La production totale d'une année y est estimée à environ 1 milliard de vieux francs-or : seule monnaie que nous emploierions pour permettre les comparaisons avec l'avant-guerre. Sur ces 1 milliard, 1,520,000,000 viennent des produits miniers et 1 milliard 670,000,000 des produits agricoles. Mais ce qui alimente

de la terre : au total 26 milliards de nos anciens francs (à multiplier par 5 si on veut comparer avec les lingots qui s'alignent dans les caves de la Banque de France). Chaque année, ce gisement à lui seul ajoute un milliard de francs-or (340,000 kg.) à ce stock mondial et cette longue persistance est d'autant plus remarquable que partout ailleurs dans le monde, à l'exception du Canada où les exploitations sont très récentes, la production d'or baisse rapidement d'année en année par une règle géologique fatale. Les Etats-Unis, qui fournissaient 134,000 kilos en 1913, n'en donnent plus que 68,000. L'Australie est tombée dans le même temps de 93,000 à 18,000; la Russie de 49,000 à 35,000 (si l'on peut ajouter foi aux statistiques des Soviets). C'est là le gisement dont, à mon retour du Transvaal, dans la déception d'un krach minier, on me parlait à Paris avec ironie en me demandant si vraiment ces mines d'or existaient! Non seulement ces gisements ont existé, mais ils subsistent souvent, quoique la profondeur des mines dépasse aujourd'hui 2,530 mètres à la Village Deep, le maximum que l'on ait jamais atteint, une profondeur où la température arrive à 40 degrés. Et ce n'est pas encore fini. Dans les huit dernières années, les frais d'extraction qui marquent la limite d'exploitabilité ont pu être abaissés de 32 francs-or à 24.5 : ce qui représente aujourd'hui un peu plus de 7 grammes d'or par tonne. On perfectionnera encore et l'on atteindra des teneurs moindres. Bien que les principales mines approchent maintenant, à dix ou quinze ans près, de leur épuisement, il reste des quantités de minerais pauvres ou profonds que l'on a dû négliger jusqu'ici. Si les charges fiscales sont réduites, et la nécessité y forcera tôt ou tard, tout cela deviendra utilisable et le Witwatersrand peut avoir devant lui un bon tiers de siècle à vivre; en fournissant encore presque autant d'or qu'il en a déjà produit.

Et pourtant cette production d'or énorme n'est pas donnée par des cristaux d'or natif étincelants, par des pépites comme on en trouve ailleurs, comme on en trouvait surtout autrefois. L'or du Witwatersrand est entièrement caché dans de la pyrite ou sulfure de fer qui, elle-même, associée à de la silice, cimente des accumulations de galets roulés et déposés par quelque immense fleuve dans les débuts de l'histoire terrestre. La teneur moyenne en or n'a été que de 10 grammes par tonne dans les 700,000,000 tonnes de roches broyées depuis l'origine et, pour en extraire ces quelques grammes, il faut tout un traitement compliqué de broyage, d'amalgamation, de cyanuration. Le milliard produit annuellement nécessite l'extraction de 31 millions de tonnes par 22,000 Européens et 200,000 noirs. Ici, comme dans bien d'autres cas de tous genres, c'est la quantité qui supplée à la qualité.

A ce propos, une question se pose qui intéresse le monde entier. L'industrie de l'or possède, au moins en apparence, ce privilège exceptionnel de pouvoir écouler sa marchandise à un prix déterminé. Dans la balance industrielle, le prix de revient seul y est variable, au lieu que, pour toutes les autres substances, le produit brut l'est aussi. Mais, en réalité, ce privilège n'est pas aussi complet qu'on le croirait d'abord. Le prix de l'or subit, comme celui de toute marchandise, la loi de l'offre et de la demande. Seulement, ici l'effet n'est pas immédiat et se trouve masqué par une multiplicité d'autres phénomènes économiques et sociaux. Les mineurs d'or ne soupçonnent la dépréciation de leur marchandise que lorsque le prix de la vie et, par suite, la dépense de main-d'œuvre augmentent. La même fâcheuse constatation s'étend alors au reste de la terre où l'on ne se doute généralement pas qu'un champ aurifère a jeté trop d'or sur le marché. C'est, par exemple, ce qui s'est produit après 1848 quand, simultanément, la Californie et l'Australie ont fourni des quantités d'or jusqu'alors tout à fait inusitées. C'est ce qui vient de se renouveler dans l'après-guerre, l'usage de l'or s'étant trouvé réduit par l'emploi presque général d'un papier-monnaie insuffisamment gagé. Le Transvaal ayant maintenu néanmoins sa production pendant cette période, la conséquence a été une augmentation universelle du coût de la vie, tout à fait indépendante des questions de change et d'impôt. Au Transvaal même, il en est résulté que le salaire des mineurs a été augmenté de 21 pour 100, celui des domestiques l'étant de 60 pour 100. D'où naturellement diminution du bénéfice minier, malgré les économies techniques réalisées sur l'extraction.

Inversement, on peut se demander si la baisse mondiale qui, depuis un an, atteint à peu près toutes les matières premières, n'aurait pas, en dehors de la surproduction à laquelle on pense d'abord avec raison, une autre cause accessoire dans une demande d'or devenue plus active pour le renouvellement des encaisses

métalliques. S'il y avait une corrélation de ce genre, cet effet devrait s'accroître progressivement par la disparition des mines et nous devrions avoir la satisfaction inusitée de voir les prix diminuer, à mesure que l'or du Rand va s'épuiser comme tous les autres. Mais il faut tenir compte de ce que cette baisse de prix, facilitant l'exploitation des minerais pauvres, amènerait une augmentation de la production aurifère qui compenserait, dans une certaine mesure, ses propres effets.

J'ai insisté sur le Witwatersrand en raison de son importance capitale; mais l'Afrique du Sud contient beaucoup d'autres gisements aurifères. C'est ainsi que l'ouest africain a produit, en 1927, 5,000 kilos et la Rhodesia 18,000. Ce dernier chiffre ne correspond guère aux espoirs démesurés qu'avait fait concevoir la première pénétration dans ce pays, et cette déception explique comment, fondée en 1889, la Chartered dut, en 1923, renoncer à sa charte pour payer ses dettes et commença seulement ensuite à distribuer son premier et maigre dividende. Les entreprises coloniales, même lorsqu'elles doivent devenir prospères un jour, débudent souvent par de semblables aventures. En Rhodesia, les principales exploitations actives portent sur des filons irréguliers à l'est de Bulawayo, près de Gwelo.

CATHOLIQUES BELGES

employez

les timbres d'ORVAL

Les plus Belles Récoltes
- s'obtiennent par le -

Sulfate d'Ammoniaque

le meilleur Engrais Azoté.



Sulfate d'Ammoniaque
Ordinaire



Sulfate d'Ammoniaque
Riche-Neutre

Le Comptoir Belge des Engrais Azotés

8, RUE DE SUISSE, A BRUXELLES

groupe les principaux producteurs de sulfate d'ammoniaque de Belgique, dont il vend la production pour la consommation intérieure ou l'exportation.